

Tenir...

Quelques dizaines de milliers de manifestants le 16 octobre, entre les places de la Madeleine et de la République, à Paris... Le chiffre pourrait être considérable. Il y a bien matière à manifester, chacun le sait. Et cependant, on a interdit à ces dizaines de milliers de parler pour les millions de travailleurs et de jeunes qui souffrent aujourd'hui sous le joug du capitalisme.

Il ne suffit en effet pas de marcher, de crier et de chanter. Une manifestation est tout à la fois une action, un acte politique et un symbole. Celle-ci a été délibérément neutralisée.

Ce numéro de Carré rouge consacre une place importante à cet événement. Une discussion s'y développe, dont les faits ont souligné, hier, l'urgence brûlante. Que s'est-il passé ? Robert Hue a fait son travail, et Jean-Marc Ayrault (président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale) le félicite de s'en être « bien sorti » (Le Parisien du 17 octobre). Quelle était donc cette tâche dont Hue s'est si bien acquitté ? Elle consistait à capter la rage qui saisit chaque jour un peu plus des millions de salariés, de jeunes, de rejetés, de sans-papiers devant la politique du gouvernement ; à détourner cette rage des responsables des mesures qui disloquent sans cesse davantage les vies, les espoirs, les sécurités, de ces millions : le gouvernement de Jospin, de Gaysot, de Chevènement, de Voinet ; de tenter le tour de passe-passe de faire oublier que la manifestation était appelée par trois des composantes de ce gouvernement (le PCF, le MDC et les Verts), qui, chacune à leur place, participent au matraquage des sans-papiers et des jeunes, aux privatisations au compte des

forces de la finances, aux déréglementations les plus ravageuses. Comble de cynisme, ces trois forces avaient, la veille, 15 octobre, conclu avec le PS un accord à l'Assemblée nationale pour voter la loi Aubry sur les 35 heures, loi qui promet d'être absolument dévastatrice pour les travailleurs, leurs droits et leurs acquis. Hue a fait son travail. Il a protégé le gouvernement, assuré la pérennité de l'action des ministres PCF (privatisation, déréglementation, etc.). Il en a été félicité. Il y a de quoi : il poursuit le travail historique qui a toujours été le sien : faire barrage à la mobilisation des masses contre le capitalisme.

Une manifestation est un acte politique, mais c'est aussi un symbole. Et le fait marquant de celle-ci n'aura pas été le double langage, le travail de brouillage et de détournement du parti néo-stalinien. Le plus remarquable aura été qu'elle a été co-organisée, de bout en bout, dans sa préparation comme dans son déroulement, avec LO et la LCR. Présence dans le « carré de tête » d'Alain Krivine et d'Arlette Laguillier ; banderoles de LO et de la LCR qui oscillent entre la débilité politique la plus affligeante (« Pour l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits » : faut-il les autoriser dans celles qui licencient... pour faire des profits ?), et l'appui à peine atténué au gouvernement (« Obligeons le gouvernement à changer de politique ») ; interdiction totale des mots d'ordre et des banderoles qui remettent en cause le gouvernement (celle, en particulier, de la Fraction de LO) : rien n'aura pu troubler les « camarades du Parti » ni perturber Jos-

L'intérêt considérable de l'actualité politique de la rentrée est de permettre la discussion de problèmes de portée plus générale. Le premier est celui posé par Gérard Desportes et Laurent Mauduit, dans l'analyse qu'ils proposent dans leur livre *La Gauche imaginaire et le nouveau capitalisme*, au sujet du rôle et du cours actuels du Parti socialiste et du gouvernement Jospin. Le second concerne, à propos de la manifestation du 16 octobre, les conditions de mise en œuvre d'une politique d'unité d'action entre des organisations révolutionnaires et des partis membres d'un gouvernement qui orchestre une politique active de soumission de la classe ouvrière et des couches opprimées et exploitées à la mondialisation du capital.

A propos de Michelin, des déclarations de Lionel Jospin et de la " manifestation pour l'emploi "

Résister, faire la clarté

La rentrée politique a été marquée par l'annonce des 7500 licenciements chez Michelin, par les déclarations de Lionel Jospin, formulées «à chaud» dans le journal de France 2 le 13 septembre, à propos des rapports de l'Etat et du «marché», et, enfin, l'annonce à la Fête de l'Humanité, par un Robert Hue «indigné» du comportement du groupe Michelin, de l'initiative que le PCF prenait d'une «grande manifestation de la gauche unitaire pour l'emploi et contre le patronat».

LO et la LCR ont tout de suite répondu favorablement à la proposition du PCF. A quinze jours du 16 octobre, ces organisations se sont mises dans une position où la prise en charge de la manifestation appelée par Robert Hue pèse de plus en plus sur leurs épaules. Cette manifestation est pourtant convoquée sur des

mots d'ordre qui correspondent à la politique du PCF, celle d'une pression «gauche» sur Lionel Jospin et sur un gouvernement où les ministres membres du PCF sont à la pointe de la politique de privatisation dans les secteurs de leur responsabilité. L'appel commun à la manifestation voit la signature du Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement, qui continue à faire la chasse aux sans-papiers, côtoyer celles de LO et de la LCR.

Au-delà de l'épisode du 16 octobre pris isolément, cette orientation mérite d'être discutée, car la situation politique va souvent placer LO et la LCR dans l'obligation de déjouer les pièges que Robert Hue ou d'autres lui tendront. Il est possible, peut-être même probable, que la manifestation se «passere bien», c'est-à-dire qu'elle débordera complètement le cadre

fixé par l'appel commun. Nous l'espérons de toute nos forces, mais au jour où nous terminons cet article (le 7 octobre), aucun appel central de LO et de la LCR n'est encore venu ouvrir de perspective sur un terrain indépendant, permettant à un travailleur qui a compris le sens de la politique du gouvernement Jospin d'être convaincu d'aller manifester.

Nous chercherons donc ici à expliquer pourquoi, à notre avis, la manière dont ces organisations se sont engagées dans le soutien à cette manifestation nous semble contraire à la mise en œuvre d'une politique indépendante à la fois du gouvernement et du patronat. Les mesures que Lionel Jospin et l'ensemble de son gouvernement (dont des ministres du PCF font activement partie) prennent quotidiennement contre les travailleurs imposent cette indépendance. Elle répond aux exigences de l'unité d'action, de cette politique de Front unique que la LCR et LO proposent de mettre en œuvre. La clarté totale dans la délimitation des positions et l'indépendance politique complète en sont les conditions. Or il ne nous semble pas qu'elles soient réunies dans la préparation du 16 octobre.

Avant d'examiner l'appel commun à la manifestation du 16, signé avec le PCF et le MDC, il paraît indispensable d'en décrire le plus complètement possible le contexte. Il faut donc revenir sur les objectifs politiques et sur la caractérisation aussi bien du Parti socialiste, dont Lionel Jospin est le principal représentant, que du gouvernement «pluriel» qu'il dirige.

UNE MISE AU POINT

«DANS LE REGISTRE

DU SYMBOLIQUE»

Le 13 septembre 1999, Lionel Jospin a déclaré qu'il ne pensait pas «qu'on puisse administrer l'économie», ni «gouverner contre les marchés». A l'adresse des salariés, il a expliqué que ceux-ci ne devaient et ne pouvaient «pas tout attendre de l'Etat». Quinze jours plus tard, le Premier ministre a été obligé de «corriger» quelque peu ses propos. Il fallait calmer les réactions très vives, au sein de son propre parti, comme chez ses alliés au sein de la gauche plurielle. Il l'a fait de façon purement «cosmétique» à l'occasion des journées parlementaires du Parti socialiste à Strasbourg. Car tout ce qu'il a déclaré, c'est que lorsque des licenciements coïncideraient avec l'annonce de très forts bénéfices, les aides de l'Etat pour le financement du «plan social» seraient refusées. On sait que Michelin en a bénéficié à plusieurs reprises depuis dix ans, à hauteur de près de quatre milliards de francs au total. Renault et Peugeot ont également bénéficié d'aides très élevées il y a quelques semaines, en même temps qu'ils étaient autorisés à réduire l'emploi de 20 % ! Mais pour le reste, il n'a pas bougé. Les entreprises sont libres de se déployer mondialement, de licencier s'il le faut et de prendre toutes les mesures aptes à satisfaire les actionnaires, propriétaires du capital. Pour Nicole Notat, qui estime manifestement que l'ambiguïté n'est pas de mise actuellement, les déclarations faites à Strasbourg ne comportent qu'une «modification dans le vocabulaire». Elles se situent selon elle, «dans le registre du symbolique» (Le Monde, 30/09/1999). Dans son éditorial de la veille, Le Monde choisit de parler «d'erreur de communication» pour caractériser les propos

du 13 septembre, avant de rappeler que sur la question des licenciements Lionel Jospin a déjà maintes fois exposé et appliqué la même politique. C'est effectivement le cas. Reportons-nous à juin 1997. Moins d'une semaine après la formation de son gouvernement, après avoir défilé avec les travailleurs de Vilvoorde pendant la campagne électorale, Jospin a déclaré qu'il n'entendait pas «s'immiscer dans les affaires de Renault». Au-delà de la nomination d'un nouvel «expert» chargé de faire traîner l'agonie de Vilvoorde en longueur et d'aides au financement des «mesures d'accompagnement», il n'a pas bougé sur la fermeture du site, pas plus que sur les trains de licenciements qui ont suivi dans tant d'autres secteurs depuis.

LA «TROISIEME VOIE» :

LIQUIDER LA «MAITRISE

CITOYENNE DES CHOIX

POLITIQUES»

Pour corriger ses propos sur «l'impuissance de la loi», Lionel Jospin a donc parlé d'instruments de régulation «adaptés à la réalité du capitalisme d'aujourd'hui». Entend-il suivre une autre politique que celle vantée par Blair et Schröder sous le nom de «troisième voie» ? Très certainement pas. Il doit simplement l'habiller différemment (l'ordre du «symbolique» dont parle Nicole Notat). Jospin doit tenir compte de la spécificité de l'histoire politique et sociale française, des traits particuliers de la lutte des classes dans ce pays, ainsi que du souvenir encore pas si éloigné du mouvement de 1995 contre la loi Juppé. Mais les différences s'arrêtent là. Le principal conseiller politique de Tony Blair, Peter Mandelson, est dans le vrai lors-

qu'il dit (voir *Le Monde* du 23/09/99) que l'opposition qui est faite entre Blair et Schröder d'un côté et Jospin de l'autre n'a pas beaucoup de sens. Chacun est engagé dans la transposition à la réalité politique et sociale de son propre pays de la politique de la «troisième voie» dont Clinton et ses conseillers se sont faits les chantres. La France a une réalité propre dont Jospin tient compte. Un point c'est tout.

Précisons ici le sens et la portée exacts de la politique de la «troisième voie». Le problème auquel les dirigeants sociaux-démocrates se sont attelés n'a absolument rien à voir avec la recherche d'une «voie entre le capitalisme et le socialisme». Ils savent que celle-ci n'existe pas et ils ont quant à eux clairement choisi le «marché». Leur souci n'est pas de se démarquer de l'économie planifiée, du «bolchévisme», mais d'achever la destruction complète de la social-démocratie, c'est-à-dire de faire en sorte que ses partis et les syndicats qu'ils influencent toujours, cessent une fois pour toutes d'offrir le moindre point d'appui possible pour un projet politique émancipateur. L'intérêt du livre de Gérard Desportes et de Laurent Mauduit, *La gauche imaginaire et le nouveau capitalisme* (Grasset 1999), est d'avoir mis le doigt sur cette dimension cruciale. Je les cite : après «l'effondrement du "socialisme réel", elle (la social-démocratie) était la dernière force à pouvoir proposer une alternative [...] celle-ci disposait d'une histoire riche de plus d'un siècle, d'une expérience incomparable dans la prise mais aussi dans la préservation du pouvoir, de réseaux, d'un personnel militant formé [...]» (page 14).

En finir avec ce «personnel militant formé», expression de cet héritage et de ces acquis, et devenu de ce fait la

«dernière force porteuse de choix différents» (p. 18). Voilà la tâche que Blair, Schröder et Jospin se sont fixée, chacun agissant en tenant compte des traditions propres du combat social dans le pays où il œuvre. La question essentielle avec laquelle les théoriciens et les hommes politiques de la «troisième voie» se débattent est comment en finir «en douceur» (pour autant que cela soit possible) avec des formes de démocratie politique et de contrôle des dirigeants et des élus qui sont incompatibles avec «la réalité du capitalisme aujourd'hui». Il s'agit donc de trouver de quelle manière, sans verser dans le totalitarisme ouvert, tuer la démocratie entendue comme la «maîtrise citoyenne des choix politiques» (*La gauche imaginaire*, p. 11). Ou encore, faire accepter un ordre mondial oligarchique et ploutocratique, totalement dominé par les groupes industriels et financiers et les organisations internationales (FMI, OMC, etc.), à des citoyens, mais aussi à des militants ouvriers, au sens large du terme, dans des pays qui soit ont été (comme le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis), les berceaux de la démocratie moderne, soit (comme l'Allemagne ou l'Italie) ont connu de très grandes luttes et de très graves crises au cours du siècle, luttes et crises dont la démocratie a été l'un des enjeux centraux.

UNE QUESTION QUI N'EST PAS UNIQUEMENT «FRANÇAISE»

La question n'est pas propre à la France, comme Gérard Desportes et Laurent Mauduit semblent le suggérer en conclusion de leur essai. C'est le principal reproche que je leur ferai

ici. C'est verser dans des impasses théoriques et politiques franco-françaises, qui ne peuvent qu'isoler le combat politique mené en France, rendre le discours sur «l'exception française» insupportable aux militants de pays voisins du nôtre, que d'expliquer que «entre le marché et la démocratie il n'y a pas conflit, entre le marché et la République si» (*La gauche imaginaire*, p. 299). La lecture d'un livre anglais de théorie politique, au titre évocateur «La démocratie et l'ordre global : de l'Etat moderne à la gestion cosmopolite» (David Held, *Democracy and the Global Order : From the Modern State to Cosmopolitan Governance*, Stanford University Press, 1995) permet de bien saisir la nature du processus dans lequel les dirigeants des partis sociaux-démocrates se sont engagés, et de comprendre à quel point celui-ci n'est pas simplement «français». Bornons-nous à une seule citation (pages 247-48), qui rend compte d'un certain nombre d'aspects de ce que Held nomme pudiquement «la tension entre la démocratie et le capitalisme». A partir du moment, dit-il, où le système de la propriété et de l'investissement privés cesse d'être mis en question, «ce système crée des contraintes objectives qui doivent être respectées pour qu'il y ait croissance économique et développement. Les gouvernements n'ont pas alors d'autre choix que de prendre les mesures qui assurent la rentabilité et la prospérité du secteur privé. Ils sont placés dans une situation de dépendance par rapport au processus d'accumulation du capital, qu'ils doivent aider eu égard aux exigences de stabilité politique qui les concernent directement. Cela signifie, au minimum, l'obligation de faire en sorte que les politiques économiques

suivies soient compatibles avec les priorités des grands groupes privés (the «corporate sector»), de même qu'avec celles des marchés financiers internationaux. Qui plus est, la vie même des gouvernements est fortement liée au succès de ces mesures». (C'est cette conviction qui fait dire, par exemple, à Martine Aubry, en rejetant à Strasbourg les amendements des députés du PS sur les 35 heures : «si on veut être élu, on doit avoir des entreprises qui fonctionnent !»

Et David Held poursuit : «la théorie et la pratique démocratiques sont ainsi confrontées à une défi majeur : les grands groupes industriels et les banques multinationales jouissent d'une "influence structurelle" exorbitante sur le corps social et par voie de conséquence sur le contenu des processus démocratiques. Les représentants politiques élus auront, pour peu qu'ils tentent de le faire, les plus grandes difficultés à satisfaire les aspirations d'un électorat qui se serait donné comme objectif de diminuer les effets négatifs sur la démocratie et sur l'égalité politique du capitalisme de grande entreprise (corporate capitalism)». Ne plus tenir compte de ces aspirations et en refouler la formulation : voilà ce que les dirigeants sociaux-démocrates doivent faire entrer dans la réalité de leur politique comme dans la tête des militants de leurs partis. «Aujourd'hui, la démocratie a pour contexte un système socio-économique qui accorde à certains intérêts une "position privilégiée". Cela signifie que les individus et les groupements ne peuvent être traités comme égaux par définition, pas plus que l'Etat ne peut être considéré comme un arbitre neutre entre les uns et les autres». Held en conclut que cela apporte de l'eau au moulin à l'analyse

marxiste des liens entre le capitalisme et l'Etat. Cela serait préoccupant, dit-il, si les réponses marxistes n'avaient pas été elles-mêmes bureaucratiques et liberticides.

Puisque les individus ne peuvent plus «être traités comme égaux», la philosophie politique contemporaine propose que la notion de justice, qui a toujours un contenu relatif, se substitue à celle d'égalité, qui exprime un absolu. Cette substitution s'oppose de plein fouet à la devise que la Révolution de 1789 a permis d'inscrire sur le fronton de nos mairies. Mais dans des formes qui sont propres à leur tradition et à leur langage politiques, la même chose vaut pour tous les pays capitalistes où la classe ouvrière, en combattant pour son indépendance politique, a permis à «l'exercice des choix citoyens» de s'épanouir. Tous sont le terrain d'offensives menées par les anciens «partis ouvriers» (pas simplement sociaux-démocrates, mais aussi ex-staliniens, comme le PDS en Italie, les nouveaux «partis socialistes» dans les pays de l'Est, et le PCF dont nous parlerons plus loin), dont le but est de légitimer un exercice autoritaire du pouvoir, au compte d'un ordre capitaliste «cosmopolite» annoncé comme «irréversible». Avant d'en revenir à la France et à Lionel Jospin, arrêtons-nous sur l'Angleterre et sur Tony Blair.

ETOUFFER L'IDÉE

CHEZ LES MILITANTS

QUE DES CHOIX

DIFFÉRENTS

DEMEURENT POSSIBLES

L'ascension politique de Tony Blair n'aurait pas été possible sans la destruction par l'appareil qui l'a choisi (et

qu'il n'a ensuite cessé de remodeler en fonction de son projet politique) de tout ce qui permettait aux militants, dans les statuts et les formes d'organisation du Labour (du «vieux Labour»), de faire entendre les choix des femmes et des hommes qui plaçaient leur confiance dans leur parti (voir l'article de Mike Phipps sur le «blairisme» dans Carré Rouge n° 8). Il a largement atteint son objectif. Mais en lisant les comptes rendus du dernier congrès du parti travailliste (pourtant devenu «New Labour»), on constate le mal que Blair doit encore se donner face aux militants, pour en extirper l'idée que le parti travailliste pourrait encore avoir la moindre velléité de «diminuer les effets négatifs sur la démocratie et sur l'égalité politique du capitalisme de grande entreprise».

Le travail politique engagé par Lionel Jospin n'est guère différent. La volonté de refouler pas à pas le politique, de le tuer, d'éteindre chez les militants comme chez les citoyens l'idée que des choix démocratiques sont encore possibles, a été l'un des fils conducteurs constants de son action depuis 1997. Gérard Desportes et Laurent Mauduit dénoncent ainsi le rôle joué par la gauche plurielle et le gouvernement Jospin dans l'extension de ce qu'ils nomment «un laisser-faire, une sorte de libéralisme, qui débouche non seulement sur un démantèlement de l'Etat-Providence, mais qui de surcroît tue l'idée même de politique». Rappelons quelques étapes de ce parcours, dont il a déjà été question dans des numéros antérieurs de Carré Rouge et auquel les auteurs de La gauche imaginaire viennent apporter des éléments supplémentaires.

Commençons par le discours de Jospin devant les élus socialistes à Montpellier le 11 septembre 1997.

Alors que les militants et une partie des députés du P.S. croyaient que l'heure était venue de tirer le bilan du mitterrandisme en donnant un minimum de contenu réel à la démocratie parlementaire à laquelle une partie d'entre eux veulent encore croire, Jospin les a rappelés à l'ordre en exposant sans ambiguïté sa conception de leur rôle. Annonçant sa décision de ne pas abroger les lois Pasqua-Debré, il leur a dit : «Dépositaires de la volonté du peuple français, vous devez désormais en être les interprètes. Avec fidélité indiscutablement, mais sans verser dans un quelconque mythe du mandat impératif» (Le Monde, 12 septembre 1997). Les députés du P. S. sont priés de laisser le chef du gouvernement et ses ministres décider seuls, entourés d'experts qui sauront leur dire ce qui «est possible et ce qu'il ne l'est pas».

L'étape suivante se situe en janvier 1998, au moment du mouvement des chômeurs. Elle a son importance (voir Gérard Desportes et Laurent Mauduit, pages 211-212). Après les tentatives infructueuses de Martine Aubry pour faire arrêter le mouvement, Lionel Jospin se voit obligé de monter en première ligne. Le 21 janvier sur TF1, il déclare que les minima sociaux revendiqués par les associations de chômeurs sont contradictoires avec le respect des critères de Maastricht et «le choix de la France en faveur de l'Europe». Et Jospin de se lancer dans un cours de droit constitutionnel à l'adresse des chômeurs. Citons-le : «Qui est légitime pour agir, après les élections, dans le cadre des décisions de la majorité ? C'est le gouvernement. Alors, qu'il y ait des expressions, qu'il y ait des mouvements, qu'il y ait des revendications, qu'il y ait des sections, des fractions du peuple qui s'expriment,

c'est légitime, pour autant que leurs méthodes soient respectueuses de nos lois. Mais cela ne peut pas être ces personnes qui déterminent la politique du pays. Sinon on s'écarte de ce qu'est le sens même de la démocratie». Ici le registre choisi est celui d'une démocratie dont l'exercice se limite aux élections : «Dans une démocratie, qui est légitime pour fixer la politique du pays, notamment sa politique économique ? C'est le peuple, c'est-à-dire les électeurs au moment des élections». Tant pis si les chômeurs et les exclus ne participent pas ou peu à ces élections, et si un nombre chaque fois croissant de travailleurs se réfugient dans l'abstention. A un autre moment de ses propos du 21 janvier, Lionel Jospin oppose les besoins urgents, pressants des chômeurs sans ressources aux ressources venant du «produit du travail national, des impôts des Français». Auraient ainsi droit de cité, selon la nouvelle pensée social-démocrate, ceux qui sont intégrés au système. Celui qui est exclu économiquement l'est également sur le plan politique. Il ne saurait, en effet, être question pour Lionel Jospin d'accepter que l'action autonome par la manifestation, les occupations et l'organisation indépendante vienne y suppléer.

CE QUE SIGNIFIE

NE PAS AVOIR

«L'ESPRIT PARTISAN»

A La Rochelle, en août 1998, Jospin s'adresse de nouveau aux élus socialistes. Cette fois ils s'entendent dire que «la force de la conviction ne peut se confondre avec l'esprit partisan. Nos convictions doivent être compatibles avec l'intérêt général. La vocation d'un gouvernement est

précisément de réussir cette synthèse entre l'engagement politique et la prise en compte des réalités du pays». C'est presque une illustration littérale de l'exposé théorique anglais cité plus haut. Et Gérard Desportes et Laurent Mauduit, qui citent ce discours, le commentent ainsi de leur côté (p. 235) : «à l'interpénétration des économies répond désormais la modestie dans l'ambition et l'acceptation du fait que des forces extérieures brident l'action. Quand elles ne la dictent pas».

Une nouvelle étape a été franchie par Lionel Jospin le 13 septembre 1999. Ce n'est pas la première fois que le principal dirigeant du Parti socialiste déclare qu'il ne pense pas «qu'on puisse administrer l'économie». C'est par contre la première fois qu'il le dit dans un contexte aussi «scandaleux», c'est-à-dire dans le cas d'un acte décidé par un «grand entrepreneur» pour provoquer les salariés et, en cas de succès, les dé-moraliser. Prononcés dans ce contexte, les propos de Jospin ont le sens d'un message adressé au grand patronat et au capital financier français et étranger, pour leur dire qu'ils ont la voie libre. Mais il y a une autre dimension encore : c'est aussi la première fois que Lionel Jospin «retire le tapis» aux travailleurs comme il l'a fait ce jour là, qu'il leur annonce que c'est à eux de faire face, seuls, au capital. Il ne s'agit pas seulement de signifier aux salariés qu'ils ne doivent «pas tout attendre de l'Etat», mais de leur dire que, face aux choix stratégiques du capital hautement concentré, ils doivent ne plus compter sur le moindre point d'appui du côté d'un gouvernement qu'ils ont pourtant élu. Lionel Jospin n'annonce pas un quelconque «dé-périssement de l'Etat». L'Etat continue d'exister, avec tout ce que cette

existence suppose de contraintes, voire de violences, autorisées par la loi. Mais les salariés, les chômeurs et la jeunesse, que le système capitaliste mondial en contraction condamne à la pire marginalisation, ne connaîtront plus jamais cet Etat autrement que comme un appareil qui se place du côté du capital et facilite sa «compétitivité» («avoir des entreprises qui fonctionnent»).

A ceux qui douteraient encore de l'ampleur de l'action menée par le gouvernement Jospin depuis deux ans au bénéfice du capital, nous recommandons la lecture du livre de Gérard Desportes et de Laurent Mauduit. Travaillant tous deux dans la grande presse d'opinion, institution située au cœur des mécanismes du pouvoir, c'est en pleine connaissance de cause qu'ils peuvent dénoncer la «confusion entre ce qui se dit et s'écrit et la réalité de l'action menée» (p. 21). De leur point de vue, les auteurs proposent une analyse fort documentée du bilan du gouvernement de la «gauche plurielle» : privatisations, mise en œuvre de pans entiers de la loi Juppé, 35 heures comme instrument de démantèlement du droit du travail, préparation du terrain pour l'attaque contre les retraites et l'introduction des fonds de pension. Il suffit de lire ce bilan pour mesurer le sens exact de l'affirmation selon laquelle l'Etat «ne peut pas tout faire». Dirigé par Lionel Jospin, avec Robert Hue et Dominique Voynet en flancs-gardes, l'Etat a montré deux années durant que s'il ne pouvait rien faire pour les salariés, il pouvait, en revanche, faire beaucoup pour le capital.

«TRANSPARENCE» ? :

L'EXEMPLE DU DISCOURS

SUR LE CHOMAGE

Parée des vertus de «l'honnêteté» et de la «transparence», cette politique comporte pourtant un recours systématique au double langage. Le livre de Gérard Desportes et Laurent Mauduit présente à peu près tous les éléments nécessaires pour instruire cette dimension particulière du dossier. On en ajoutera un qu'ils n'ont pas eu la possibilité d'inclure dans leur travail. A La Rochelle, à l'université d'été du Parti socialiste, Lionel Jospin a annoncé que la question du chômage serait résolue dans dix ans. On ne lui posera pas ici la question de la plausibilité de son engagement face aux licenciements collectifs massifs (les «plans sociaux») dans les grands groupes industriels, français aussi bien qu'étrangers. Rappelons simplement les licenciements de Moulinex et des Chantiers du Havre en 1998, puis d'Alcatel et de Elf Aquitaine au début de 1999. En mars, le groupe japonais Sony décidait 17 000 suppressions d'emplois «pour satisfaire ses actionnaires» (Le Monde, 10/03/1999), et choisissait ses usines françaises comme l'un des lieux de ce «dégraissage», après avoir bénéficié de très importantes aides publiques de la part de l'Etat comme des autorités régionales de la Lorraine, où le groupe s'était passagèrement fixé.

Nous rappellerons simplement que Lionel Jospin proclame la fin du chômage à l'horizon de dix ans, à La Rochelle, en août. Le même homme a pourtant reçu et fait sien en avril un rapport sur «l'avenir du système des retraites» (le rapport Charpin, voir Carré Rouge n° 11), dans lequel les prévisions extrêmement pessimistes, qui concluent à la nécessité de «réformer» ce système, préten-

duement non viable, sont construites sur un taux de chômage «incompressible» de 9%, dont l'horizon s'étend sur l'ensemble des quarante ans de la projection. Ce taux «incompressible» est celui que les technocrates de Bercy appellent le «taux de chômage non-inflationniste». Cet indicateur (dont l'acronyme anglais est le NAIRU) a la vertu essentielle de préserver les revenus des créanciers de l'inflation, en leur garantissant un taux d'intérêt réel positif. Il est devenu le fondement d'une sorte de «loi d'airain de l'emploi», qui occupe une place centrale dans la nouvelle «économie politique du rentier» (c'était d'ailleurs le titre d'un livre de Boukharine paru en 1925, auquel il faudrait adjoindre une seconde partie aujourd'hui). Dans le cas de la France, le taux de chômage «non-inflationniste», décrété par Bercy et accepté par le rapport Charpin, est de 9%. Son respect a pour effet d'exclure en permanence près de trois millions de personnes d'un accès à l'emploi, privant ainsi le système de protection sociale, fondé sur le salaire socialisé, des cotisations correspondantes, et introduisant un biais singulier dans le rapport entre actifs et non-actifs. C'est à l'aide de calculs basés sur ce niveau de chômage que la commission Charpin a pu déclarer que le système des retraites «était en péril», manifestant une adhésion totale aux exigences de préservation du niveau des revenus rentiers. En annonçant que la question du chômage sera «résolue», Lionel Jospin s'engage simplement à ne pas dépasser le seuil des 9 % (ou à ramener le chômage à ce seuil, actuellement largement dépassé) et à assurer une «rotation» aussi rapide et complète que possible des trois millions de chômeurs, au moyen de la précarité et de la chasse aux smi-

cards et autres bénéficiaires des «revenus sociaux» ?

«L'ADAPTATION»

SANS FIN

AUX EXIGENCES

DES PROPRIÉTAIRES

DU CAPITAL

La «troisième voie» affiche l'ambition d'accompagner le mouvement du «capitalisme d'aujourd'hui», afin, disent ses théoriciens, de rendre le talon de fer du libéralisme moins inhumain. Leur seul but est de veiller au respect d'un minimum de «justice sociale», mais aussi de prévenir les révoltes des salariés, des chômeurs, des paysans et de la jeunesse, révoltes dont il faut les convaincre qu'elles sont désormais parfaitement inutiles, puisque aucun autre avenir n'est possible. A cette fin, il faut anesthésier les réflexes critiques, cultiver la passivité dans le corps social.

Le travail n'est pas facile, puisque les exigences du capital sont chaque jour plus grandes et l'adaptation requise plus importante. Les méga-fusions s'accélèrent, et il ne se passe plus de mois sans que soit annoncé un nouveau plan de licenciements massifs dans un grand groupe affichant de substantiels bénéfices. Le «plan social», c'est-à-dire l'éjection pure et simple de 10 à 20% de salariés, est devenu une méthode systématique de «gouvernement d'entreprise». Autrefois, la «justification» des licenciements était faite au nom d'une rentabilité et d'une compétitivité compromises et qu'il fallait restaurer ; aujourd'hui, ils interviennent pour saluer les niveaux de profit et les pousser plus encore. Autrefois, on licenciat parce

que, soi-disant, les affaires allaient mal, maintenant parce qu'elles vont bien et qu'il est possible de les faire aller encore mieux pour le compte des actionnaires. Voyons Michelin. Après avoir acquis les sites de production de groupes plus petits qu'il a absorbés, après avoir constitué des capacités de production élevées hors de France et ensuite hors d'Europe, et après avoir déjà procédé à une succession de «plans sociaux», Michelin annonce que, pour donner pleine satisfaction aux actionnaires, de nouveaux licenciements sont nécessaires. Les mesures annoncées sont au diapason d'un régime d'accumulation à croissance très lente et à capacités de production excédentaires, dans lequel le capital est de moins en moins tourné vers la production élargie, mais où les exigences des détenteurs des titres de propriété du capital des entreprises (en tête desquels se placent les fonds de pension et les fonds de placement financier) se font toujours plus lourdes. Ils exigent 20 % de rendement sur leurs actions. Puisque c'est leur droit et que tout a été mis en place, avec la libéralisation boursière, pour qu'ils puissent en imposer le respect, il faut licencier pour satisfaire leurs exigences.

Quelle est la réponse proposée par le Parti socialiste à Strasbourg ? Que les salariés deviennent actionnaires d'une fraction du capital de leurs entreprises, dans de nouvelles moutures de l'association capital-travail chère au catholicisme social et au corporatisme. Autrefois cheval de bataille du gaullisme, c'est maintenant le Parti socialiste qui en prône la mise en œuvre. A l'heure où le capital financier accentue la pression en faveur des fonds de pension par capitalisation, chacun a compris que le Parti socialiste cherche sur-

tout à trouver une voie vers les «fonds de pension à la française» (voir les articles dans Carré Rouge n° 11, ainsi que celui qui m'a été demandé par les rédacteurs de La Pensée, n° 319, août-septembre 1999, comme apport au débat que cette revue a ouvert sur les retraites et les fonds de pension).

Quel est l'un des grands enseignements de Michelin, véritable redécouverte pour les adeptes d'un «capitalisme à la française», tant soit peu respectueux du «tissu productif» national et régional et des «intérêts nationaux», à défaut de ceux des salariés ? Que ceux qui commandent sont les propriétaires du capital, que c'est à la question de la propriété des moyens de production que se heurteront toutes les dispositions tant soit peu favorables au salariat, donc que cette question si «ringarde» reste complètement d'actualité et ne peut pas être esquivée.

LE «PARTI QUI OCCUPE

L'ESPACE DE LA DROITE»

Le passage sur des positions sociales-libérales, qui ne se distinguent en rien de celles des démocrates chrétiens (qui sont au cœur de l'idéologie de la soumission nécessaire de la société telle que le capitalisme la configure, et qui sont bien représentés au sein du groupe de conseillers et de ministres qui entourent Lionel Jospin), ainsi que le travail de mise à mort du politique entendu comme affirmation permanente des choix démocratiques des citoyens, a affaibli au point de l'éliminer tout ce qui peut (pouvait ?) encore caractériser le Parti socialiste comme un «parti ouvrier» (voir le début de débat sur ce point dans les numéros précédents de Carré Rouge). La social-démo-

cratie française, d'abord la SFIO, ensuite le Parti socialiste, a franchi bien des étapes depuis l'époque où elle se présentait comme un parti qui voulait agir, bien ou mal (et aux moments critiques plutôt mal que bien) pour faire avancer la cause des travailleurs et améliorer leur situation par la voie de réformes «graduelles». Autrefois, la social-démocratie n'avait pas la prétention de se substituer aux partis traditionnels de la bourgeoisie comme interprète de «l'intérêt général», c'est-à-dire du capitalisme comme système. Elle se contentait, pendant les périodes où la poussée de la classe ouvrière exigeait sa présence aux affaires, d'agir en «gérant honnête du capitalisme». Avec le PS actuel, il en va tout autrement.

Le Parti socialiste occupe aujourd'hui, pour reprendre l'expression des observateurs politiques professionnels, une large partie de «l'espace de la droite». Ses principaux dirigeants et ministres (auxquels il faut bien sûr adjoindre le type nouveau de dirigeant syndical produit par la CFDT en la personne de Nicole Notat) considèrent qu'ils sont, eux, bel et bien les interprètes autorisés de «l'intérêt général». Sa volonté et sa capacité de penser une politique d'ensemble, là où le RPR et l'UDF ont échoué, font effectivement du Parti socialiste ce que certains militants anti-capitalistes commencent à nommer le «nouveau parti de droite» ou le «nouveau parti de la bourgeoisie». La politique d'ensemble qu'il cherche à penser et à mettre en œuvre n'est plus «française» comme pouvait l'être celle suivie précédemment. En ce sens, il y a un abîme entre le «jospinisme-delorisme» et le «mitterrandisme». Pour les raisons qui ont été expliquées plus haut, la

politique d'ensemble fait très attention au «national», mais elle ne part pas systématiquement de lui. En lisant certains des rapports qui nourrissent la pensée et l'action du gouvernement Jospin, notamment ceux du Conseil d'analyse économique, on peut mesurer à quel point cette politique part (ou en tous cas aspire à partir) du «global». Elle cherche à penser les termes de l'insertion de la société française dans l'ordre mondial impérialiste actuel, dont elle cherche en même temps à améliorer la stabilité. Son ambition est d'agir pour le compte de cet ordre «supérieur», au moins autant que d'intérêts exclusivement ou même principalement français.

Je pense que ce développement ne peut être compris que si l'on admet, au moins à titre d'hypothèse très sérieuse, qu'un renversement radical s'est produit dans les relations entre le «national» et le «global» depuis le début de la nouvelle phase de l'impérialisme, celle qui a été nommée la «globalisation» ou la «mondialisation du capital». Dans cette phase, le problème qui se pose de façon tout à fait évidente au capital financier international est celui de trouver la stabilité qui lui manque et d'asseoir sa domination sur une base proprement globale. Cette domination doit être construite en respectant soigneusement la hiérarchie des Etats et des segments du capital financier, au premier chef la primauté des Etats-Unis, dont Lionel Jospin et son entourage ne souhaitent aucune remise en cause. Ils ont une répugnance aussi profonde pour les rivalités inter-impérialistes que pour la lutte des classes. Mais ils pensent que la stabilité de «l'ordre mondial» suppose la constitution à ce niveau d'instances de «régulation économique» véritables, pour utiliser le terme au-

tour duquel des économistes français, influents dans l'entourage de la direction du PS, ont construit une «école théorique» (celle précisément de «la régulation»).

Il est clair que le personnel dirigeant du Parti socialiste se meut plus aisément dans la mondialisation que celui des partis traditionnels de la bourgeoisie, notamment du RPR. Du fait de la combinaison particulière d'origines sociales (où la fortune héritée est demeurée l'exception) et de la formation reçue (l'ENA, la haute fonction publique et financière en France, mais aussi, pour l'entourage, de longs passages à la Commission européenne ou dans les institutions financières internationales de Washington), nous sommes en présence d'un personnel politique moins enclin à être «englué dans le national» que celui des partis de «droite» traditionnels. Ce sont des gens aptes à «comprendre le système mondial» et à penser les intérêts particuliers du capital financier français (au moins dans certaines de ses formes, car ils sont hostiles à l'impérialisme colonialiste traditionnel) dans le contexte de «l'intérêt général» de la domination impérialiste dans son ensemble.

LA CARACTÉRISATION DU PARTI SOCIALISTE ET LA QUESTION DE L'OTAN

On comprend que le groupe dirigeant du Parti socialiste n'ait pas vacillé un seul instant dans son engagement derrière les Etats-Unis lors de la guerre contre la Yougoslavie, et qu'il leur ait également apporté son appui sur la question clef de la légitimation de l'OTAN dans son rôle auto-institué de garant armé de l'ordre

impérialiste mondial du XXI^e siècle. Gérard Desportes et Laurent Mauduit ont manifestement préféré éviter de parler de cette dimension pourtant cruciale, qui leur aurait pourtant permis de parachever une analyse par ailleurs très complète. Pour ne pas marcher sur les plates-bandes des spécialistes de politique étrangère, ou par désir de ne pas charger la barque un peu plus ?

Les frontières entre la politique intérieure et extérieure sont toujours ténues, car ce qui est en cause, c'est toujours la défense d'un ordre social déterminé. Les visées précises de l'OTAN, la défense d'un ordre capitaliste «global» au compte du capital financier mondial, rendent ces frontières encore plus artificielles. La mise en place d'un nouveau «régime de sécurité international» a occupé une place déterminante dans le déclenchement de la guerre par les pays membres de l'OTAN. La compréhension des enjeux sociaux au sens large a guidé les prises de position pour ou contre la guerre. Dans le cadre de l'OMC (de même que dans celui de l'AMI, qui a été tenu en échec pour l'instant), le but recherché, et en partie déjà atteint (par le FMI également), est de donner formellement à des organisations internationales, mais en réalité aux États et aux groupes industriels et financiers qui orientent leur activité, le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des pays. Au FMI, cette intervention se fait au nom de la sécurité du crédit financier international et du «droit imprescriptible des créanciers». À l'OMC, elle se fait par l'alignement des législations sur les plus favorables au capital, au nom de «la liberté du commerce», dans les cas des marchandises, et du «droit d'établissement» pour les services. Dans le cas du projet d'accord de l'AMI,

l'ingérence se justifiait (et pour ses auteurs se justifie plus que jamais) au nom de la «liberté d'investissement» et de sa protection absolue. Le droit d'ingérence militaire, que les États les plus riches et les plus puissants voudraient faire accepter comme la norme, et qu'ils voudraient remettre de surcroît entre les mains de l'OTAN, en est le pendant. Le Kosovo a été le terrain choisi en 1999 pour faire un pas essentiel dans cette voie. La question nationale kosovare a été le prétexte dont les États-Unis ont su se saisir, avec l'aide de certains pays «alliés» et l'assentiment des autres. La guerre a apporté ruine et désolation dans les Balkans, mais elle est à fait progresser la légitimation de l'OTAN, dans le rôle que le capital financier «occidental», celui dont les bastions se trouvent de part et d'autre de l'Atlantique, lui a assigné.

Par sa politique de prise en charge des intérêts du capital financier français, comme de ceux du capital mondialisé sous domination politique américaine, et de mise à mort du politique comme «maîtrise démocratique des choix citoyens», le gouvernement dirigé par Lionel Jospin se présente comme la forme la plus adéquate de gouvernement du capital de l'époque contemporaine. Précisons encore une fois ce que nous entendons par là. Le capital qui a imposé sa domination selon les modalités du «néo-libéralisme» n'est pas un capital à dominante industrielle, orienté vers la reproduction élargie du capital et l'élargissement du salariat, mais un capital à dominante financière, dont les ponctions rentières ont enclenché une dynamique du capitalisme marquée par une polarisation extrême des richesses et des opportunités, dans un contexte de contraction tendancielle de l'accu-

mulation et de l'emploi. Aujourd'hui, les entreprises ne sont pas soumises seulement à l'impératif du profit, mais à celui du rendement «patrimonial». Les deux impératifs sont liés, mais ils ne sont pas identiques. C'est au compte du système capitaliste, à ce moment de son histoire, régi par ce régime d'accumulation précis et pas un autre, que le PS entend gouverner. Ou mieux encore, dont il entend imposer l'existence, y compris militairement, dans le cadre de l'appartenance à l'OTAN. Car il ne faut jamais perdre de vue que l'action du parti socialiste et du gouvernement de la «gauche plurielle» se situe à un moment où les effets du système commencent à susciter une opposition réelle, même si elle n'est pas organisée ; à un moment aussi où les conditions de la stabilité financière et la viabilité à moyen terme du régime d'accumulation ne sont absolument pas acquises. Les privatisations accélérées et la destruction pas à pas, de façon méthodique, en s'abritant derrière «l'Europe», de tout ce qui a été arraché en 1945 et un peu en 1968, correspondent à un vrai travail de «bousille».

SANS LE PCF,

LE GOUVERNEMENT

JOSPIN N'AURAIT PAS PU

ALLER SI VITE ET SI LOIN

Et le PCF dans tout cela ? Son rôle au sein de ce gouvernement est décisif. On est même tenté de titrer : «sans le PCF, pas de gouvernement Jospin» ! On l'a vu pour la guerre de l'OTAN au printemps ; on le voit dans le contexte de cette rentrée. En restant au gouvernement pour jouer la comédie du «grognard» qui finit toujours pas répondre présent à l'appel, et qui derrière son «opposition constructive» vote et met en œuvre

la politique conçue et orchestrée par d'autres, le PCF rend à Jospin, et donc à la bourgeoisie, un service inestimable.

Très affaibli, le PCF reste dans une large mesure un parti de militants, qui sont encore implantés dans les usines, même si c'est de plus en plus faiblement, et qui conservent une certaine influence auprès des travailleurs. Le PCF continue donc à fournir au gouvernement une caution de gauche face à une partie de la classe ouvrière. Il n'est pas secondaire ou trivial, pour les objectifs de Lionel Jospin, qu'il ait à ses côtés un Robert Hue, qui clame mois après mois que «les communistes ne sont pas les ennemis du marché». Ainsi que l'université d'été du PCF l'a montré, celui-ci a engagé dans les rangs de ses adhérents un travail de destruction des réflexes politiques égal à celui mené au Parti socialiste. Mais il y a plus. Par l'entremise des organisations qu'il contrôle ou dans lesquelles son influence est encore forte, en premier lieu la CGT, le PCF représente un instrument de contrôle social qui a été (et qui demeure) indispensable à la mise en œuvre de la politique de soumission des salariés au capitalisme libéralisé et mondialisé. Les ministres PCF ne sont pas un simple «appendice» de ce gouvernement. Ils en sont une composante essentielle. Depuis plus de deux ans, le PCF s'acquitte consciencieusement de tâches que ses ministres peuvent assumer mieux que ne le pourraient ceux du Parti socialiste, notamment dans le secteur clef des transports (Air France, la SNCF, mais aussi les routiers), où Jean-Claude Gayssot joue un rôle décisif de mise en œuvre de la politique voulue par Lionel Jospin.

Cette orientation est la seule qui s'offre à un appareil issu du stalinis-

me. Beaucoup de facteurs politiques et «sociologiques» (en fait matériels et psychologiques) disposent les cadres du PCF à jouer le rôle qui leur est demandé. En tant que parti «responsable», il a vocation à gouverner ; ses cadres, orphelins de l'époque où ils pouvaient prendre appui sur la puissance politique et matérielle de l'URSS et du mouvement stalinien international, continuent dans leur écrasante majorité à aspirer à des postes de maires, de députés, de ministres...

Le coût politique de cette orientation n'en est pas moins de plus en plus élevé. L'action des ministres du PCF au gouvernement, le vote pour ou l'abstention sur des lois comme celles sur l'EDF ou sur le budget provoquent des réactions de rejet qui commencent à se généraliser dans les rangs même du PCF. La position de la direction Hue sur la guerre de l'OTAN en Yougoslavie a accentué l'abîme qui s'est formé au sein du PCF entre cette direction et la couche de militants aux trajectoires politiques souvent très diverses, qui cherchent, avec beaucoup de difficulté mais avec une réelle volonté d'y parvenir, à rester sur (ou à retrouver) des positions anti-capitalistes et anti-impérialistes. Une fraction d'entre eux a réclamé la démission des ministres PCF du gouvernement à propos de l'OTAN et de la guerre. L'exigence sourde de nouveau à propos des positions prises par Lionel Jospin sur Michelin. Chez les salariés, les chômeurs et les jeunes appartenant à l'électorat communiste, l'incompréhension et le rejet de leur participation à la politique pro-capitaliste se traduisent sous la forme d'une abstention massive aux élections ou par un vote LO-LCR. A son tour, cet état de chose accentue encore la déception et les rancœurs

dans les rangs de plus en plus clairsemés du PCF. L'échec fracassant de sa liste «d'ouverture» aux élections européennes a illustré la réduction drastique de son espace politique.

LE CONTEXTE ET

LES BUTS DE L'APPEL

À LA MANIFESTATION

DU 16 OCTOBRE

Le PCF a atteint une situation où sa dépendance électorale et donc politique à l'égard de Lionel Jospin est de plus en plus sérieuse. La direction Hue dépend de l'alliance avec le PS si elle veut sauver les quelques positions électorales qui lui restent, mais chaque jour cette alliance rapproche le PCF de sa disparition. Lorsqu'un parti «historique» ne peut plus espérer conserver les quelques grandes villes où il détient encore la mairie en se présentant sous son propre nom et avec son propre programme, il annonce au monde que sa fin est de plus en plus proche.

C'est dans ce contexte que se situe la proposition faite par Hue à la Fête de l'Humanité d'organiser une «grande manifestation unitaire de toute la gauche contre le chômage et les licenciements» ; une manifestation qui, selon lui, ne se ferait «pas contre le gouvernement, mais en direction du gouvernement», afin de lui demander des mesures plus énergiques, pour l'aider en quelque sorte à agir «contre la politique du patronat». Il s'agit d'une initiative qui se situe dans le rôle dévolu au PCF dans le dispositif de la gauche plurielle, en connivence sur l'essentiel avec le chef du gouvernement et la direction du PS, même si ceux-ci ne sont pas certains de la capacité de la direction Hue de la mener à bien.

L'initiative vise sans doute plusieurs objectifs. Le premier serait d'offrir aux militants la «preuve» que la subordination à Jospin et au Parti socialiste n'est pas complète, que le PCF peut encore «faire sentir sa différence», justifiant ainsi la présence de ses ministres au gouvernement. Il s'agirait donc de stopper la propagation de la revendication qui commence à sourdre chez les militants : «que nos ministres quittent le gouvernement». La manifestation pourrait les convaincre que le parti ne se trouve pas pieds et poings liés face à Jospin.

Il s'agirait ensuite, à la vielle de l'ouverture des négociations avec le PS sur la répartition des futures positions de pouvoir (et de moyens matériels et financiers) au sein des municipalités, en prévision d'une victoire des listes communes, de modifier un peu les rapports de force actuels. Il s'agirait pour la direction Hue de faire la démonstration au PS qu'il a toujours affaire à la direction et à l'appareil d'un parti reste capable de convoquer une manifestation et d'en garder le contrôle. Il s'agirait même d'en apporter la preuve sur un terrain où les enjeux exacts apparaissent plus clairement aux militants et aux salariés que ce n'était le cas lors de la guerre en Yougoslavie, où la pression médiatique hostile était à son maximum. Sur la question des privatisations, du démantèlement des hôpitaux et du recours généralisé au travail précaire par les administrations et les ministères, il n'y a pas le trouble ou la confusion qui ont pu régner à propos de l'ingérence «humanaire» indispensable et la prétendue légitimité de l'OTAN.

Réussir la manifestation dans cette perspective, c'est être capable d'en contrôler les mots d'ordre préparatoires, et faire en sorte qu'ils ne

soient en aucune façon dirigés contre le gouvernement ou contre le PS. C'est être capable de convaincre de cela à la fois ses propres militants, mais aussi les organisations décidées à appuyer l'initiative. Il est évident que l'espoir initial de Robert Hue était que la manifestation rassemble toutes les composantes de la gauche plurielle, composantes parlementaires aussi bien que non-parlementaires, allant du PS jusqu'à LO et la LCR. A la suite de la manifestation à Clermont Ferrand, où la délégation parisienne du Parti socialiste, menée par Jean-Christophe Cambadélis, s'est vue prise à partie par les salariés de Michelin, le PS a décidé qu'il ne pouvait être question de courir ce risque. Fini donc la «grande manifestation unitaire de la gauche», même si le Mouvement des Citoyens s'est rallié assez vite et a signé l'appel commun, et même si les Verts ont finalement pris la décision de participer.

Un pas de plus a été franchi à Strasbourg. Profitant du bref moment d'euphorie à la suite du discours de Lionel Jospin, François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont fait monter la pression. Ils ont mis en garde le PCF «contre une alliance avec l'extrême gauche, qui conduit inévitablement à des mots d'ordre anti-gouvernementaux». La direction du PCF a répété que la manifestation a pour but de «mieux ancrer la politique du gouvernement à gauche». Le lendemain du discours de Lionel Jospin, «clarifiant ses positions» et annonçant ses mesures de pure façade, l'Humanité a titré «encore un effort, camarade Premier ministre», tandis que Jean-Claude Gayssot, invité à Strasbourg, a déclaré qu'il «s'engageait dans l'action [gouvernementale] pour que le programme annoncé par Lionel Jospin réussisse». Le plus grave

pour Robert Hue, c'est que l'avertissement lancé par les dirigeants du PS, relayé par la pression en provenance de la CFDT, ont conduit Bernard Thibaut et le groupe dirigeant qu'il a réuni à ses côtés à la tête de la CGT, à décliner poliment l'invitation à soutenir la manifestation du 16 et à y participer.

LES CONDITIONS

DE L'UNITÉ D'ACTION

En juin dernier LO et la LCR ont obtenu, dans le cadre d'un scrutin difficile marqué par une abstention populaire élevée, 5,2 % des suffrages, là où le PCF n'obtenait que 6,7 %. Dans les villes ouvrières de la région parisienne et du Nord, mais aussi à Clermont, à Brest, à Cherbourg, la liste commune attirait une fraction significative de voix traditionnelles du PCF et devançait celui-ci. Les électeurs ouvriers votaient en connaissance de cause pour une liste qui ne s'opposait pas seulement au patronat, mais aussi au gouvernement. Ce capital politique durement gagné mérite d'être préservé, consolidé. Mais il peut aussi être reperdu. Or c'est bien là un autre enjeu de la manifestation du 16 octobre, comme sans doute d'autres événements politiques des mois à venir.

La direction Hue est dans une situation où elle sera amenée de façon répétée à tenter de faire la démonstration que les positions de LO et de la LCR ne sont pas tellement éloignées des siennes, que la LCR et LO font partie d'un continuum politique qui va de l'extrême gauche au PS, en passant par le MDC de Jean-Pierre Chevènement et les Verts. Rien de tel pour freiner l'avancée de la seule force politique indépendante cherchant une issue politique dans le combat contre le capitalisme, qui s'est mani-

festée sur un ensemble de terrains de la lutte des classes et du combat politique, mais aussi au travers du vote LO-LCR.

La LCR explique de façon explicite qu'elle cherche à mettre en œuvre une politique d'unité d'action, sinon de front unique. Voyons la chose. Cette politique n'exige pas la signature d'appels communs. Au contraire, elle a comme précondition la mise œuvre du principe «marcher séparément pour frapper ensemble». Elle a la vertu de permettre, comme François Ollivier l'écrit, que «chaque force appelle sur ses propres positions» (Rouge du 23/09/99). Si tel est le cas, il faut appliquer cette ligne, et donner aux travailleurs les meilleures raisons possibles de s'engager dans l'action, ici de manifester un samedi, à un moment où la discussion parlementaire sur les 35 heures sera terminée. Si l'on choisit de ne pas appeler sur ses propres positions, mais sur un texte qui cherche, comme le veut le PCF, à donner à Lionel Jospin et à la direction du PS autant de garanties que possible que la manifestation n'est pas convoquée sur des mots d'ordre hostiles à leur politique, et n'est donc pas destinée à se transformer en manifestation contre le gouvernement, il faut en expliquer les raisons aux militants et aux lecteurs de Rouge.

L'appel politique séparé n'a d'autre but que de permettre aux révolutionnaires qui ont recours à la politique de Front unique ouvrier de délimiter les positions en toute clarté, assurant ainsi les conditions de l'indépendance politique, fondement obligatoire du Front unique. Or, au moment où nous écrivons, pour ce qui est de la manifestation du 16 octobre, ces conditions ne sont pas satisfaites. La LCR et LO ont accepté que la mani-

festation se fasse sur une ligne de pression sur le gouvernement, ligne qui fait totalement silence sur le fait que la politique que mène le gouvernement fortifie les positions du capital. Dans un autre article de Rouge du 23 septembre, signé de Christian Piquet, on lit que «c'est donc le moment ou jamais d'élargir la brèche, de dresser un rapport de forces face aux entreprises du Medef, de faire monter de la rue l'exigence d'un changement de la politique du gouvernement». Plus de deux ans après le début de la mise en œuvre de la politique de respect de Maastricht, d'austérité budgétaire, de privatisation, d'organisation de la flexibilité et de recours à la précarité, l'auteur de cet article demande aux travailleurs de croire qu'ils se trouveraient toujours dans une situation où ils auraient affaire à une politique erronée, dont ils pourraient obtenir le changement par la pression. Est-ce Rouge que nous lisons ou l'Humanité ? La phrase suivante ne va pas réellement nous fournir de réponse, tellement son auteur paraît avoir accepté le terrain défini par Hue : «La proposition du PCF d'une grande manifestation nationale à Paris, quelles que soient ses limites et les incertitudes qui pèsent encore sur elle, a l'incontestable mérite de poser la question de la dynamique sociale et politique à créer pour imposer une politique vraiment à gauche. C'est en ce sens que nous y avons, sans hésitation, répondu positivement». Dans un contexte de grande confusion politique et de fortes pressions venant de l'extérieur, c'est manifestement cette orientation qui a prévalu. Elle a conduit la LCR et LO à ne pas publier un texte présentant aux travailleurs leurs propres raisons de manifester le 16 et à signer l'appel commun. Celui-ci est sur la ligne définie par l'Hu-

manité du 28 septembre (voir plus haut), puisqu'il demande au Premier ministre, «au-delà des effets d'annonce, des actes concrets». La manifestation doit faire pression pour «une vraie loi sur la réduction du temps de travail», celle dont Jospin et Martine Aubry ont dit qu'ils en refusaient l'adoption, pour la «revalorisation des minima sociaux», dont il n'est pas question dans la loi de budget, et la «transformation des emplois-jeunes en emplois stables». Le communiqué de LO et de la LCR, qui accompagne la publication de ce texte dans Rouge du 30/09, dit de même qu'il s'agit «d'imposer au gouvernement de changer de politique».

Nous sommes certains que la LCR et LO sont très loin de penser qu'il soit possible «d'imposer au gouvernement de changer de politique». Mais, dans ce cas, comment sont-ils amenés à l'écrire dans leur communiqué commun ? Ecrivent-elles des choses comme cela dans la hâte et par «improvisation», comme certains dirigeants l'ont expliqué ? Le font-elles parce que cela correspond à leur appréciation de l'état d'esprit de la couche des militants qui a voté pour eux et qui lit leur presse, auquel cas ce serait vraiment grave. Ou est-ce simplement l'expression de la fascination qu'exerce encore sur eux la direction du PCF, et l'idée que c'est seulement en faisant «vraiment unitaire» que l'on peut se lier avec les militants ouvriers qui s'y trouvent encore ? Nous serions en présence d'une nouvelle expression de cette idée récurrente selon laquelle la direction du PCF aurait encore, quelque part et pour des raisons que personne ne comprend vraiment plus, et d'abord au sein du PCF, plus de «légitimité» que les trotskistes. Dans ce cas cela se corrigera. Mais cela ne peut se faire qu'au prix de

l'ouverture d'une discussion politique, délibérément libérée pendant un moment du pragmatisme ambiant et de l'idée qu'il faut tout couvrir, couvrir après toutes les initiatives.

L'article de François Ollivier, dans le numéro du 23/09 déjà cité, relève que «l'on ne peut exiger le blocage des plans des licenciements dans la rue et soutenir la politique d'un gouvernement qui laisse faire ces licenciements à Michelin». Il reprend ainsi à sa manière l'idée développée dans la presse d'un PCF pris dans un exercice périlleux de «grand écart» entre une politique ouvrière, qu'il n'aurait jamais abandonnée, et son soutien au gouvernement (comme si le PCF n'y participait pas, activement, à travers l'action de ses ministres). Il est à craindre que ce soit plutôt la LCR et LO qui se soient mis sous la menace du «grand écart». Comment ne pas ressentir un certain malaise à la lecture de la page 3 de Rouge du 30/09. On y trouve côte-à-côte un article sur la régularisation des sans-papiers et un éditorial elliptique qui parle, sans mentionner de façon explicite la présence du MDC, de la «convergence d'énergies venant de partis politiques, de syndicats, d'associations qui veulent tous ensemble, dans le respect de l'identité et des spécificités de tous, reconstruire un rapport de force et se faire entendre d'un gouvernement emmuré dans l'autisme». Ce genre de langage autorise Sami Nair à écrire dans Le Monde du 7 octobre que «la manifestation prévue pour le 16 octobre pour la réduction du temps de travail et contre le chômage, n'est pas dirigée contre le gouvernement Jospin». Le but immédiat de Sami Nair est de défendre le MDC des attaques de François Hollande contre la manifestation. On sent aussi qu'il a des informations qui lui permettent

de penser que nombre de militants viendront dans l'intention d'essayer de déborder ce cadre. Mais à la date où nous terminons cet article, LO et la LCR n'ont guère donné d'encouragements à ceux qui voudraient manifester clairement contre le gouvernement à venir très nombreux.

COMMENT CONTRIBUER

À «RECONSTRUIRE

UN RAPPORT DE FORCE»

Beaucoup de militants avec qui nous avons parlé sont prêts à reconnaître que la politique suivie par les deux organisations face à l'initiative du PCF a été «confuse». Ils se rassurent rapidement en disant que, compte tenu du degré élevé de déstabilisation politique de la direction Hue, cette confusion n'est «pas très grave». Ils tablent sur le débordement spontané. C'est là au mieux une position pragmatique qui ne mène pas bien loin, tellement ses fondements politiques sont faibles, et au pire une position qui ne tient compte ni des intérêts, ni du jugement politique des travailleurs. Que diront par exemple les 800 000 intérimaires et précaires employés par l'Etat (ceux des musées nationaux qui se sont battu contre Catherine Trautman, ceux des hôpitaux qui subissent tout le poids de la «rationalisation du système de santé» mise en œuvre par Martine Aubry) d'un appel qui fait comme si la précarité était le seul fait du patronat du secteur privé, comme si le gouvernement Jospin, le gouvernement de la «gauche plurielle» ne la pratiquait pas sur une grande échelle ?

La LCR et LO pensent qu'ils appliquent une politique d'unité d'action ou de «front unique». Mais leur façon

de laisser «un petit peu de crédit» au gouvernement, et de se taire sur la participation des ministres du PCF, ne renforce pas la position de ceux qui, à l'intérieur du PCF, veulent imposer l'ouverture de la discussion. Leur rôle, comme le nôtre, est d'aider à faire ressortir les questions que les militants ouvriers se posent dans la préparation du prochain congrès du PCF, dont la convocation a déjà été repoussée deux fois. Ils sont aussi en train de prolonger la participation des ministres du PCF et donc de retarder les conditions de la «reconstruction d'un rapport de force» face au capital.

L'état actuel des «rapports de force», ou plus précisément des rapports politiques de classe, ainsi que les conditions de leur modification, sont au cœur des préoccupations de tous les militants. On en trouve l'écho jusque dans le livre de Gérard Desportes et de Laurent Mauduit dont nous avons parlé plus haut. Ces derniers ont raison de souligner que les rapports de force actuels, extrêmement favorables au capital, ne sont pas le pur résultat «mécanique» de la seule «mondialisation du capital». Ils sont aussi la conséquence de l'action des gouvernements successifs, et notamment du gouvernement actuel, et cela autant par sa «gestion du politique» que par sa politique économique. Or, ce gouvernement dirigé par un personnel politique acquis à la «troisième voie», et qui en a donné les preuves lors de la guerre de l'OTAN en Yougoslavie, est un gouvernement de la «gauche plurielle». Son existence, qui repose sur la collaboration de tous les partis présents, à la mise en œuvre de son projet comme de sa politique quotidienne, est devenue l'un des éléments constitutifs décisifs du maintien et de la consolidation de ce rap-

port de force si défavorable aux travailleurs et si favorable au capital.

C'est ici que se situe le rôle des organisations politiques qui proclament leur attachement à la classe ouvrière. Il ne fait pas de doute que seule l'intervention directe et massive des travailleurs dans la sphère où le sort des «choix politiques citoyens» se décide peut modifier le rapport de force, que ce soit de façon assez temporaire ou pour une durée plus longue. Les armes en sont nécessairement la grève, la manifestation et l'organisation en assemblées et en comités élus et révocables, même si des processus politiques relevant de la démocratie représentative peuvent, dans les conditions politiques les plus favorables, venir les relayer. La dernière démonstration partielle en a été donnée en novembre-décembre 1995, où l'action contre la loi Juppé a brièvement entrouvert aux travailleurs en grève un espace politique autonome, et a modifié le rapport de force pendant quelques mois, pour certains secteurs au moins de la classe ouvrière, entendue au sens large.

Tout dépend en dernière instance des travailleurs et d'eux seuls. Mais les organisations révolutionnaires peuvent beaucoup contribuer au mûrissement des conditions subjectives de l'intervention politique autonome des salariés, des chômeurs et des jeunes. Elles peuvent le faire sur deux plans.

Le premier plan est celui de l'aide qu'elles peuvent apporter à la délimitation des frontières politiques, de même qu'à la désignation de qui est qui et dans quel camp chacun se situe. La présence dans le camp des travailleurs des militants du PCF est nécessaire. Elle est même indispensable. Mais la présence des ministres de ce parti au gouvernement

et, dans un cas au moins, à la tête d'un ministère qui se situe aux avant-postes des agressions portées par ce gouvernement au compte du capital financier «globalisé», les empêche de s'y trouver complètement, pleinement. Pour renforcer le processus en cours de regroupement des travailleurs contre le capital, comme contre le gouvernement qui lui prête main forte, les organisations révolutionnaires ont le devoir, oui le devoir d'aider ces militants, et derrière eux des dizaines de milliers de travailleurs, à défendre l'exigence que les ministres PCF quittent le gouvernement, sauf bien sûr à considérer que celui-ci n'est pas «cent pour cent à gauche», mais l'est quand même un peu, un tout petit peu. Mais cela ne peut quand même plus être la position de la LCR et LO aujourd'hui ? Renforcer le processus en cours de regroupement des travailleurs contre le capital comme contre le gouvernement, signifie de même que, dans le cadre de la CGT, il faut aider plus que jamais les militants à combattre pour renverser le cours du «syndicalisme de proposition», et même pour annuler certaines des décisions du dernier congrès. C'est le cas pour l'adhésion de la CGT à la Confédération syndicale européenne (CES), qui va vite remettre en question l'originalité, plus exactement l'identité même de la CGT, sa nature de classe. Déjà, le refus de Bernard Thibaut de laisser la CGT participer à la manifestation du 16 doit être compris comme un acte d'alignement sur la CES, donc sur la CFDT, plutôt que comme une manifestation d'indépendance à l'égard de la direction du PCF, dont il fait toujours partie. Il est évident que le refus parfois massif des militants d'y participer, ou leur refus que la CGT y appelle, ne souffrent pas de la même ambiguïté... El-

le procède, comme

le refus du Groupe des 10 ou celui d'AC! d'une opposition aux plans patronaux et aux mesures gouvernementales qui, toutes tendances confondues, en organisent l'application.

LE PROGRAMME

D'ACTION

COMME PROGRAMME

DE GOUVERNEMENT

Le second niveau où les révolutionnaires peuvent contribuer au mûrissement de l'action indépendante de classe est celui des perspectives, donc du programme. Aujourd'hui, dans le cas de LO et de la LCR, il ne peut plus s'agir ni de perspectives à long terme, à caractère général, sur la construction d'une société socialiste ou communisme, ni d'une liste de revendications, dont il serait entendu qu'elles devraient être appliquées par d'autres organisations (les partis «ouvriers» traditionnels), de sorte que c'est vers ceux-ci que ces revendications seraient dirigées. Un ensemble de raisons fait que le programme ne peut plus être autre chose qu'un programme d'action pour gouverner, un programme pour agir en faveur des travailleurs et des marginalisés, des opprimés et des exclus, donc pour gouverner avec eux dans une relation politique qui se si-

tuerait aux antipodes de la conception défendue aujourd'hui par Lionel Jospin.

Quelles sont ces raisons ? La première, c'est que le bilan politique des partis ouvriers traditionnels (en France, le PS et le PCF), pas leur bilan «historique», mais leur bilan récent, immédiat, celui dont les travailleurs ont fait l'expérience concrète, est tel que cette façon de procéder n'a plus de sens, plus de légitimité, plus de crédibilité. La progression régulière de l'abstention ouvrière aux élections est l'une des expressions du sentiment de plus en plus répandu chez les travailleurs et les opprimés, qu'ils n'ont plus personne pour les représenter politiquement. C'est le résultat bien entendu de la politique menée depuis 1997. Mais c'est aussi la conséquence d'autres facteurs profonds, touchant à la vie interne et à l'identité de ces deux partis.

Nous avons vu plus haut quelle avait été l'action de Lionel Jospin au PS pour convaincre les travailleurs que ce parti, pour lequel ils ont voté, n'est pas là pour les représenter. Chacun de ses actes a contribué à les en convaincre. Au PCF, une fois l'URSS et l'appareil international de la bureaucratie effondrés, seul un bilan sérieux du stalinisme, mené non par quelques militants isolés mais par le parti comme tel, pouvait permettre au PCF de préserver une quel-

conque identité de «parti de la classe ouvrière». En guise de bilan, c'est le reniement de la révolution d'Octobre qui a été proposé aux militants, en conjonction avec le «renouveau» et «l'ouverture vers la société». Le résultat a été une destruction accélérée de tout ce qui pouvait relever, dans les décombres de l'édifice stalinien effondré, d'une tradition «communiste», si déformée soit-elle. Depuis le saut qualitatif du soutien «extérieur», «critique» à la guerre de l'OTAN, et le refus qu'une discussion s'ouvre enfin, on a vu se répandre le sentiment que la direction est engagée dans une «politique de bouillie», de liquidation accélérée.

C'est ainsi qu'on se trouve dans une conjoncture politique où il n'y a plus de représentation politique de la classe ouvrière par ses partis traditionnels. A la place, nous avons cette situation inédite dans laquelle il y a essentiellement deux composantes de cette recomposition du mouvement ouvrier sur un nouvel axe, vers lequel toute la dernière phase de l'activité politique de Léon Trotski a été tournée (1). D'un côté, il y a des centaines, sans doute même plusieurs milliers de militants «hors parti», «non encartés», qui n'ont pas abandonné toute activité militante, ni toute perspective d'un changement radical de société (ce sont eux que nous rencontrons à ATTAC, où ils se

Aux camarades de la LCR

Claude Luchetta nous a fait parvenir une copie de la lettre qu'il a adressée à la LCR (et que Rouge a publiée). Il nous joignait une petite note qui disait : « Je crois qu'il faut une position de Carré rouge sur cette question qui est politiquement centrale. On ne peut pas leur laisser brader notre confiance ! On se fiche complètement de la reconnaissance de l'appareil du PCF ! Cette politique de la LCR est aujourd'hui un obstacle. Fraternellement. » Nous la publions bien volontiers. Elle est très représentative de l'étonnement, de l'irritation, voire de la colère que nous avons rencontrées chez nombre de militants (ou de sympathisants) de la LCR, avant la manifestation du 16 octobre, et plus encore dans le cours de cette manifestation. La présence d'Alain Krivine et d'Arlette Laguillier dans le « carré de tête », au côté de Robert Hue et de Georges Sarre, la débilite des banderoles de LO et de la LCR, l'interdiction faite à des membres de la Fraction de LO de réaliser leurs propres banderoles, parce qu'elles contenaient une remise en cause de la politique gouvernementale, tout cela ne fait que confirmer le bien-fondé des critiques de Claude Luchetta. Ce sont également les nôtres.

Camarades,

Je suis très étonné que la LCR (et LO) s'engouffre dans la journée d'action du PCF contre le chômage. Après sa défaite aux européennes et à la veille de son congrès, la direction du PCF a besoin d'une virginité politique. Pour accomplir sa sale besogne au gouvernement, elle a besoin de canaliser la colère qui monte et d'allumer ainsi un contre-feu préventif.

La journée prévue le 16 octobre par le PCF joue un rôle totalement contre-révolutionnaire. En effet, elle permet :

- d'instrumentaliser les organisations syndicales et associatives
- de canaliser une maturité et une colère qui s'approfondissent
- de légitimer la politique du PCF au gouvernement
- de protéger le gouvernement Jospin-Chirac.

Qu'allez-vous faire dans cette galère, camarades ?

Pensez-vous sérieusement détourner le caractère de cette journée ? Vous plaisantez ! A moins que le mouvement des masses s'en saisisse pour s'y engouffrer et déferler contre la politique gouvernementale... Mais je crois que nous n'en sommes pas encore là.

Pensez-vous alors que cette journée soit un stimulant pour le mouvement social ? Mais pourquoi le mouvement social aurait-il besoin de stimulant ? Vous n'êtes pas tombés de la dernière pluie. Vous avez une tradition qui n'est pas celle des organisa-

tions libertaires et des « minorités agissantes ». Le mouvement social a d'abord besoin d'une perspective politique claire... et ce n'est pas la journée du 16 qui va la lui donner !

Ou alors, vous cherchez une reconnaissance ? Celle de l'appareil du PCF et de la gauche plurielle ? Mais, bon dieu, la reconnaissance de milliers de travailleurs ne vous suffit donc pas (cf les européennes) ? Il faut encore que vous bradiez cette reconnaissance au profit d'une opération politique sordide. Pensez-vous que le « peuple de gauche » ne soit pas suffisamment désorienté ?

Je suis également scandalisé par votre appel à mobiliser les syndicats pour cette journée. Etant moi-même secrétaire départemental FSU, jamais (dans la mesure de mes moyens) je n'engagerai mon syndicat dans cette galère. L'organisation syndicale est un outil des salariés. Elle n'est pas au service des lubies politiciennes d'un groupe.

Avez-vous entendu parler de l'indépendance syndicale par rapport à tout parti et à tout gouvernement ? Oui, bien sûr ; cela fait encore partie de vos acquis (j'espère, du moins). A fortiori, lorsque ce parti est un parti de gouvernement. Et d'un gouvernement qui n'a rien de progressiste. Vous savez combien la FSU a été troublée par l'affaire Deschamp. Alors, n'en rajoutez pas !

En la circonstance, votre politique est affligeante !

Claude Luchetta

24 septembre 1999

sont regroupés par centaines). Et de l'autre, il y a la LCR et LO, qui ont en commun d'être les héritières de ce travail engagé par Léon Trotski. Le résultat électoral de LO et de la LCR traduit une somme non encore intégrée de liens de types divers avec des secteurs différents de la classe ouvrière, des enseignants, de la jeunesse. Ces résultats et ces liens leur imposent une responsabilité particulière. Il serait d'ailleurs plus juste de dire qu'ils nous l'impose, car, à Carré Rouge, nous nous sommes considérés comme partie prenante de la campagne, de même que nous sommes partie des processus politiques plus larges dont celle-ci a été un moment.

La responsabilité qui pèse sur nous n'est pas de prendre en charge des manifestations appelées par d'autres sur un terrain politique pourri. Notre responsabilité (la principale, à la limite la seule dont nous soyons vraiment comptable) est de relever le défi que tant de journalistes nous ont lancé depuis un an, et que Lionel Jospin a repris à son compte le 13 septembre (de même que François Hollande l'a fait dans son article sur le livre de Gérard Desportes et de Laurent Mauduit dans *Le Monde des Livres* du 14/09/99), c'est-à-dire de dire enfin ce que nous proposons nous, ici et maintenant, comme programme de gouvernement.

En janvier 1999, un début d'élaboration collective, qui s'est arrêtée trop vite en chemin, s'est amorcé pour la préparation des Journées d'étude sur le programme anti-capitaliste et les Etats-Unis socialistes et démocratiques d'Europe. Dans ce cadre, un premier document contenant des éléments allant dans ce sens a été produit. La LCR a aussi publié au même moment une brochure contenant des éléments programma-

tiques. Mais ni l'un ni l'autre n'a fait l'objet d'une discussion très longue ni très nourrie, car l'urgence des tâches, puis la question lancinante de la guerre en Yougoslavie ne l'ont pas rendue possible. Ce sont des militants ou des intellectuels engagés «non encartés» qui ont prêté à ces textes l'attention publique la plus sérieuse. Puisque leur but n'était pas de répondre à une échéance électorale, mais à un besoin politique couvrant toute une période de la vie sociale, celle de la recomposition politique de la classe ouvrière et de sa (ses) représentation(s) organisationnelle(s), ces documents demeurent d'actualité. Il le sont même peut-être davantage qu'ils ne l'étaient alors, et ils le deviendront toujours plus. La responsabilité de la LCR et de LO est de prendre enfin en charge l'organisation de cette discussion sur le programme de gouvernement, en y investissant les moyens politiques et matériels qui sont les leurs (notamment depuis qu'ils ont des députés européens) et dont Carré Rouge ne dispose pas. Ces organisations offriraient alors aux militants du PS et du PCF l'un des cadres d'une participation active à la recomposition politique du mouvement ouvrier, que ces militants recherchent maintenant depuis de longs mois.

militants apporteront à ce processus de recomposition dont ils devraient être partie prenante.

Note

1- On ne trouvera pas mention ici du PCI-PT. Aussi étrange et paradoxal que cela puisse paraître, les rédacteurs de Carré Rouge (dont l'OCI-PCI a été, pour nombre d'entre eux, l'organisation d'origine) ont la plus grande difficulté à déchiffrer l'activité politique et la teneur des discussions au sein du PT, et donc d'apprécier ce que ses

L'article qui suit donne le point de vue de la revue Cours Nouveau sur la situation politique française, examinée sous l'angle des rapports électoraux entre les partis après les élections européennes, ainsi que sur la construction du parti ouvrier révolutionnaire en France. Cours Nouveau est la revue internationale de l'un des courants issus de la LIT (IV^e internationale) que dirigeait Nahuel Moreno jusqu'à sa mort. Le revue est animée notamment par des militants du MAS (Argentine) et de l'ex-LST (France). Ceux-ci sont aujourd'hui membres de Voix des Travailleurs (VDT).

La «question du parti» en France après les élections européennes

En obtenant 22 % des voix dans ce scrutin à la proportionnelle, soit un pourcentage pratiquement stable par rapport au premier tour des élections législatives de 1997 (23 %) qui lui avaient permis de revenir au pouvoir, le Parti Socialiste du premier ministre Jospin est arrivé en tête des différentes listes en compétition. Avec les Verts (9,7 %) et le Parti Communiste Français (6,8 %), la «gauche plurielle» au gouvernement atteint un total (38,5 %) qui dépasse nettement celui de l'opposition parlementaire de droite (35 %). Le PS a donc pu, avec quelque raison, s'estimer vainqueur des élections européennes du 13 juin. Comment s'explique un tel résultat, à contre-courant de la tendance générale observée en Europe ? Il faut signaler plusieurs facteurs.

▮ Contre les pronostics qui pouvaient (légitimement) être faits à la fin de l'année dernière après les crises en Asie, en Russie et au Brésil, la

«gauche plurielle» bénéficie actuellement d'une conjoncture économique relativement favorable. Après 3,2 % en 1998, la croissance en France devrait atteindre 2,3 % en 1999 et les prévisionnistes anticipent une courbe ascendante.

▮ Bien que Jospin mène sur le fond une politique «social-libérale» guère différente de celle des autres partis social-démocrates européens, il prend soin de conserver un certain langage de gauche, «antilibéral», aidé de façon décisive, dans cette opération de camouflage idéologique, par les post-staliniens du PCF qui sont représentés au gouvernement par trois ministres.

▮ L'effective «pluralité» de la coalition gouvernementale lui permet pour l'instant de «ratisser large» dans l'électorat ; les Verts, qui avaient placé en tête de leur liste Daniel Cohn-Bendit, le dirigeant étudiant et «anarchiste allemand» emblématique de Mai 68, ont cette fois-

ci retenu nombre de voix qui auraient pu désertier.

▮ La crise, puis la division du Front National, expression de l'absence de conditions objectives pour le développement d'un projet de type fasciste, a sensiblement affaibli l'extrême-droite (dont les deux formations ont recueilli, ensemble, moins de 10 % des voix), ce qui a diminué d'autant la pression idéologique qu'elle exerçait sur les partis de droite mais aussi de gauche.

▮ Enfin et surtout, le PS fait figure de «pôle de stabilité» dans la vie politique française face à la dislocation de la droite traditionnelle, qui ne se remet pas de la dissolution manquée de l'Assemblée nationale par le président de la République, Chirac, en 1997 (voir Cours Nouveau n° 1).

L'EMBELLIE JOSPINIENNE

Outre la très forte abstention (53 %) (cependant moindre que dans d'autres pays de l'Union Européenne), le principal fait politique de ce scrutin a en effet été la débâcle de la principale liste de droite, organisée par le RPR (Rassemblement pour la République, néogaulliste), qui est non seulement le «parti du président» mais demeure, par le nombre de ses militants, son rapport au patronat et ses moyens financiers, la principale formation politique de la bourgeoisie française. Avec à peine plus de 12 % des voix, le RPR et ses alliés de Démocratie Libérale (droite thatchérienne) ont été dépassés par une liste de droite dissidente (gaulliste et conservatrice) de caractère «souverainiste», représentant les intérêts de secteurs bourgeois minoritaires, hostiles à «l'Europe supranationale». Forts de leur succès (13 %), les initiateurs de cette liste ont annoncé le lancement de leur

propre parti, appelé RPF (Rassemblement pour la France) en référence à la première formation constituée après-guerre par De Gaulle. L'éclatement de la droite a été complété par l'autonomisation du courant démocrate-chrétien, qui s'est constitué en parti sous le nom d'UDF (Union pour la Démocratie Française), et dont la liste aux élections européennes, en s'approchant des 10 %, a également obtenu un bon résultat.

Ainsi, face à une droite que les commentateurs décrivent comme un champ de ruines, et dans une situation sociale qui n'est pas marquée actuellement par de grandes luttes, le PS affiche ses «succès» économiques, tant en faveur du patronat (privatisations, baisse d'impôts et de charges, concentrations industrielles, bancaires et commerciales) que des salariés (légère décline du chômage — exclusivement par le développement d'emplois précaires — et augmentation du pouvoir d'achat des salariés), porte à son crédit le recul de l'extrême-droite et parvient assez aisément à maîtriser les contradictions pouvant s'exprimer au sein de la «gauche plurielle». Avec ses 22 %, Jospin semble aujourd'hui régner sans partage sur la vie politique française.

Cette embellie jospinienne, qui perdure début septembre, peut néanmoins prendre fin rapidement. L'évolution de deux paramètres sera de ce point de vue décisive. D'une part, celle de la situation économique, caractérisée par une reprise très dépendante d'un environnement international hautement instable (endettement aux Etats-Unis, surévaluation des bourses, désordres monétaires...). D'autre part, celle du mouvement social, qui jusqu'à présent n'est pas parvenu à déborder massivement les bureaucraties syndicales

pour s'affronter centralement à la politique du gouvernement, quoique des tentatives ont eu lieu dans ce sens (mouvements minoritaires des enseignants et des cheminots) et qu'une réelle effervescence se maintient, au-delà de l'avant-garde des militants organisés au plan politique ou dans des courants syndicaux combattifs.

La «méthode Jospin» se caractérise surtout par le fait d'avancer avec prudence, pas à pas, dans les attaques contre les travailleurs qui sont exigées par la bourgeoisie ; et de ne le faire qu'après concertation avec les bureaucraties syndicales, et en leur offrant quelques os à ronger. Or, pressé d'agir par les cercles dirigeants du capital financier, le gouvernement va maintenant devoir traiter plusieurs dossiers explosifs, en particulier celui de la réforme des retraites (sur lequel Juppé avait déjà buté). Et malgré toute la «bonne volonté» des directions syndicales (sans parler des appareils de la gauche politique, tous représentés au gouvernement), la réaction des travailleurs pourrait bousculer la donne.

Une telle possibilité est inscrite dans la réalité des rapports de forces sociaux et politiques. Si l'on veut parler au sujet des élections européennes «d'exception française», ce qui doit être mis en exergue n'est pas tant le score du PS que deux autres phénomènes. Premièrement, la très forte opposition au «libéralisme» existant dans la société, et qui s'est notamment traduite, dans ces élections, par le fait que la seule liste à avoir osé revendiquer ouvertement ce modèle économique et social (même si tous les partis, de gauche comme de droite, une fois au gouvernement, le pratiquent dans les faits), à savoir celle du RPR et de Démocratie Libé-

rale, a précisément été balayée ; il est également significatif que le numéro un du parti néogaulliste, tête de liste aux européennes, abandonne son poste au profit d'un concurrent qui avait voté «non» au référendum sur la ratification du traité de Maastricht et qui, selon ses partisans, «affiche des préoccupations sociales»...

Quant au deuxième phénomène, il s'agit bien sûr du résultat de la liste LO-LCR, totalement inédit puisque c'est la première fois que des organisations révolutionnaires obtiennent des députés.

UNE CONFIRMATION DE L'ESPACE POLITIQUE DE L'EXTREME-GAUCHE

Avec 915 000 voix, soit 5,2 %, la liste présentée par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire a en effet réussi à atteindre le minimum de 5 % des suffrages exprimés, nécessaire pour participer à l'attribution des sièges à la proportionnelle, et a ainsi envoyé ses cinq premiers représentants au Parlement européen (trois de LO et deux de la LCR, dont Arlette Laguiller et Alain Krivine). Elle l'a fait sur une plate-forme d'indépendance et de lutte de classe, internationaliste, clairement opposée au gouvernement. Sans doute y a-t-il eu des insuffisances et des erreurs, mais celles-ci doivent être discutées à partir de la reconnaissance du caractère révolutionnaire et essentiellement correct de la campagne menée par les deux organisations.

Ce résultat n'est pas un feu de paille. Il confirme un phénomène qui s'était déjà exprimé autour d'Arlette Laguiller (Lutte Ouvrière) à l'élection présidentielle de 1995 (5,3 %), puis autour des listes présentées par LO

et par la LCR aux élections régionales de 1998 (4,5 % en moyenne, qui ont permis l'élection de 22 conseillers régionaux révolutionnaires). Dans un pays où a toujours existé, depuis Mai 68, une tradition et une implantation d'extrême-gauche, un secteur minoritaire du mouvement des travailleurs et de la société a maintenant rompu avec les directions traditionnelles et se reconnaît depuis plusieurs années dans les propositions des organisations révolutionnaires.

Il reste que les élections européennes n'ont pas produit le «tremblement de terre» politique qu'aurait signifié un score de 7 ou de 8 %, ainsi que certains sondages en annonçaient la possibilité. Parmi les explications avancées pour expliquer le caractère finalement limité du succès escompté, plusieurs méritent d'être relevées.

Il a été établi que l'abstention, qui, comme c'est souvent le cas, a été plus forte dans les milieux ouvriers et populaires, a principalement désavantagé trois listes : celle du PCF, celle de LO et de la LCR... et celle du Front National de Le Pen.

La liste LO-LCR a été desservie par le climat de compétition avec celle du PCF, largement entretenu par les médias : l'image de trotskystes et de staliniens se disputant un (soi-disant) «héritage communiste» était en effet peu mobilisatrice et guère portée vers les tâches présentes et à venir.

Cela a certainement concouru à l'important succès enregistré par les Verts, notamment dans la jeunesse, succès également encouragé par d'autres facteurs : scandale écologique du «poulet à la dioxine» venant après celui de la «vache folle» ; image «rebelle» de Cohn-Bendit ; mais image associée dans le même

temps à un discours économique très convenu, qui permettait également de rassembler des électeurs PS désireux d'émettre un vote critique sans pour autant s'opposer au gouvernement.

Il n'y a pas eu dans ces élections un «effet Laguiller-Krivine», alors qu'il y avait eu un réel «effet Arlette» au premier tour de la présidentielle de 1995. Un tel effet électoral, geste par lequel un secteur de la population vote pour un candidat ou une liste protestataire et apparaissant «différente» même sans être d'accord avec ses propositions, a cette fois-ci bénéficié à la liste Cohn-Bendit.

Inversement, cela renforce la valeur du vote LO-LCR en tant que geste politique confirmant, voire élargissant, l'adhésion à une démarche d'opposition de gauche au gouvernement. La campagne électorale, au cours de laquelle LO et la LCR ont rassemblé dans leurs meetings et réunions publiques plus de 30.000 participants, avait déjà illustré cette donnée politique.

Le plus important est cependant qu'avec ces 5,2 %, les espoirs (ou illusions) électoraux ont laissé place à la réalité des rapports de forces. Il y a en France, de façon récurrente, des mobilisations plus ou moins radicales ; la dernière en date est celle (très populaire) d'un secteur de gauche de la paysannerie, dirigée contre les multinationales agro-alimentaires, l'OMC et la «mal-bouffe», au nom du droit pour tous de se nourrir correctement. Il y a de nouvelles organisations syndicales combattives et démocratiques, et des oppositions de mêmes caractéristiques au sein des syndicats traditionnels. Pratiquement toutes les mobilisations sont traversées par des processus plus ou moins avan-

cés d'auto-organisation. Des mouvements transversaux se développent, qui voient converger et lutter ensemble de façon solidaire des secteurs du mouvement des travailleurs et des «exclus» (sans-emploi, sans-logis, immigrés sans-papiers...). Et comme cela a été indiqué, il y a une conscience «antilibérale» massive voire majoritaire.

A PROPOS DES LIMITES DE L'AVANT-GARDE

Mais cette conscience antilibérale ne débouche pas, sauf dans un secteur très minoritaire, sur une conscience anticapitaliste ; autrement dit, ce qui domine toujours à une échelle de masse est l'illusion, à laquelle on se raccroche faute de mieux, que l'on pourrait d'une certaine façon «réguler» le capitalisme, si ce n'est au niveau de l'Etat national, du moins à l'échelle européenne («Europe sociale»), en revenant au keynésianisme des «trente glorieuses».

Par ailleurs, les directions combattives des nouvelles organisations syndicales et associatives, et plus largement la majorité des militants qui prennent l'avant-garde des luttes, ne sont pas aujourd'hui disposés à s'engager dans la construction d'une nouvelle force politique, et encore moins à en prendre l'initiative. Le discrédit de la perspective socialiste (qui débouche aussi sur un discrédit de l'action politique), l'appréhension de ceux qui ont milité politiquement dans le passé et ne veulent pas «se faire avoir de nouveau» (sentiment auquel les délires et sectes que l'extrême-gauche a pu produire ne sont pas tout à fait étrangers), et en conséquence la démarche consistant à n'intervenir qu'à un niveau (syndical ou associatif) où l'on estime pouvoir exercer plus aisément le mi-

nimum de contrôle indispensable, continuent à être prédominants dans l'avant-garde.

Or, pour pouvoir être «anticapitaliste» et pas seulement «antilibéral», il faut disposer d'un projet apte à remplacer le système capitaliste que l'on prétend renverser. Mais un tel projet fait précisément défaut, principalement du fait de l'héritage du stalinisme et des monstrueux régimes d'exploitation qu'il a engendrés ; principalement, mais pas seulement. Les organisations marxistes révolutionnaires, trotskystes, ont aussi une part de responsabilité, s'incarnant dans le fait d'avoir soit refusé (par obsession à maintenir de vieilles conceptions erronées : identification entre étatisation et socialisation, ouvriérisme, conception pseudo-léniniste du «parti-guide»...), soit différé l'indispensable débat sur la redéfinition d'une perspective socialiste, qui implique également de tirer un bilan historique et global du stalinisme.

C'est l'occasion d'évoquer une discussion qui s'est développée dans un secteur de l'extrême-gauche au cours de la période précédant immédiatement les européennes, alors que la perspective d'un «nouveau parti» (ou d'une «nouvelle force politique des travailleurs») pouvait paraître actuelle. Des camarades avaient avancé la proposition d'un «parti anticapitaliste des travailleurs», c'est-à-dire d'une organisation d'indépendance de classe qui rassemblerait de façon large toutes celles et tous ceux qui sont disposés à lutter contre le système. Qu'il faille un cadre large, pluraliste et démocratique est une évidence. On peut même ajouter que si les révolutionnaires doivent proposer les contours et axes programmatiques d'une nouvelle force politique, du

moins l'idée qu'ils peuvent en avoir aujourd'hui, ils ont tout intérêt à ne pas se lancer dans des constructions a priori qui seraient trop précises : très probablement, ces dernières voleraient en éclats, le moment venu, parce que les travailleurs eux-mêmes, au fur et à mesure que progressera la reconstruction d'ensemble de leurs organisations et de leur conscience, dans des conditions de la lutte de classes qui sont très différentes (mondialisation...) de celles qui ont prévalu durant la majeure partie du siècle, apporteront des expériences et des idées qui donneront un caractère largement nouveau à cette force politique.

Ceci dit, la proposition de parti «anticapitaliste» comporte une faiblesse fondamentale : un parti politique est par essence un regroupement de personnes qui veulent faire aboutir un projet de régime ou de société (ou, dans le cas des partis bourgeois, défendre ceux qui existent) ; aucun parti politique, pas même ceux de type travailliste, ne s'est jamais construit «contre» l'état de choses existant sans proposer une alternative, un projet «pour», et il n'y a aucune raison pour que cela ait changé (aucune en tout cas n'a jusqu'à présent été avancée). Selon une contribution publiée récemment dans les pages de la revue Carré Rouge, il faudrait, pour pouvoir avancer dans la voie nécessaire «d'un nouveau parti anticapitaliste des salariés», éviter la démarche qui se baserait sur «une vision idéologique et non pas politique». Mais opposer politique et idéologique est dépourvu de sens : un parti politique est par définition «idéologique». Si c'est un vrai parti prolétarien, digne de ce nom, on peut même ajouter qu'il se doit d'être y compris largement «utopiste».

Se mobiliser contre le système actuel, sans avoir aucune idée de ce que l'on veut mettre à la place, refléterait une sorte de nihilisme étonnant, voire inquiétant, et serait en tout cas peu susceptible d'enthousiasmer et de libérer les énergies créatrices de millions de femmes et d'hommes, ce que l'on suppose être notre objectif. D'ailleurs, si la grande majorité des militants d'avant-garde du mouvement social n'est pas prête aujourd'hui à s'engager politiquement, c'est bien parce qu'elle ne voit pas de perspective de transformation sociale pour laquelle il vaille la peine de s'engager. On ne trouvera pas de substitut à la nécessité de débattre et d'élaborer en vue de redéfinir la perspective révolutionnaire socialiste, en plongeant dans le bilan du siècle qui s'achève et en partant des expériences actuelles les plus avancées des mobilisations des salariés et des exclus (auto-organisation, démocratie, etc.).

LO, LA LCR, LEURS RESPONSABILITÉS ET PERSPECTIVES

L'un des enseignements des élections européennes est cependant que cette perspective d'un «nouveau parti», capable de dépasser en les intégrant les réalités des différentes organisations d'extrême-gauche, grâce à l'existence d'un mouvement objectif plus large (c'est-à-dire de milliers de travailleurs, de jeunes, d'animateurs des luttes qui soient prêts à s'engager dans une telle construction), reste posée comme nécessité et possibilité à l'échelle de la période en cours, mais ne peut pas trouver de concrétisation dans la conjoncture présente. En outre, le résultat du 13 juin a eu pour consé-

quence de polariser, bien plus que précédemment, le champ politique de l'extrême-gauche autour des deux organisations qui se présentaient. Ce qu'elles vont faire sera donc décisif.

Rien de fondamentalement nouveau ne point malheureusement du côté de Lutte Ouvrière. Dans un numéro de sa revue théorique paru peu avant les élections, la direction de cette organisation expliquait en substance qu'elle avait présenté une liste commune avec la LCR, non pour des raisons de principes ou stratégiques, mais parce qu'en se présentant seule LO n'était pas certaine de passer la barre des 5 % permettant d'avoir des députés, et que dans un tel cas de figure ses électeurs ne lui auraient pas pardonné de ne pas s'être alliée avec la LCR. La direction de LO peut donc affirmer aujourd'hui, de son point de vue, que la justesse de son analyse et de sa politique a été établie... Immédiatement après les élections, elle a signalé que ces élections n'avaient apporté aucun élément nouveau, que la liste Laguiller-Krivine avait recueilli un pourcentage similaire mais beaucoup moins de voix que la candidature d'Arlette Laguiller en 1995, que le recul du PCF n'est pas bon car le total des voix PCF-LO-LCR a régressé par rapport aux élections les plus récentes, qu'il faut toujours construire un «parti communiste révolutionnaire», sur le modèle des partis socialistes et communistes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, mais que ceux qui votent pour l'extrême-gauche continuent à ne pas y être disposés, et que par conséquent il n'y a rien d'autre à faire que de continuer comme avant.

Il est significatif que, comme après la présidentielle de 1995, LO ne capitalise pas son succès du 13 juin en ter-

me de développement organisationnel. Cette composante du mouvement trotskyste a eu le très grand mérite de mener pendant des dizaines d'années un travail systématique d'implantation dans la classe ouvrière, ainsi que de s'opposer en permanence aux gouvernements «de gauche» qui ont accédé aux affaires depuis 1981. Mais elle affiche aujourd'hui toutes les limites qui découlent d'une conception surannée du parti, de la politique, de la classe ouvrière, du monde.

Dans la foulée de la campagne électorale et des attentes qu'elle a suscitées, tant LO que la LCR ont annoncé qu'elles entendaient maintenir des formes d'intervention commune, à commencer par celles qui paraissent évidentes au niveau de leurs élus européens. Un tel front unique doit être préservé et dans toute la mesure du possible élargi et développé, car c'est une nécessité pour notre classe, pour ses luttes les plus immédiates comme pour sa capacité à reconstruire une perspective politique qui lui soit propre. Cela ne signifie cependant pas qu'il y aurait aujourd'hui la possibilité de constituer un «parti d'Arlette et Alain». Il faudrait pour cela que se développe dans l'avant-garde des travailleurs un mouvement «vers un nouveau parti» qui soit suffisamment fort pour faire éclater les cadres et conceptions sectaires, qui sont devenus des obstacles absolus à toute construction révolutionnaire. Contribuer au développement «par en bas» d'un tel mouvement, démocratique, socialiste et révolutionnaire, doit être notre objectif et notre tâche.

La dynamique de la LCR est différente. La campagne électorale des européennes a signifié pour elle une nette réorientation politique à gauche, dont elle tire d'ailleurs déjà

quelques fruits. Cette organisation revient de loin. Sur la base de l'idée erronée que la «recomposition du mouvement ouvrier» se ferait principalement à partir des partis traditionnels social-démocrates et stalinien, et d'une analyse également erronée de la nature de ces partis et de leurs gouvernements, la LCR avait longtemps prétendu se positionner «à gauche de la gauche mais au cœur de la gauche». Dans un pays impérialiste ayant depuis 18 ans connu 12 années de gouvernements «de gauche», qui ont naturellement tous agi comme de fidèles gestionnaires du capital, cela signifiait, sinon abandonner, du moins renvoyer à des jours meilleurs la défense d'un projet révolutionnaire. Il n'y a pas si longtemps, sa presse affirmait encore que «Jospin chevauche deux logiques contradictoires» (entre capital et travail), ou bien présentait la loi Aubry dite des «35 heures», dont le but est de généraliser la flexibilité au service du patronat, comme un point

d'appui possible pour les luttes. Aujourd'hui, elle dénonce la logique patronale de la loi Aubry, combat le «social-libéralisme» du gouvernement Jospin, et se propose de lutter pour une alternative de gauche à cette politique. La différence est substantielle, même si les conceptions erronées qui ont été dominantes dès 1981 sont loin d'avoir été consciemment dépassées.

Plus important même que le contenu du changement d'orientation (car on ne peut nullement exclure que surviennent des évolutions en sens contraire), il y a le fait que la LCR a démontré en pratique qu'elle était capable de procéder à une telle réorientation à gauche. Sans doute parce qu'elle a trois particularités, qui la singularisent par rapport à toutes les autres organisations : une insertion forte dans les expressions les plus avancées du mouvement ouvrier et «social», dont le vote extrême-gauche est précisément une traduction politique ; un caractère

démocratique ; le maintien d'une tradition marxiste vivante, non ossifiée. Le fait qu'elle se prépare à intégrer les militants de Voix de Travailleurs n'est pas non plus indifférent. Contrairement à Lutte Ouvrière, affectée d'un sectarisme incapacitant, et aussi au courant «lambertiste» (Parti des Travailleurs) dont les anciennes qualités révolutionnaires ont été noyées dans un océan de corruption bureaucratique, la LCR reste ainsi un outil de lutte pour la révolution et le socialisme. Elle est le cadre politique pouvant permettre aujourd'hui d'avancer dans la voie de ce nouveau parti des travailleurs qui n'est pas immédiatement à l'ordre du jour.

La situation politique n'a pas fini de nous réserver des surprises. Qui aurait dit, il y a seulement un mois, que le Parti communiste appellerait à une manifestation dans laquelle il se retrouverait aux côtés de l'extrême-gauche, en prenant le risque d'une manifestation à caractère anti-gouvernemental ? Qui aurait pensé que Jospin se sentirait obligé de se livrer, devant les parlementaires du Parti socialiste, à ces gesticulations dans lesquelles la presse a voulu voir un «virage à gauche» ?

La situation politique et l'extrême-gauche :

de l'unité pour les élections au nécessaire regroupement des révolutionnaires

Pour imprévus qu'ils aient été, ces événements récents ne font qu'obéir à la logique de la situation politique. Le mécontentement du monde du travail grandit à proportion des coups portés contre lui, et il faut bien qu'il s'exprime d'une manière ou d'une autre. Faute d'une alternative politique, il le fait par les canaux détournés des partis mêmes dont la politique au gouvernement est discréditée aux yeux des travailleurs et suscite une révolte qui, pour être rentrée, n'en est pas moins réelle.

C'est à cette situation que nous, militants d'extrême-gauche, devons être à même de répondre. Alors que le monde du travail perd sa confiance dans les partis de la gauche gouvernementale, s'exprime le besoin que prenne corps une nouvelle force politique, capable d'exprimer ce mécontentement sans ambiguïté, et de définir la perspective de la reconstruction nécessaire du mouvement ou-

vrier, sur une base de classe, en toute indépendance des partis gouvernementaux.

«EFFET MICHELIN», LUTTE DES PETITS PAYSANS : LA PRISE DE CONSCIENCE DES MÉFAITS DE LA MONDIALISATION, DU LIBÉRALISME

Ces derniers développements s'inscrivent dans une situation politique caractérisée par la tendance, à l'œuvre depuis 4 ou 5 ans, à une transformation en profondeur dans les consciences, qui reflète les bouleversements survenus dans le domaine des rapports économiques à l'échelle de la planète.

Le tournant vers la mondialisation, entrepris il y a une quinzaine d'années, cette offensive des trusts impérialistes pour s'ouvrir, avec l'aide de leurs Etats, de nouveaux champs d'action, la disparition de l'URSS et des barrières opposées par certains Etats des pays pauvres à la pénétra-

tion du capital financier, la déréglementation du droit du travail et des protections sociales entamées par les Etats des puissances impérialistes, ont abouti à ce libéralisme impérialiste que nous voyons à l'œuvre aujourd'hui, capitalisme sauvage sous la houlette de la centaine de trusts qui règnent sur l'économie mondiale.

C'est maintenant que certains de ses effets dévastateurs commencent à être perçus, et identifiés comme tels, par une fraction du monde du travail. L'ont montré tout récemment le mouvement des petits paysans et de la Confédération paysanne en lutte «contre la mondialisation», et ce que la presse a appelé «l'effet Michelin», l'émotion et l'indignation qui ont accompagné l'annonce concomitante d'une augmentation des profits du trust et des 7 500 licenciements qu'Edouard Michelin a cyniquement présentés comme une nécessité pour rester dans les premiers rangs de la compétition mondiale, à savoir la lutte entre les trusts les plus puissants pour arracher le maximum de profits aux salariés, et pour enrichir en priorité ses actionnaires.

Et ce ne sont certes ni les «propos corrigés» de Jospin ou des parlementaires socialistes, ni la tentative de Robert Hue et des dirigeants du Parti communiste de sauver ce qui leur reste de leur base militante par l'appel à manifester le 16 octobre, qui enrayeront ces transformations, pas plus que tous les efforts pour les détourner de leur véritables ennemis au nom de l'anti-américanisme et du nationalisme. Bien au contraire, cela ne peut que les accélérer en révélant le double jeu de la gauche gouvernementale, à condition que les militants les plus conscients se donnent les moyens d'intervenir politiquement dans ce contexte. En formulant des

positions fidèles aux seuls intérêts des travailleurs, des chômeurs, des exclus, des jeunes, nous sommes ces révélateurs qui aident ainsi les opprimés à s'émanciper eux-mêmes des illusions qui les paralysent. Nous ne pouvons le faire qu'en rompant avec l'image de nous que le PCF a, pendant des années, fabriquée, celle de gauchistes sectaires et donneurs de leçon, incapables de solidarité entre eux et hostiles au PC.

La manifestation du 16, et surtout, et bien au-delà, la situation politique dont elle est l'expression et le révélateur, un de ses mérites, en est l'occasion. Robert Hue nous l'offre, il serait pour le moins maladroit de la refuser.

LA RUPTURE DU MONDE DU TRAVAIL AVEC LES DIRECTIONS DU PARTI SOCIALISTE ET DU PARTI COMMUNISTE

A l'origine de ces manœuvres est le fait que, dans les partis de gauche, les parlementaires et autres élus réalisent à quel point la politique libérale menée par le gouvernement auxquels ils participent est impopulaire et risque de leur aliéner leurs soutiens militants, compromettant leurs chances, à plus long terme, de poursuivre ou de mener à bien leur carrière de politiciens.

Le discrédit des partis au gouvernement s'exprime depuis plusieurs années par la forte abstention dans l'électorat de gauche, mais de plus en plus également par les résultats de l'extrême-gauche qui expriment de façon positive le mécontentement croissant et une volonté de lutte. Lesquels exercent leur pression sur les travailleurs qui militent au sein des partis de gauche et des syndicats, d'autant plus, bien sûr, que, salariés ou chômeurs, ils subissent eux-mêmes la politique anti-ouvrière du gouvernement.

Nombreux aujourd'hui sont ceux qui s'émancipent de leur solidarité avec le gouvernement, et il est probable que les dernières tergiversations de Jospin ou de Robert Hue les aideront à s'en affranchir jusqu'au bout, alors qu'apparaîtra clairement leur hypocrisie.

Car déjà, les dirigeants du Parti socialiste sont en train de promouvoir, sous couvert de nouveaux droits pour les travailleurs, l'actionariat salarié, à savoir des «fonds de pension de gauche» destinés à offrir de nouvelles possibilités d'opérations financières aux trusts français. Quant aux dirigeants du Parti communiste, ils n'ont pas laissé longtemps d'ambiguïté sur leur volonté de rester au gouvernement, multipliant les déclarations de responsabilité vis-à-vis de celui-ci.

Dans le même temps où la fraction du monde du travail qui avait encore l'espoir de les voir changer de politique et de renoncer au libéralisme, se convainc qu'il n'y a rien à attendre de ces politiciens, s'impose à l'extrême-gauche la nécessité d'apparaître comme une alternative politique, et cela plus seulement sur le seul terrain électoral, mais avec la perspective de la construction d'un parti des travailleurs, d'un parti de lutte.

LE REGROUPEMENT DES RÉVOLUTIONNAIRES, ÉTAPE VERS LA CONSTRUCTION D'UN PARTI DE LUTTES

De ce point de vue, la manifestation du 16 octobre en constitue une occasion, et il est de l'intérêt de tous ceux qui veulent œuvrer à cette perspective d'y participer. L'abstention au nom de grands principes n'est pas de mise. Le Parti communiste appelle ses militants à manifester, sinon directement contre le gouvernement, au moins contre la politique du Parti

Socialiste, ce qui, de toute évidence, se confond inévitablement. Nous sommes à leur côté et souhaitons le succès de cette manifestation.

Risquons-nous de cautionner la démagogie politicienne de Robert Hue, ou n'est-ce pas plutôt l'occasion de la révéler, non en faisant la leçon comme bien souvent par le passé, mais en offrant une perspective, au coude à coude, aux militants et sympathisants en rupture ? Nous savons, et nous n'avons aucune illusion là dessus, que les dirigeants du Parti communiste ne peuvent pas changer de politique, ni renoncer à participer à la gestion des affaires de la bourgeoisie. C'est pourquoi, notons-le au passage, il ne nous semble pas opportun de demander la démission des ministres communistes. Ils font la politique de leur parti, la seule possible : c'est bien cela qu'il s'agit de démontrer, dans les faits. Non pour que le PC fasse une autre politique que celle qui est dans sa nature, ce qui serait vain, mais pour que les travailleurs se détournent de cette politique pour faire la leur.

C'est en manifestant que nous pourrions, en même temps que nous affirmons que nous sommes aux côtés de tous ceux qui veulent exprimer dans la rue le mécontentement du monde du travail, contribuer à éclairer les militants et sympathisants du Parti communiste sur le jeu de leur direction, en dénonçant clairement la politique du gouvernement et en définissant la perspective de la construction d'une alternative politique. C'est également un moyen pour influencer les choix devant lesquels se trouvent LO et la LCR, en affirmant la nécessité que l'extrême-gauche regroupe ses forces pour œuvrer dans le sens de la construction, sur une base de classe, d'un parti des travailleurs.

Un double mouvement s'opère dans la situation politique : l'approfondissement de la rupture d'une partie des travailleurs, dont la fraction la plus militante, et de la jeunesse, avec la politique des partis au pouvoir, et le besoin du regroupement de toutes les forces anticapitalistes et antigouvernementales, autour de l'extrême-gauche. Cette tendance est à l'œuvre depuis 4 ou 5 ans. Elle s'est manifestée aussi bien sur le terrain des luttes que sur le terrain électoral, pour la première fois aux présidentielles de 95. LO avait donné alors une ébauche de réponse aux problèmes posés par cette situation, avant de se dérober aux responsabilités qu'elle impliquait. Depuis lors, ce courant ouvrier d'extrême-gauche a continué à se manifester et à s'imposer avec une telle évidence que les directions de la LCR et de LO ont dû constituer une liste commune aux élections européennes, à travers lesquelles s'est exprimée, aux yeux de nombreux travailleurs, une force politique ayant ses représentants dans la personne d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine.

Il s'agit aujourd'hui que ce courant politique s'organise sur le terrain de la lutte, s'ancre dans le monde du travail et dans la jeunesse, et affirme son existence dans les entreprises, les quartiers, les lycées et les facultés. C'est à cela que nous entendons contribuer avec tous nos camarades d'extrême-gauche, et tous les militants du mouvement ouvrier qui sont en train de s'affranchir de la politique de leur direction.

Mais comme toute transformation en profondeur, celle-ci s'opère à travers autant de crises que sont les remises en cause du passé qu'elles impliquent. Et ce aussi bien parmi les militants des partis et associations de gauche, qui sont en train de rompre avec leurs illusions passées sur les

politiciens du PS et du PC, et plus profondément avec leurs illusions dans les élections et la possibilité d'amender le système capitaliste, que dans l'extrême-gauche, confrontée pour la première fois à une situation où elle a un rôle déterminant à jouer qui lui impose de rompre avec les raisonnements et les attitudes politiques hérités de son passé d'isolement où elle a dû défendre ses idées à contre-courant.

C'est de la conjonction de ces deux mouvements que naîtra la nouvelle force politique qui est en train de prendre forme aujourd'hui. On peut regretter que les choses n'aillent pas plus vite, mais il faut le temps que les maturations nécessaires de part et d'autre s'opèrent, celles, à différents degrés, de l'ensemble des acteurs. Il ne s'agit pas non plus, bien entendu, de s'en remettre aux seules conditions objectives, mais on ne peut peser dans le sens de cette perspective que si on comprend à quel point la situation politique et les conditions objectives font de la naissance de cette force politique un besoin irrépensible, et que si, dans le même temps, on mesure les progrès accomplis.

NOTRE INTÉGRATION DANS LA LCR, POUR ŒUVRER À LA CONSTRUCTION D'UNE ALTERNATIVE RÉVOLUTIONNAIRE

C'est dans ce contexte et avec l'objectif d'œuvrer à la construction de cette alternative politique, que notre tendance s'apprête à intégrer la LCR, pour agir dans le sens d'une unification des forces militantes de l'extrême-gauche qui lui permette ainsi d'offrir un cadre commun, large et démocratique à tous les travailleurs et les militants soucieux des intérêts de leur classe.

L'exclusion par la direction de LO des militants qui sont à l'origine de notre

tendance était l'expression d'une crise au sein de cette organisation, et plus largement de l'extrême-gauche. Face à la situation nouvelle pour les révolutionnaires, qui s'est révélée en premier à elle au moment des présidentielles de 1995, LO est restée prisonnière du passé, de sa conception de l'autoconstruction, d'un élitisme et d'un moralisme à travers lesquels elle avait préservé son indépendance politique à l'égard des partis de gauche. Parallèlement, l'évolution de la situation politique a amené la LCR à changer d'orientation politique, à renoncer à la recherche d'alliances avec des forces politiques qui ne se situent pas sur le terrain de la classe ouvrière et de la lutte de classe, tentatives de la part de ses militants d'échapper à l'isolement auquel était réduit l'ensemble de l'extrême-gauche. Ce qui l'a conduite à rechercher un accord avec LO en vue de constituer une liste commune aux élections européennes, et à envisager aujourd'hui l'intégration de notre tendance.

Intégration que, pour notre part, nous avons envisagée très tôt après notre exclusion de LO. Nous avons depuis ce moment-là milité pour le regroupement des révolutionnaires, fusionnant avec les camarades de l'ex-LST, sur la base d'un projet commun pour la construction d'un parti démocratique des travailleurs révolutionnaires, et en rupture avec cette conception de l'autoconstruction qui enferme aujourd'hui LO dans un sectarisme à l'égard du reste de l'extrême-gauche, qui risque de la conduire à s'illusionner sur ses capacités à avoir, seule, une politique en direction du PCF, sans tomber dans un certain suivisme à son égard. La situation nouvelle et les transformations auxquelles elle conduit font de la LCR aujourd'hui l'axe autour duquel peut se construire le cadre commun large et démocratique suscep-

tible d'accueillir tous les militants et travailleurs de gauche, tous les jeunes, qui veulent lutter pour inverser le cours des choses et pour la transformation de la société. Cette évolution est rendue possible du fait de l'évolution générale de la situation politique et sociale, mais, plus précisément, du fait de la dynamique qu'entraînent les relations avec LO. Cette dynamique a inévitablement un effet retour positif sur LO elle-même. Dans nos raisonnements, nous n'opposons nullement la Ligue à LO, mais nous nous situons dans une perspective de dépassement que crée la situation nouvelle à laquelle nous sommes confrontés.

Il ne s'agit bien sûr pas de lancer des proclamations, mais de formuler la perspective de l'organisation de cette nouvelle force politique, et d'encourager tout ce qui va dans le sens de la mise en place de ce cadre commun, en commençant par l'unification des forces de l'extrême-gauche. La radicalisation d'une fraction du monde du travail, le besoin du regroupement de ses forces pour faire face à l'offensive libérale du patronat et du gouvernement poussent à cette unification des révolutionnaires, dont les idées sont les seules qui puissent servir de base à la renaissance d'un mouvement ouvrier de lutte.

Cette situation qui exige la rupture de l'extrême-gauche avec les travers hérités de son passé où, isolée, elle ne pouvait que subir la pression du modèle stalinien, avec, en particulier, cette perversion consistant à jeter l'anathème sur ses proches, nous offre en même temps la possibilité de cette transformation. Car c'est seulement en nous inscrivant dans cette perspective nouvelle, en redonnant toute leur actualité aux idées marxistes à la lumière des problèmes qui se posent aux militants, aux tra-

vailleurs et aux jeunes qui se sentent d'ores et déjà partie prenante de cette force, que nous pourrions réévaluer le passé de façon fructueuse.

Notre intégration à la LCR, l'enrichissement que constituera la fusion de deux traditions militantes différentes parce que la réalité qui en résultera en sera un dépassement, peuvent être un point d'appui essentiel pour un regroupement plus large des révolutionnaires, dont nos camarades de LO, et au-delà, des forces militantes du monde du travail.

Il nous faut plonger dans la mêlée et rechercher la plus large démocratie et confrontation. S'y refuser reviendrait à laisser passer la chance historique qu'a le mouvement trotskyste d'œuvrer au renouveau du mouvement ouvrier révolutionnaire dont s'impose aujourd'hui le besoin dans le monde du travail. Prendre prétexte de divergences ou de désaccords pour tourner le dos à ces tâches, reviendrait à tourner le dos à nos responsabilités par crainte de la démocratie. Invoquer la démocratie comme l'anti-sectarisme contre les autres est une exercice facile, voire démagogique, la pratiquer, lui donner vie concrètement n'est pas affaire de proclamation mais de vigueur révolutionnaire. Les révolutionnaires comme les travailleurs dans leurs luttes ont besoin de cette démocratie, vivante, concrète, liée directement à l'action. Tous ceux qui trouvent des justifications dans le passé ou dans les divergences actuelles pour rester à l'écart de ce regroupement nécessaire dans l'extrême-gauche, n'auraient aucune chance d'y jouer un rôle dynamique pour préparer le mouvement plus vaste qui se dessine.

Dans cet article, l'auteur, qui est militant syndical à la CGT, montre à quel point la seconde loi Aubry est un texte soigneusement «ficelé». Son caractère profondément anti-ouvrier ne serait pas modifié même si les amendements proposés à grand renfort de publicité par les partis, syndicats ou courants politiques de la «gauche plurielle» étaient tous acceptés par le gouvernement.

Contenu et enjeux du second projet de loi des 35 heures

La première loi Aubry, sous couvert d'organiser la réduction du temps de travail, avait plusieurs objectifs. Le premier était de casser ce que les patrons appellent les rigidités de l'organisation du travail, d'étendre la flexibilité à une large échelle dans les entreprises. Pour cela, elle proposait aux patrons, en échange des 35 heures, l'annualisation du temps de travail, la modulation des horaires qui permettent d'économiser sur les majorations d'heures supplémentaires, l'utilisation de l'intérim, etc. Pour les convaincre, le gouvernement avait une arme efficace : les aides financières substantielles distribuées s'ils pouvaient 6 % d'embauches pour une réduction de 10 % du temps de travail, ou même un maintien des effectifs en «évitant des licenciements».

Le second but était de poursuivre et d'amplifier le travail d'intégration des directions syndicales dans les remises en cause des acquis des travailleurs. Le gouvernement cherchait

ainsi à faire adopter par les directions syndicales les reculs avant de les généraliser, en poussant à la négociation entreprise par entreprise, le plus souvent à l'initiative et sous la pression patronale, l'obtention des aides étant conditionnée à la signature d'un accord. Toutes les confédérations sont entrées dans le jeu et ont négocié et signé des accords.

Ces accords «d'aménagement et de réduction du temps de travail» négociés par les syndicats, et dont le patronat se félicite, contiennent en général le blocage ou la modération salariale, le plus souvent sur trois ans, et la modulation des horaires sur l'année. Les embauches, quand elles se produisent, ont lieu dans les secteurs d'encadrement, de maintenance, et peu à la production directe. L'effet combiné de ces trois aspects est une dégradation brute des conditions de vie et de travail des salariés. En préparation du débat parlementaire, sous la pression de l'effet Michelin et du mécontentement des travailleurs à l'égard de la réduction du

temps de travail à la mode Aubry, les députés de la gauche plurielle ont déposé des dizaines d'amendements. Dans ceux des députés du PS, on s'inquiète de la durée maximale de travail sur la semaine, de la réduction du temps de travail pour les cadres ; on refuse de maintenir l'abattement des charges sociales sur les temps partiels, on discute du double SMIC, du référendum, de la définition du temps de travail effectif... Le PC a choisi de mettre en avant, avec les Verts et le Mouvement des citoyens (MDC), quatre amendements qui se veulent significatifs. Celui demandant l'intégration dans le code du travail de la définition du temps de travail effectif de la première loi ne pose aucun problème au gouvernement : c'est avec cette définition que les patrons réussissent à démontrer aux travailleurs qu'actuellement, avec les pauses, les jours de congés exceptionnels, etc., ils ne travaillent pas 39 heures, mais 37, 36, voire moins encore. Celui proposant le maintien de la formation professionnelle dans le temps de travail ne fait que maintenir la situation actuelle, le projet de loi essayant d'étendre la régression avalisée dans certains accords. Deux autres peuvent provoquer des débats un peu plus animés : celui demandant la suppression de la période transitoire en ce qui concerne la taxation des heures supplémentaires et celui conditionnant l'attribution des aides à la création ou à la préservation des emplois. Mais ils sont bien limités, car la période transitoire s'exprime avec d'autres aspects que celui de la taxation des heures, et la conception même des aides structurelles n'est pas remise en cause, seulement les conditions d'attribution.

Qu'ils soient au PS, au PCF ou aux Verts, les députés qui vont deman-

der ces changements se gardent bien de conditionner leur vote à l'adoption des amendements. Mais il faut ajouter qu'au-delà de cette «difficulté», les aspects non abordés par les députés ont autant d'importance que ceux qui le sont : y compris avec les amendements, la loi n'est toujours pas acceptable, car la plupart des attaques contre les travailleurs que contient la loi ne seraient pas annulées. En effet cette loi, par sa structure même, organise dans tous les articles des attaques contre les travailleurs, de sorte que les amendements ne pourraient pas remettre en cause sa logique globale profondément anti-ouvrière.

LA PÉRIODE DE TRANSITION.

La question du délai d'application de la loi est importante pour les embauches. En effet, les employeurs cherchent toujours à les éviter, pour diminuer la part des salaires et augmenter leurs bénéfices. Dans l'industrie, ils améliorent la rentabilité du travail, la productivité, par des modifications de procédés de fabrication, d'organisation du temps de travail, qui visent à faire travailler plus et différemment les salariés. Dans les services, tout simplement par une intensification du travail : dans le nettoyage, de nombreuses entreprises ont bien réduit le temps de travail... sans diminuer les surfaces à nettoyer : les salariées doivent faire les mêmes tâches en 10 % de temps en moins. Toute disposition qui oblige les employeurs à diminuer brusquement le temps de travail est plus contraignante et peut les obliger à embaucher. Toutes celles qui prolongent le délai d'application, mettent en place des paliers, leur permettent de s'adapter pour embaucher le moins possible.

Avec cette seconde loi on est servi.

LA DATE DE L'OBLIGATION LÉGALE (ART 1).

Pour l'effet d'annonce, la durée du travail passe bien à 35 heures le 1^{er} janvier 2000, sauf... pour les entreprises de moins de 20 salariés. Au moins un salarié sur trois du privé ne les verra qu'en 2002, s'il n'y a pas de changement d'ici là. En outre, les fonctionnaires sont toujours en l'état actuel exclus de la réduction du temps de travail. Des négociations sont engagées pour «la mise en place effective des 35 heures» qui s'étaleront sur deux ans. Bilan : les 35 heures en l'an 2000 ne concerneront qu'un tiers des salariés.

LE PAIEMENT ET LE NOMBRE DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (ART 2).

C'est un gros enjeu : si les patrons peuvent continuer à imposer de fait des horaires à moindre coût jusqu'à 39 heures et plus... ils ont tout le temps de s'adapter selon leurs besoins à la nouvelle donne, et de maintenir, sans surcoût excessif, les horaires actuels sous une autre forme. Pour que la loi les contraigne à diminuer le temps effectif travaillé, les heures supplémentaires doivent être chères et leur nombre maximum limité.

La solution simple était de maintenir la majoration légale des heures supplémentaires à 25 % dès la première heure travaillée au-delà de 35 heures, de maintenir le contingent annuel à 130 heures, voire de le diminuer, de maintenir le seuil de déclenchement du repos compensateur (actuellement de 50 % pour les entreprises de plus de 10 salariés) au-delà de la 3^e heure supplémentaire hebdomadaire travaillée, de diminuer le maximum hebdomadaire (48

heures sur une semaine et 46 en moyenne sur 12 semaines). On est bien loin de tout cela.

n La première année d'application de la loi (2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés, 2002 pour les autres), l'employeur les paiera 10 % plus cher, puis, dans le régime définitif, 25 % plus cher.

Ce supplément donnera lieu à autre chose qu'une majoration de salaire : «une bonification de 25 %». Il est ensuite précisé : «A défaut de convention ou d'accord, la bonification est attribuée sous forme de repos». Or, l'attribution de repos complémentaires avec l'annualisation ne fait qu'augmenter l'amplitude des variations d'horaires sur l'année : elle sera peu appréciée par les salariés. La convention ou l'accord peuvent prévoir le versement d'une majoration de salaire équivalente. Les salariés ont tellement de problèmes d'argent, vu le niveau des salaires, et sont habitués depuis si longtemps à arrondir les fins de mois avec les heures supplémentaires quand ils le peuvent, qu'on peut être sûr que le gouvernement espère ainsi pousser les travailleurs à souhaiter la conclusion d'accords d'entreprise prévoyant le paiement au lieu de la récupération.

Autre innovation du projet : dans les entreprises où la durée collective de travail est supérieure à la durée légale, «chacune des quatre premières heures supplémentaires donne lieu à une bonification de 15 % et à une contribution de 10 %». L'idée est étrange. Premièrement, si la loi prévoit 35 heures, pourquoi prévoit-elle immédiatement les cas où la durée collective dépassera ces 35 heures ? Qui, et comment, vérifiera quelle est cette durée collective ? Deuxièmement, c'est une disposition qui sanctionne le salarié... quand c'est l'employeur qui ne respecte pas la loi !

Troisièmement, cet argent gagné par les salariés est versé à un fonds pour l'emploi : «le produit de la contribution [...] est versé au fonds créé par la loi [...] de financement de la Sécurité Sociale de l'année 2000 assurant la compensation de l'allègement des cotisations sociales». Les sommes payées par les patrons qui n'iront pas dans la poche des salariés retourneront dans celles des patrons sous forme d'exonération de charges. En résumé, quand les patrons ne respectent pas la loi, ce sont les salariés qui payent les patrons !

Enfin, et c'est probablement le plus important, on passe d'un système où les 8 premières heures supplémentaires (de 39 à 47 heures) étaient payées avec 25 % de majoration, les suivantes avec 50 %, à un nouveau système où les 12 premières (de 35 à 47 heures) sont, dans le meilleur des cas, payées à 25 %, et les suivantes à 50 %.

n Le seuil de déclenchement du repos compensateur de 50 % dans les entreprises de plus de 10 salariés (article L 212-5-1 existant) ne change pas : 42 heures de travail hebdomadaire. Cela aura pour conséquence la marginalisation de ce type de repos compensateur mis en place pour renchérir les heures supplémentaires. Dans le système actuel, avec une durée du travail régulière, de 39 à 42 heures, la majoration est de 25 % ; de 42 à 47 heures la majoration est de 25 %, à laquelle s'ajoute (dans les entreprises de plus de 10 salariés) le repos compensateur de 50 % ; et, à partir de la 48^e heure, la majoration devient de 50 % en plus du repos compensateur : l'heure coûte alors au patron 100 % de plus. Le nombre d'heures concernées par le repos compensateur a beaucoup diminué avec la modulation des horaires sur l'année, qui fait disparaître

les heures supplémentaires en moyenne sur l'année. Il va finir par disparaître avec le système proposé où l'on aura : de 36 à 39 heures, bonification de 25 % (ou de 15 % plus 10 % de contribution) ; de 39 à 42 heures 25 % de majoration et la suite comme avant, mais décalée de 4 heures.

Les employeurs qui utilisent massivement les heures supplémentaires sont donc avantagés par ce projet : ils n'auront aucune raison d'arrêter ! n les maxima d'heures sur une semaine (48) et sur 12 semaines en moyenne (46) ne changent pas : avec cette réduction du temps de travail, on pourra continuer à faire travailler des salariés bien au-delà de 40 heures par semaine.

n La situation est encore aggravée par le fait que le contingent annuel n'est pas modifié : il reste fixé à 130 heures dans le schéma définitif, après la période de transition. Il y a juste une petite diminution à 90 heures en cas de modulation des horaires au-delà de la plage 31-39 heures, qui n'engage à rien puisqu'avec une modulation de cette ampleur, l'employeur peut facilement éviter un tel nombre d'heures supplémentaires.

Mais cela ne suffisait pas. La période de transition augmente le contingent annuel pendant 2 ans. La première année, le seuil de déclenchement du décompte du contingent est fixé à 37 heures ; il est donc augmenté de plus de 90 heures. La seconde année, le seuil est fixé à 36 heures : il est encore augmenté de plus de 45 heures.

Rappelons que sur une année civile, toutes les heures supplémentaires à partir de la 131^e ouvrent droit, en plus des majorations de 25 ou 50 %, à un repos compensateur de 100 % pour toute heure supplémentaire travaillée : elle coûte donc alors à l'em-

ployeur 125 ou 150 %. Dans certaines professions (bâtiment, entreprises spécialisées dans les interventions dans les grosses boîtes, commerce...) il n'est pas rare que l'on atteigne 130 heures par an. Le projet de loi est une aubaine pour ces employeurs : le coût des heures supplémentaires diminue considérablement. Compte tenu des contraintes de concurrence auxquels ils sont soumis, on peut prévoir qu'ils profiteront largement de cette possibilité.

n Toujours rien pour faciliter le contrôle de la durée du travail. Un des problèmes les plus importants aujourd'hui est que, dans les entreprises qui recourent massivement aux heures supplémentaires, elles ne sont pas payées, ou payées seulement en partie, ou payées en prime, sans les majorations légales ni les repos compensateurs. Le contrôle de la durée réelle de travail est très difficile avec l'annualisation. Non seulement les effectifs de l'inspection du travail sont insuffisants, mais en outre les moyens d'investigation sont très limités. Toujours rien pour changer cet état de choses.

UNE SEULE MODULATION (ART 3).

Sont éliminés du code du travail les types de modulations qui n'impliquaient pas une réduction du temps de travail. De fait elles ne s'appliquaient plus, et cette modification ne fait qu'entériner la réalité. Mais la loi offre aux patrons de nouvelles souplesses dans la modulation :

n elle permet d'organiser, «le cas échéant, l'activité des salariés selon des calendriers individualisés». La seule limite est que l'accord doit préciser les conditions de changement des calendriers individualisés. Mais si de tels accords sont signés, la situation des salariés sera pire, car il

est moins difficile de refuser une modification de calendrier en groupe qu'individuellement.

n les modifications du programme de modulation n'ont pas à être soumises au CE, contrairement aux règles bien établies de consultation du CE : ni la représentation institutionnelle des salariés, ni les salariés eux-mêmes ne pourront donc s'opposer à la modification du calendrier prévisionnel.

n le délai de prévenance est fixé à 7 jours et peut être diminué par voie d'accord. Tant pis si on avait décidé de fêter son anniversaire avec des amis sur une journée de repos prévue dans la modulation : la loi permet à l'employeur de modifier les horaires et les jours travaillés à la semaine.

Notons que cette deuxième loi part du principe que l'annualisation des horaires de travail, la flexibilité sont devenus des acquis. Répétons que ce n'est pas un progrès social de déterminer les conditions de vie et de travail de millions de personnes en fonction des commandes et des contraintes financières qui demandent de ne pas faire de stock.

UNE DURÉE ANNUELLE DE TRAVAIL (ART 3).

Le code du travail prévoit pour la première fois une durée annuelle maximum. Avant, la seule référence annuelle était le contingent d'heures supplémentaires. C'est la matérialisation juridique de l'annualisation comme principe.

Certains accords signés fixaient la durée annuelle au-dessus de ce maximum : au moins, les 1600 heures seront une référence commune. Mais pourquoi 1600 heures ? Le calcul du temps de travail annuel d'un salarié qui travaille 5 jours par semaine (2 jours de repos hebdomadaire), a 25 jours de congé par an,

bénéficie en moyenne de 8 jours fériés et ponts dans l'année, donne 1596 heures. C'était d'ailleurs le chiffre du rapport de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

On aurait pu arrondir à 1590 heures, pourquoi arrondir en plus, en faveur des patrons ?

LA RTT SOUS FORME DE REPOS : LA MODULATION OUVERTE SANS ACCORD À PETITS PAS (ART 4).

Sans accord d'entreprise, l'employeur pourra réduire le temps de travail par l'attribution de journées ou demi-journées de repos équivalentes aux heures effectuées entre 35 et 39 heures «selon un calendrier préalablement établi». Le texte prévoit que le même procédé n'est possible sur l'année qu'avec accord d'entreprise.

En fait, cette disposition autorise l'employeur à moduler sur 4 semaines en dessous de 39 heures sans aucun accord d'entreprise. La modulation de la durée du travail d'une semaine sur l'autre, quand elle a été mise en place, imposait un accord d'entreprise. Avec cet article on entre dans la voie de la modulation laissée au libre choix de l'employeur. La limite laissée dans le texte sur l'attribution de ces congés sur l'année va vite être mise en cause. Qui sanctionnera l'employeur qui modulera sur 6 semaines, puis sur 8, ou qui modulera en dessous de 41 heures, etc. ? Que restera-t-il de cette limite dans quelques années : pas grand chose sans doute, quand on voit les assouplissements de plus en plus grands donnés à la modulation par voie d'accord.

TEMPS DE TRAVAIL DES CADRES (ART 5).

Pour éviter de trancher simplement et de dire qu'à part les cadres dirigeants, dont personne ne se préoccupe, la législation sur la durée du travail s'applique à tous les salariés, y compris les cadres, le texte prévoit un montage d'une complexité inimaginable.

Il définit trois types de cadres, les «cadres dirigeants», les «cadres intégrés dans une équipe» et les «autres cadres», avec des règles différentes dans les trois cas. Si la notion de cadre dirigeant est assez claire et de fait déjà en application, la différenciation entre les deux autres catégories laisse perplexe quiconque se penche sur la question.

Le problème majeur est que les cadres ont une durée du travail hebdomadaire plus fréquemment proche des 45 ou 50 heures que de 39 heures. En partie parce que les patrons veulent économiser et chargent au maximum de travail ceux qu'ils ont, en partie aussi parce que l'importance et le pouvoir dans l'entreprise sont proportionnels à la charge de travail, et que certains cadres se prêtent à ce jeu. Il est indispensable de traiter de cette question pour tous les salariés, pour les cadres eux-mêmes, mais aussi pour ceux qui sont sous leurs ordres : comment éviter les pressions pour dépasser la durée du travail de cadres qui sont présents dans l'entreprise beaucoup plus longtemps que les salariés avec qui ils travaillent ? Les cadres doivent être soumis à la même réglementation que tous les travailleurs.

Toute différenciation des textes en fonction de la qualification est un précédent dangereux. On voit déjà dans certaines entreprises des systèmes de décompte du temps pour les techniciens qui s'apparente à ceux des cadres. Sans répondre au vrai problème de la durée du travail des

cadres, ce texte ouvre la voie à une innovation négative pour tous les salariés : l'application de la législation de la durée du travail de manière différente en fonction de la qualification. Rien ne justifie cela, les textes actuels prévoyant la RTT par jours de repos notamment, sont largement suffisants pour régler la question des cadres.

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL (ART 6).

La définition change : sont à temps partiel les salariés dont la durée de travail est inférieure à la durée légale ou conventionnelle de travail. Cela signifie une extension du nombre de salariés à temps partiel, puisque aujourd'hui seuls sont considérés comme tels les salariés dont les horaires de travail sont inférieurs d'au moins un cinquième à la durée légale de travail. Pour les salariés, c'est plutôt mieux, car la législation sur le temps partiel est assez contraignante, et ceux qui étaient entre le temps partiel et la durée légale étaient vraiment dans une situation difficile. Pour les employeurs, c'est une aubaine, le jackpot des aides, car l'abattement de 30 % des cotisations sociales n'est pas remis en cause par le projet de loi. Toute embauche sous CDI d'un salarié à temps partiel ouvrira droit à cet abattement de 30 % non cumulable avec les autres exonérations prévues par la loi. Le cumul est possible pour les salariés à temps partiel dont le contrat a ouvert droit avant la date de la loi à l'abattement de 30 % : BINGO!

Les textes précisent certains aspects de la protection des salariés à temps partiels :

▮ possibilité de refuser des heures complémentaires au-delà des limites fixées par le contrat de travail, ou de-

mandées moins de 3 jours avant la date de leur réalisation, de refuser d'accepter une modification de la répartition de ses horaires pour des «obligations familiales impérieuses ou une période d'activité fixée chez un autre employeur»

▮ limitation des possibilités de temps partiel annualisé, qui ne pourra exister que par voie d'accord ou à la demande du salarié «en raison des besoins de la vie familiale»

Les formules sur la vie familiale de fait entérinent l'idée que le temps partiel est adapté pour les femmes qui doivent s'occuper de la famille : on ne parle pas du salaire d'appoint, mais on en a intégré l'idée.

Ces modifications sont formelles, car elles ne concernent que les aspects favorables aux temps partiels choisis, alors que le problème essentiel est que trop souvent le temps partiel est imposé et que les salariés ne souhaitent qu'une chose : arriver à travailler à temps complet

Les patrons de ce fait s'en donnent à cœur joie. Dans certaines professions (nettoyage, gardiennage, commerce...) ils embauchent à temps partiel et font travailler celles et ceux qui acceptent de répondre à la demande jour et nuit quasiment un temps complet. Si des récriminations sont faites, on retourne au temps prévu par le contrat. Là dessus, c'est le silence radio. La législation prévoit bien la requalification du contrat «lorsque, pendant une période de 12 semaines consécutives, l'horaire moyen réellement effectué par un salarié a dépassé de deux heures au moins par semaine, ou de l'équivalent mensuel de cette durée, l'horaire prévu à son contrat» en ajoutant à l'horaire du contrat la différence. Mais la loi ne prévoit pas de possibilité de sanction par l'inspection du travail si le patron ne l'applique pas : il

faut aller aux prud'hommes. Et on souhaite bien de la joie aux salariés à temps partiel le temps du jugement (plusieurs mois) : en fait, cette disposition ne s'applique quasiment pas, faute de moyens efficaces pour contraindre les employeurs.

LE COMPTE ÉPARGNE-TEMPS (ART 9).

Il y a d'une part extension des heures de repos, qui peuvent être affectées à ce compte, et extension des possibilités d'utilisation ultérieure (formation, passage à temps partiel pour des motifs familiaux, cessation progressive d'activité). Le nombre de jours inscrits au compte ne pourra dépasser 22 et ils devront être pris dans les 5 ans.

Pas de remarque particulière sur cette mesure qui concerne peu de salariés.

FORMATION ET RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (ART 10).

Le projet donne la possibilité à l'accord de réduction du temps de travail de prévoir «les conditions dans lesquelles, après accord du salarié, les actions de formation peuvent être organisées, pour partie sur le temps de travail, et pour partie hors du temps de travail». Là encore, les limites données sont formelles. «Ces actions de formation [...] ne peuvent être destinées à adapter, entretenir ou actualiser les compétences requises par les activités exercées par le salarié et doivent avoir pour objet le développement professionnel et personnel du salarié». Cela ne peut masquer la régression que cette mesure risque de représenter, car toutes ces formations jusqu'à présent se faisaient sur le temps de travail.

UNE INNOVATION IMPORTANTE

Le chapitre suivant de la loi s'intitule «développement de la négociation et allègement des cotisations sociales». C'est une innovation juridique importante à deux titres :

▫ l'allègement de cotisations sociales n'est pas soumis à une obligation de création ni de maintien d'emplois, mais au simple respect de la loi
 ▫ l'allègement est simplement conditionné par l'existence d'un certain accord dans l'entreprise, sous des formes les plus diverses et de plus en plus éloignées de l'accord d'entreprise.

En résumé, on finance les entreprises pour qu'elles appliquent une obligation légale dès lors que l'employeur discute avec les salariés et leur représentation, alors qu'on sanctionne financièrement les salariés (voir dessus) lorsque la loi n'est pas appliquée. On est bien loin de la négociation entre l'employeur et les syndicats sur la base des revendications des salariés, avec des travailleurs organisés indépendamment des patrons. Ici, on pousse tout le monde à négocier, la carotte des aides pour l'employeur et le bâton des sanctions financières pour les salariés.

L'ALLEGEMENT DES COTISATIONS SOCIALES (ART 11).

Les sommes qui sont ici discutées sont énormes et non limitées dans le temps. En outre, leur motivation n'a plus rien à voir avec l'emploi puisque, dans l'exposé des motifs, il est précisé que l'exonération de 4000 F par an est cumulable avec «la composante bas et moyens salaires du barème d'allègements». Le système mis en place est le suivant :

▫ pour un salarié à temps complet dans une entreprise à 35 heures payé au SMIC, l'employeur bénéficie d'un allègement de cotisations sociales sur la sécurité sociale de 21 500 F chaque année, l'addition de 17 500 F pour les bas salaires et de 4000 F pour la réduction du temps de travail. Cette somme représente environ 85 % des charges patronales considérées.

▫ Pour les salariés payés entre le SMIC et 1,8 fois le SMIC, la somme diminue par paliers successifs 1,1 = 17 700 F ; 1,2 = 14 600 F ; 1,3 = 11900 F ; 1,4 = 9 600 F ; 1,5 = 7 700 F ; 1,6 = 5 900 F et 1,7 = 4 400 F

▫ Pour les salariés payés 1,8 fois le SMIC et au-delà, l'aide est forfaitaire et fixée à 4000 F par an et par salarié.

On s'aperçoit donc que l'essentiel de la motivation est de diminuer le coût des bas salaires en le conditionnant à la réduction du temps de travail à la mode Aubry. Derrière la loi des 35 heures et le développement de la négociation, se cache la satisfaction d'une revendication patronale ancienne : on est bien loin de la réduction du temps de travail et de la résorption du chômage, sauf à accepter l'argument selon lequel il y a du chômage car les salaires sont trop élevés. Mais les employeurs n'embauchent pas des salariés (en dehors des petits boulots de service) parce qu'ils coûtent moins chers, ils embauchent quand cela leur est indispensable et préfèrent économiser... même un salaire au SMIC.

Qui va payer ces dizaines de milliards ?

Un fonds sera créé par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2000 qui assurera «la compensation intégrale», financé par l'Etat et les organismes de protection sociale, sans mentionner les

sommes prises sur les salariés dans les entreprises où la loi n'est pas appliquée. On précise « Leur contribution est déterminée à partir du surcroît de recettes et des économies de dépenses induites par la réduction du temps de travail [...] les règles de calcul [...] sont définies par décret ». Ce sont donc les impôts et les cotisations sociales, pour l'essentiel payés par les travailleurs, qui financeront ces aides aux patrons. Comme la compensation intégrale sera rediscutée régulièrement par décret, comme les décomptes des économies liées à la RTT sont très vagues, on peut craindre encore une fois que ce type de manipulation augmente le déficit des régimes de protection sociale.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA NÉGOCIATION (ART 11).

Jusqu'à la première loi, un accord d'entreprise était un accord signé entre l'employeur et une ou des organisations syndicales représentatives dans l'entreprise. Si pendant longtemps les accords de branche ou d'entreprise ne pouvaient être que plus favorables que les obligations légales, petit à petit, dans les 20 dernières années, le rôle des accords a changé, traitant de questions comme la formation professionnelle ou pouvant être moins avantageux pour les salariés que la loi. Avec la première loi, le gouvernement avait institutionnalisé à la fois l'octroi d'aides à la signature d'accord et aussi un système permettant la signature par des salariés mandatés par une organisation syndicale. Le projet va encore beaucoup plus loin dans la possibilité de signature d'accords en dehors de toute représentation syndicale et de toute organisation indépendante des travailleurs dans l'entreprise.

Pourtant, on connaît déjà les limites

des formes actuelles, où trop souvent sont négociés et signés des accords qui ne sont pas appréciés par la majorité de ceux qui sont concernés.

Détaillons les conditions des formes de discussion validées pour ouvrir droit à l'allègement :

n l'accord d'entreprise classique. Une innovation : il n'ouvre droit aux aides que s'il est signé par un ou des syndicats majoritaires aux dernières élections professionnelles ou, s'il est signé par des organisations minoritaires, s'il reçoit l'approbation de la majorité du personnel lors d'un référendum « organisé à la demande d'une ou plusieurs organisations signataires ».

Cette mesure est plutôt positive, puisqu'elle élimine les accords signés par des syndicats qui ne représentent pas les salariés ou dont l'indépendance vis-à-vis du patron n'est pas réelle. Mais si la préoccupation est la démocratie, et pas seulement la justification d'attribution d'aides, pourquoi ne pas élargir la possibilité de référendum dans l'entreprise ?

n l'accord signé par un salarié mandaté est soumis aux mêmes règles. Quand on connaît les pressions sur les salariés dans les petites entreprises, on peut s'interroger sur la validité de votes qui, de fait, ne sont pas secrets. La précédente loi, si elle a permis dans quelques cas limités l'entrée d'organisations syndicales dans les entreprises, a le plus souvent permis à l'employeur d'avoir un accord selon ses désirs. On a vu la secrétaire du directeur, l'employée du service paye, le chef d'équipe, etc., sollicités par l'employeur, se faire mandater et signer ce qu'il avait préparé, à quelques virgules près, avec un syndicat extérieur ayant peu les moyens de réellement apprécier ce qui se passe dans l'entreprise. Et

la mesure selon laquelle « les organisations syndicales reconnues représentatives au plan national peuvent bénéficier d'une aide de l'Etat destinée à soutenir les actions de formation des salariés qu'elles mandatent » ne change que peu de choses : seuls les mandatés motivés syndicalement le feront.

A cela s'ajoutent deux nouveautés.

n L'accord signé par un ou des délégués du personnel dans les entreprises de moins de 50 salariés, qui devra être « approuvé par les salariés à la majorité des suffrages exprimés et validé par une commission paritaire nationale de branche ». Cette mesure est encore pire que le mandatement, puisqu'elle exclut tout regard syndical sur la négociation. On va voir les employeurs qui ne voulaient pas voir les syndicats, quels qu'ils soient, même sous forme de mandaté, faire élire des DP à leur botte et signer des accords qui ne seront contrôlés par personne. La validation par la commission paritaire de branche ne semble tout simplement pas réaliste. Le critère essentiel sera de savoir si les services du Ministère du travail auront comme consigne de refuser tout allègement tant que cette validation n'aura pas été faite... on voit tellement de « souplesses » pour faire du chiffre !

n Enfin, un chef d'œuvre dans les entreprises de moins de 11 salariés. Si l'employeur fait approuver par la majorité de ses salariés le document établi par lui « précisant les modalités selon lesquelles la durée du travail est fixée », il a l'allègement de charges. On voit tout de suite des salariés dans un magasin de 3 salariés refuser ! Cette mesure offre tout simplement aux employeurs la possibilité de recourir à l'annualisation, à la modulation, aux changements d'horaires de travail sans aucune limite,

avec une caricature de démocratie comme validation.

LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL (ART 15).

Le refus par les salariés de la modification du contrat de travail, suite à une RTT organisée par un accord, «est réputé reposer sur une cause réelle et sérieuse et est soumis à la procédure applicable en cas de licenciement individuel» : cette disposition élimine le risque pour l'employeur d'être obligé d'engager une procédure de licenciement pour motif économique.

SALARIÉS AU SMIC (ART 16).

En fait, cet article ne concerne que les salariés au SMIC et les temps partiels, ce qui indique qu'il n'y a aucune obligation au maintien du salaire pour tous les autres. Les aides sont pour les patrons, et pour les salariés, c'est dans la plupart des cas le blocage des salaires sur 2 ou 3 ans, car peu d'accords osent envisager une diminution des salaires. Le projet prévoit une garantie du

maintien de salaire assuré par le versement d'un «complément différentiel de salaire». Lorsque le taux horaire du SMIC n'augmente pas, on crée deux SMIC, un pour les salariés en place, un pour les nouveaux embauchés. Et comme rien ne doit être simple, il y aura deux types de nouveaux embauchés: ceux «occupant des emplois équivalents à ceux occupés par les salariés» au SMIC toucheront le complément, les autres ne le toucheront pas. Ce dispositif permet toutes les manipulations, dont les salariés les plus mal payés seront les victimes. Il est transitoire et prendra fin au plus tard le 1^{er} janvier 2005, date à laquelle le SMIC bas devrait avoir rattrapé le SMIC maintenu. D'ici là, il y aura deux SMICs.

POUR CONCLURE

Comme on le voit, derrière la RTT se cachent, en plus de l'annualisation et de la modulation systématisées et de plus en plus possible sans accord d'entreprise, de multiples avantages financiers pour les employeurs, et notamment une aide massive aux bas salaires, une remise en cause de

la place de la négociation dans l'entreprise, la mise en place d'un double SMIC pour plusieurs années, etc.

Tous les militants attachés à la réduction du temps de travail sans perte de salaire, sans flexibilité, avec embauches correspondantes, sans aides aux patrons, se doivent donc de combattre cette loi, d'exiger son retrait et de se mobiliser pour une autre loi.

Trop de militants, qu'ils soient syndicaux ou politiques, méconnaissent encore la nature des activités de la Confédération syndicale européenne (CES) à laquelle la CGT a adhéré voici quelques mois et face à laquelle SUD cherche à se déterminer. L'auteur de cet article, qui est chercheuse qualifiée au Fonds national de la recherche scientifique, Université libre de Bruxelles, est l'auteur d'une thèse sur la CES ainsi que d'un livre plus général sur L'Europe syndicale, Editions Labor, Bruxelles, 1997. Carré Rouge est heureux de poursuivre ainsi sa collaboration avec des chercheurs militants belges. Elle nous permet de mieux comprendre la manière, dont ils abordent les problèmes auxquels nous sommes tous confrontés.

A propos de la Confédération syndicale européenne (CES)

L'euro-syndicalisme et les menaces d'intégration profonde des syndicats dans un système de pouvoir autoritaire et de pensée unique

Par méconnaissance, beaucoup de gens sous-estiment encore le poids et l'influence de l'énorme machine de « mise en conformité » de la pensée et de l'action économique et politique que représente aujourd'hui le système politique, administratif, juridique et judiciaire de l'Union européenne. Le risque auquel ce système nous confronte n'est rien moins que l'affaiblissement très sérieux de la démocratie en Europe. Celui-ci se fait par la perte d'indépendance et la subordination des deux principales institutions socio-politiques, les institutions parlementaires et les organisations syndicales, qui ont permis

l'exercice d'une démocratie, faisant une part au caractère contradictoire des intérêts du capital et du travail et aux conflits que cela suppose. En se prêtant au jeu du « partenariat », du « dialogue » et du « consensus » avec la Commission européenne et les lobbies patronaux, la CES participe à ce processus.

UN SYNDICALISME

INDÉPENDANT EST

PLUS NÉCESSAIRE QUE

JAMAIS

Aujourd'hui, l'existence d'un syndica-

lisme contestataire, revendicatif, indépendant, plaçant au centre de son action l'amélioration et la transformation des conditions de travail et de vie de l'ensemble des populations, en vue d'atteindre une situation d'égalité dans les droits et dans les faits pour tous, reste toujours aussi indispensable qu'il l'était lorsqu'il est né. Nous sommes confrontés à un capitalisme financier qui, à partir de la fin des années soixante-dix, a vampirisé de façon de plus en plus marquée le travail productif tant à l'échelon local, national que mondial. Ce capitalisme a entraîné une déstructuration de l'ensemble de l'édifice du droit social et un démantèlement progressif des mécanismes publics et collectifs de redistribution plus égalitaire des richesses. Attaques contre les systèmes de sécurité sociale par la baisse des cotisations, privatisation des services publics, diminution du budget social des Etats, grippage de la libre négociation collective : les occasions de combats syndicaux ne manquent pas. Et le réflexe de les mener par delà les frontières est plus que jamais nécessaire et salutaire.

L'internationalisme syndical n'a pas vocation à demeurer simplement un thème académique ou le sujet de discours pour clôture de congrès. Il porte sur les questions auxquelles les salariés des pays avancés sont confrontés, mais il porte aussi sur leur rapport au reste du monde. Alors que les pays industrialisés de longue date (Europe occidentale, Etats-Unis, Canada, Japon) ont tout de même plus ou moins doublé la richesse nationale produite au cours d'une période de vingt-cinq années (1975-99), pendant la même période, l'exploitation dans le travail et la dégradation dans les conditions de vie d'une immense partie des populations du globe se sont très fortement accentuées. Le rapport publié en 1998

à la demande du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) révélait ainsi que l'écart de revenus entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres de la planète était passé de 1 à 30 en 1960 à 1 à 82 en 1995 (1).

Le cadre d'action fourni potentiellement par la CES peut donc sembler de prime abord tout à fait se justifier. Cependant, après avoir mené des recherches depuis plus de dix ans sur cette structure d'«euro-syndicalisme» et sur l'histoire sociale et institutionnelle de l'Union européenne, je dirais qu'au mieux il pourrait peut-être le devenir. Mais il pourrait le faire seulement à condition de connaître des transformations profondes et sérieuses. Pour cela il faudrait que les militants syndicaux soient conscients des enjeux propres à cet élément constitutif du pouvoir supranational en Europe qu'est la CES (2). Quelques rappels historiques sont indispensables pour mieux décrypter le présent.

AUX ORIGINES DE L'ENGAGEMENT SYNDICAL PRO- EUROPÉEN

Selon la perspective qui lui est propre, la CES a réussi aujourd'hui le pari que certains dirigeants syndicaux ont fait au moment de sa constitution en 1973 : créer au niveau de la CEE une structure de syndicalisme régional unitaire qui transcenderait les grands clivages idéologiques hérités de l'histoire entre syndicalismes socialistes ou social-démocrate, chrétien et communiste, et faire triompher un syndicalisme de négociation et de collaboration. Le but a été atteint, mais au prix de l'indépendance que beaucoup de ces syndicats voulaient défendre sur l'orientation qu'ils avaient choisie. La CES regroupe maintenant 67 confédérations syndicales, soit la quasi to-

talité du mouvement syndical d'une Europe large, incluant les pays d'Europe centrale et orientale. Elle a réussi par étapes à intégrer des courants qui s'opposaient à elle au départ sur la question justement de la construction européenne.

Le terme «euro-syndicalisme» désigne les structures syndicales qui se sont constituées parallèlement aux institutions politiques européennes, pour apporter un soutien au démarrage de l'intégration européenne. Au moment de sa fondation, il trouve l'un de ses points d'ancrage idéologiques essentiels dans la lutte contre le communisme. Les dirigeants syndicaux socialistes/sociaux-démocrates et chrétiens d'alors avaient placé dans le processus européen un haut niveau d'affectivité. Dans leur engagement européen personnel viennent se mêler de façon inextricable au moins trois facteurs : la volonté que se construise un rapprochement des peuples au-delà du nationalisme, pour éviter le retour des pulsions guerrières et celui du nazisme (3) ; le souci de stabiliser la démocratie autour d'une économie de marché où l'expansion économique permettrait le développement du progrès social et invaliderait par conséquent le modèle soviétique concurrent ; enfin le projet que le syndicalisme «responsable» soit définitivement reconnu comme l'interlocuteur privilégié par le pouvoir politique. Une conviction profonde d'alors, qui perdure au sein de la CES aujourd'hui, c'est que tout vaut mieux que la «non-Europe» (4). Cette conviction politique a eu comme effet d'inhiber les réflexes de défense des travailleurs chez les dirigeants syndicaux européens chaque fois que le projet de construction européenne est entré, ou entre encore, clairement en conflit avec les intérêts des salariés, occupés ou chômeurs. Ainsi dans le cas récent des politiques

européennes de privatisation, où l'offensive de la Commission contre le secteur public s'annonce pourtant clairement dès le tout début des années quatre-vingt (5), la CES n'a entrepris aucun mouvement d'opposition coordonné au niveau européen. Elle a fait sienne la position défendue par le pouvoir européen comme quoi les privatisations sont une des conditions nécessaires à l'amélioration des performances économiques et à la poursuite de la construction européenne. La CES a manifesté ainsi la situation de forte dépendance idéologique par rapport au processus d'intégration européenne tel qu'il se fait (or il peut y avoir une multitude de formes possibles de construire l'Europe, les pires comme les meilleures). Cette dépendance n'a fait que s'intensifier du fait de l'isolement du syndicalisme à l'échelon politique européen (il n'y a pas de véritables partis politiques supranationaux à l'échelon de l'Union européenne et donc de réel espace politique et public européen pour développer des débats et élaborer des projets).

La dépendance idéologique s'est encore aggravée depuis que la Commission européenne a accru, au milieu des années 1980, sous la présidence de Jacques Delors, son soutien financier à la CES. Aujourd'hui, les institutions annexes à la Confédération (l'Institut syndical européen, le Bureau technique syndical, l'Académie syndicale européenne, etc.) dépendent entièrement de l'argent communautaire. Ils en dépendent d'autant plus que l'Union européenne n'hésite pas de son côté à utiliser ces lieux comme s'il s'agissait de ses propres annexes institutionnelles. La Commission et les autres lieux de pouvoir et de ressources utilisent la CES pour la mise en œuvre de ses programmes (dans le cas de la formation professionnelle

par exemple) (6).

LE TRAITÉ DE ROME ET LE TOURNANT TECHNOCRATIQUE DE 1958

Cette dépendance idéologique syndicale à l'égard du système de construction européenne (initiale mais qui perdure) a été l'un des facteurs qui a interdit aux salariés et au monde du travail dans toute l'Europe, ce qui fut un tournant politique majeur de l'histoire de l'Europe occidentale d'après-guerre : la mise en sommeil définitive du modèle «CECA» (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier) et son remplacement par le «projet de la CEE». Le tournant a été très clairement perçu et identifié par les dirigeants syndicaux de l'époque. Mais leur forte dépendance affective à l'égard de la construction européenne a eu pour effet d'empêcher qu'ils dénoncent ce tournant et que se crée un divorce entre les dirigeants syndicaux et l'appareil politique européen.

Car en 1958, avec la mise en place de la Communauté économique européenne (CEE), créée par le Traité de Rome, on assiste bel et bien à une rupture politique fondamentale par rapport tant à l'exercice de la démocratie au niveau nationale qu'au projet antérieur de la CECA. La classe politique au pouvoir en Europe est alors plus conservatrice que dans l'immédiat après-guerre, et elle décide d'opérer un important virage dans le sens d'un affaiblissement des conquêtes démocratiques obtenues après la Seconde Guerre mondiale. Le mode dominant du pouvoir au niveau communautaire devient technocratique, c'est-à-dire qu'il tourne délibérément le dos aux mécanismes de représentation démocratique. Cela se fait par l'affaiblissement de l'institution parlementaire et par une marginalisation de la place du syndicalisme dans le fonction-

nement de la CEE (à l'inverse de ce qui se produisit au sein de la CECA). La technocratie entreprend de gérer la société au sein des pays de la CEE par le moyen de l'imposition de normes techniques. Celles-ci sont présentées comme naturelles et non problématiques, neutres et indiscutables, donc apolitiques : le débat politique et les instances de contre-pouvoir sont systématiquement dévalués. La légitimation du syndicalisme à ce niveau de pouvoir resta dès lors pendant très longtemps extrêmement faible (7). Ainsi que l'a dit avec lucidité, en 1964, le syndicaliste chrétien belge August Cool, président de l'OE-CISC (Organisation européenne de la Confédération internationale des syndicats chrétiens) : «[...] ce qui a été accepté sur le plan national l'a été à contre-cœur. Les forces capitalistes ont vu dans la construction de l'Europe une occasion de reprendre sur le plan communautaire l'intégrité de l'autorité qu'elles ont départagée sur les plans nationaux » (8)

Le modèle technocratique qui s'impose en 1958 comme mode de pouvoir au sein de la CEE doit être effectivement vu comme un des premiers grands coups donnés par la classe politique européenne à la volonté de poursuivre les avancées démocratiques ; c'est un des premiers grands tournants réactionnaires de l'après-guerre. Ce qui est en jeu, c'est de construire un nouveau lieu de pouvoir politique moins contrôlable démocratiquement et où le contrôle des Etats en tant qu'expression d'une puissance publique démocratique s'amoinerait. Les modèles politiques nationaux de la France (qui change lui-même à la même époque avec la formation de la V^e république), comme celui de l'Italie, sont stigmatisés. Ils sont même utilisés comme contre-modèle pour forger la CEE : grâce au nouveau cadre poli-

tique qui va se mettre en place au niveau européen, il s'agit pour ces deux pays de «désapprendre» la culture d'intervention étatique publique dans le contrôle de l'économie (enterrement programmé de la planification et de l'économie publique), ainsi que le rôle que joue chez eux un syndicalisme indépendant et contestataire.

Ce mode de fonctionnement technocratique a eu une incidence directe sur toutes les institutions qui se sont développées dans ce nouveau cadre politique. Le milieu institutionnel de la CEE (et de l'Union européenne aujourd'hui) a ainsi été saturé par des pratiques et des modes de comportement appartenant à l'univers de la diplomatie, ou alors à celui des experts et des techniciens. On est en présence d'un cadre où les problèmes ne sont traités (de préférence à huis clos), qu'avec les «responsables» et les «experts». L'euro-syndicalisme s'est laissé couler dans ce cadre. Cela a eu comme conséquence par exemple la décision de ne créer qu'une structure de représentation syndicale très légère, sorte de mini-ambassade syndicale auprès de l'Union européenne (UE) (le Secrétariat général de la CES ne comporte encore qu'une quarantaine de personnes, toute fonction comprise). Cette structure est très peu articulée, par ailleurs, avec les appareils syndicaux nationaux dans leurs différentes dimensions (nationale, régionale, locale, professionnelle, structures jeunes, femmes, immigrés, etc.).

Cette représentation de type diplomatique et technicienne favorise le morcellement de la représentation, car il induit une course des syndicats nationaux à la création d'offices de représentation nationale auprès de l'Union européenne, indépendamment de la CES). Elle a tendance à

dépolitiser le contenu de la présence syndicale et à la ravalier à un rôle «d'expertise». Dans les multiples comités d'experts, le syndicaliste siège aux côtés d'autres experts, il perd l'idée de son rôle politique et syndical, et devient un expert travaillant à titre individuel parmi d'autres.

LA VAINNE ILLUSION D'UNE " EUROPE SOCIALE "

La consécration de la CEE comme lieu de définition et d'impulsion des orientations de politiques économiques à partir du lancement du projet de «Grand marché» en 1985 a ouvert une phase qui a vu une accélération dans la dégradation démocratique des pays d'Europe occidentale. Les institutions communautaires sont devenues un cadre militant du néo-libéralisme comme philosophie dominante ayant vocation à régenter l'ensemble des rapports sociaux. Dans ce sens, l'Union européenne est devenue un des agents institutionnels actifs de la libéralisation, de la déréglementation et donc de la forme de mondialisation que celles-ci ont engendrée.

L'alliance entre le mode de pouvoir technocratique et le néo-libéralisme s'est réalisée d'abord dans le projet de «Grand Marché» et elle s'est accentuée ensuite avec l'avènement de l'Union économique et monétaire. L'objectif que ces deux courants se sont donné d'achever le démantèlement des instruments publics d'intervention économique et sociale. Ceux-ci ont été constitutifs dans le cadre des Etats nationaux d'un projet démocratique matérialisé par la stabilité de l'emploi et du revenu et par une redistribution plus égalitaire des richesses produites collectivement. Ceux qui détiennent le pouvoir au niveau des institutions européennes veulent obtenir : la baisse du financement des sys-

tèmes de protection sociale et la déstabilisation de son financement par la cotisation, le gel de l'instrument budgétaire à des fins de redistribution des richesses vers les couches populaires, le verrouillage de la négociation collective, l'affaiblissement de la fiscalité directe au profit d'une fiscalité indirecte nécessairement inégalitaire. Ils sont partisans du maintien du «couple infernal» de la macroéconomie libérale : inflation quasi-nulle et différentiel entre taux d'intérêt et niveau de prix qui joue contre les salaires et les investissements productifs et qui suppose la réduction de tous les revenus des travailleurs .

L'Union économique et monétaire ainsi orientée ne laisse pas la moindre place à une «Europe sociale». Comment concilier une politique qui aboutit à accroître l'exploitation économique des travailleurs en rendant illégitimes tous les anciens droits sociaux, avec la revendication du renforcement de ces droits ? L'Europe sociale pensée comme un wagonnet qui peut être accroché à l'arrière du train de l'UEM, tel que le fait la CES, n'a aucun sens. Aucun droit social dans les Etats n'a été obtenu sans le renforcement du caractère démocratique des institutions. Or le pouvoir politique de l'UE s'éloigne de plus en plus du modèle démocratique. Les réformes qui paraissent revêtir un caractère démocratique sont des réformes en trompe l'œil. Les démocraties s'étaient reconstruites après 1945 en Europe par le renforcement de la légitimité du Parlement et du syndicalisme. Le syndicalisme, à travers la négociation collective, jouait un rôle central dans le contrôle de la redistribution des richesses nouvellement produites. Mais l'UE a mis en place des mécanismes politiques qui phagocytent tant le Parlement européen que la CES.

On peut aisément constater que le

pouvoir de la technocratie, notamment celui des experts des banques centrales nationales et de la Banque centrale européenne, se renforce et échappe au contrôle politique, la séparation entre le législatif et l'exécutif s'estompe au profit du pouvoir exécutif qui s'hypertrophie, le rôle politique du pouvoir judiciaire se renforce (9). Mais il y a aussi les techniques redoutables du «partenariat» et du «consensus».

LE «PARTENARIAT» AU CŒUR DU MODELE TECHNOCRATIQUE ET DE L'INTÉGRISME DE MARCHÉ

Le développement d'une culture du partenariat est utilisé pour empêcher l'émergence d'instances politiques de contre-pouvoir. Toute instance qui bénéficie de la qualité de «partenaire» du pouvoir exécutif, devient en quelque sorte une «partie» de celui-ci. Si elle accepte, elle est amenée à nier ou à se dévaluer comme instance de contrôle et de sanction. La procédure dite de «co-décision» offerte à certaines instances politiques en est un exemple. Le Parlement européen ne dispose pas d'un pouvoir législatif plein et autonome et encore moins d'un pouvoir de contrôle sur le Conseil des ministres. Il est simplement un des rouages qui s'intègrent dans l'action décisionnelle du Conseil. Le principe de séparation des pouvoirs entre exécutif et législatif est ainsi à peu totalement bafoué.

Dans un tel cadre politique, il importe que le consensus règne entre les intérêts divergents. Et pour que le consensus se forme, il faut expliquer, convaincre, mettre tout le monde sur la même «longueur d'ondes». Le pouvoir technocratique européen est passé maître dans l'art de l'explication pédagogique. Si les gens ne sont pas d'accord avec les consignes et les politiques européennes, c'est simplement parce qu'ils n'ont pas compris ce

que l'Union européenne voulait faire : il suffit d'expliquer et d'expliquer encore. Nous sommes face à une méthode qui entend remplacer la négociation et le débat, et qui nie l'existence d'une opposition durable. Le consensus peut se forger d'autant plus facilement que les objectifs déclarés demeurent flous (qui serait contre la croissance, l'emploi, l'efficacité ?). Le flou est renforcé par des effets de redondance lexicale dans lesquels la fin et les moyens se confondent : on impose la flexibilité, pourquoi ? pour obtenir encore plus de flexibilité ! Ainsi en est-il de même pour la compétitivité.

Dans cet univers technocratique qui a recours ainsi à la notion de partenariat, la Commission européenne ne cherche pas à développer une véritable fonction publique européenne, car un tel développement serait lié au projet de constitution d'un Etat fédéral, qui pourrait être perçu à son tour comme une puissance publique agissant pour assurer le développement socio-économique d'une population de plus de 370 millions d'habitants. La Commission préfère s'entourer plutôt d'une myriade d'institutions en tous genres (notamment les lobbies économiques, sociaux, culturels, régionaux) et de les intégrer dans son fonctionnement administratif. Elle en fait une sorte de prolongement institutionnel d'elle-même et elle leur confie la mise en œuvre de pans entiers de ses politiques. Les lobbies et autres structures «informelles» lui servent de relais sur tout l'espace géographique européen pour la diffusion de la pensée communautaire, lui procurent des masses d'experts sous influence (car dépendant la plupart du temps des subsides européens pour vivre) et renforcent la visibilité de son action, ainsi que sa «légitimité». La Commission européenne n'arrête pas d'essayer de faire émerger de «nouveaux partenaires» car

nous sommes dans un cadre de référence avant tout d'ordre militant (les militants de l'Europe).

LA CES ET LA CULTURE

DU «DIALOGUE» ET

DU «CONSENSUS»

Cette culture du partenariat s'étend aussi aux relations socio-professionnelles. Le partenariat camoufle en le niant le conflit social qui est intrinsèque au capitalisme entre capital et travail («nous ne sommes plus des opposants mais des partenaires»). La perception du rôle politique du syndicalisme s'en trouve profondément modifiée, même par rapport à celui qui a prévalu au cours des phases antérieures de la «construction européenne» dont nous avons parlées. La CES a été «travaillée» pour devenir un partenaire de l'Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe (l'UNICE), c'est-à-dire de l'instance patronale confédérale européenne, ainsi que de tous ses lobbies, tout comme des multiples Directions générales de la Commission européenne elle-même. Cela s'est fait sous couvert du processus de «dialogue social» développé sous la présidence de Jacques Delors à partir de 1985.

Le terme de «dialogue» mérite que l'on s'y arrête. Il s'agit en effet d'un terme d'usage récent dans l'histoire du lexique social de la CEE. Le terme avait été utilisé une seule fois avant en 1970, pour définir les missions du «Comité permanent de l'emploi», instance créée par le Conseil avec la volonté affichée dès le départ d'en minimiser le rôle et donc celui du syndicalisme dans la définition des politiques d'emploi européennes. La notion de «dialogue»

permet de présenter les problèmes de «mésentente» entre organisations syndicales et patronales comme de simples problèmes de «mauvaise communication», qui peuvent se résoudre par la multiplication de rencontres amicales entre ces organisations. Très vite, dans une telle culture consensuelle, un glissement s'opère. Les revendications syndicales passent au second plan ; ce qui importe c'est de faire la preuve de la capacité à bien s'entendre. Celle-ci est matérialisée par le «contrat», «l'accord». Le processus devient permanent. Sans la réitération des preuves de capacité à produire du «consensus», on est en danger de perdre la crédibilité de ce statut de «partenaire» octroyé par le pouvoir exécutif européen. Dès lors, l'accord comme tel prime définitivement sur son contenu. Dans un cadre démocratique, l'accent est au contraire, non pas mis sur le consensus mais sur la nécessité d'élaborer des compromis, non par le «dialogue», mais par la négociation, car le conflit («civilisé» dans des procédures institutionnalisées) y est considéré comme le moteur de la dynamique démocratique sur la base de la reconnaissance d'une pluralité de projets de société différents et même antagonistes. En s'engouffrant dans cette culture du partenariat, la CES, dont on a vu qu'elle n'était qu'une structure de représentation sans capacité de mobilisation directe des travailleurs, s'est éloignée encore plus de la possibilité de créer un véritable rapport de force favorable au monde du travail. Elle a accepté de se cantonner dans des rapports de reconnaissance symbolique, où la seule légitimité dont elle dispose est celle qu'on veut bien lui accorder et qu'on ne lui accorde que si elle joue pleinement le rôle d'un «partenaire». Ainsi, par exemple,

lors de la présentation des lignes directrices de la Commission européenne en préparation du sommet sur l'emploi de Luxembourg les 20 et 21 novembre 1997, la Commission remercie la CES pour la qualité de son partenariat : «Les partenaires sociaux sont invités à persévérer dans la contribution impressionnante qu'ils ont apportée au cours des cinq dernières années à la modération salariale, qui a tant fait pour l'amélioration des perspectives économiques et de création d'emplois.» (10)

L'ACCEPTATION DE LA «FLEXIBILITÉ» ET L'APOLOGIE DU TEMPS PARTIEL

L'étude des textes revendicatifs produits par la CES montre bien les effets de ce travail de «partenariat» après plus de dix années de pratique continue : le dialogue social d'abord, ensuite la procédure de négociation d'accord-cadre, ont fonctionné comme des moyens de discipline idéologique, d'accoutumance du syndicalisme et des syndicalistes aux «incontournables contraintes» du marché. Ainsi, lors du 5ème Congrès de la CES à Milan en mai 1985, le rapport d'activité stipulait que la CES n'était pas prête «à se laisser imposer une politique de régression systématique, que ce soit sous les vocables de flexibilité, de compétitivité ou tout autre terme qui peut encore être inventé.» Mais dès le 8ème Congrès de la CES en mai 1995, celle-ci reprenait à son compte les termes de «compétitivité» et de «flexibilité positive» dans le corps de ses résolutions. Donnons-en un exemple. Dans la résolution générale adoptée au 8ème Congrès, la CES explique que «le rôle de l'Union doit être de stimuler l'essor et la modernisation de l'industrie et des services eu-

ropéens en renforçant leur compétitivité et en recherchant la qualité globale.» La référence à la compétitivité fait également partie des considérations générales incluses dans l'accord-cadre européen sur le travail à temps partiel ratifié par la CES : «7. considérant que le présent accord prend en considération la nécessité d'améliorer les exigences de la politique sociale, de favoriser la compétitivité de l'économie de la Communauté et d'éviter d'imposer des contraintes administratives, financières et juridiques telles qu'elles entraveraient la création et le développement des petites et moyennes entreprises» (11).

Ce travail d'adaptation du syndicalisme à la logique néo-libérale s'est notamment traduit par l'abandon de la revendication de la réduction généralisée du temps de travail sans perte de salaire comme axe de lutte central. Bien que cette revendication subsiste dans les résolutions syndicales européennes, elle y côtoie des stratégies concurrentes et antinomiques qui lui furent préférées ces derniers temps : ainsi, la CES s'est laissée entraîner dans une politique de «banalisation» du travail à temps partiel, concrétisée en juin 1997 par un accord-cadre européen (12).

Le syndicat se mue en une instance de création d'un consensus et non plus en une instance porteuse du conflit et des luttes socio-politiques. Or la force syndicale (et dès lors sa légitimation par le pouvoir politique) provient de la capacité du syndicalisme à mobiliser et à être capable, même potentiellement, de représenter une menace pour le capitalisme. C'est uniquement sur cette base qu'il a pu historiquement jouer un rôle central dans le contrôle démocratique du processus de redistribution des richesses vers le monde du travail (notamment à travers la négociation collective). Sans

cette tension conflictuelle, le pouvoir politique lui octroie, comme c'est le cas dans le cadre de l'Union européenne, le statut de partenaire, mais pour s'occuper de la gestion de problèmes qui sont à la marge du conflit redistributif (voir l'accord-cadre sur le congé parental) ou qui permettent d'accroître la position de force du monde patronal (voir l'accord-cadre sur le travail à temps partiel).

La pression peut dès lors être mise, comme c'est le cas dans les instances européennes, pour que le syndicalisme accepte de rendre ses «armes de combat». C'est ainsi que la CES a ouvert la voie à une situation où le droit de grève comme droit individuel et comme droit collectif à l'exercice de la solidarité, est aujourd'hui directement menacé en Europe. La seule façon de le garantir serait de reconnaître le droit individuel et collectif à la grève transnationale, or ce droit est encore aujourd'hui explicitement exclu des compétences de l'Union européenne. Le combat à mener dès lors pour l'inscription des droits syndicaux au sein d'une constitution européenne assurant, entre autres éléments, la protection des droits sociaux et politiques fondamentaux est essentiel pour la survie d'un syndicalisme indépendant. Dans un même temps, une autre pression s'installe pour organiser une représentation fragmentée et passablement corporative de la population adulte, à côté de la représentation exercée par les parlementaires. Le modèle de 1945 de démocratie parlementaire complétée par la démocratie fonctionnelle (reconnaissance du conflit capital/travail et donc acceptation de la légitimation institutionnalisée du face à face patronat/syndicats) est en train d'être étouffé. Le modèle européen qui s'y substitue à travers l'action de la Commission européenne élargit sans cesse le nombre d'organi-

sations «de la société civile» et/ou de groupes de représentations d'intérêts catégoriels divers à consulter avant de fixer des orientations dans le domaine social.

Par l'organisation des «forums de la société civile», ne disposant d'aucun pouvoir de contrôle ou de sanction ni de la capacité de mettre en branle une quelconque force collective, on assiste, me semble-t-il, à un simulacre de démocratie, une pure mise en scène théâtrale. Dans ces forums, la juxtaposition d'avis hétérogènes, sinon contradictoires, d'une multitude d'organismes, associations et ONG comprises, considérés sur un pied d'égalité, laisse en fait in fine les mains entièrement libres à la Commission européenne pour décider ce qui dans les grandes lignes l'était déjà, avant la mise en scène de la consultation. Dans ce cadre, le syndicalisme devient une source d'expertise parmi d'autres du domaine social et non plus une organisation dont le rôle est fondamental.

LA DESTRUCTION DE TOUT SENS CRITIQUE CHEZ LES SYNDICATS

La construction de ce nouveau mode politique à l'échelon européen a des effets sur le fonctionnement des démocraties nationales. Celles-ci sont de plus en plus perturbées et leur fonctionnement s'aligne peu à peu sur les modes de faire et de penser fabriqués par l'Union européenne, véritable machine de mise en conformité. Ainsi, le contenu du nouveau chapitre Emploi du Traité de l'Union défini à Amsterdam en juin 1997 a pu être mis directement en application (décision du sommet de Luxembourg de novembre 1997) sans attendre les processus de ratification du Traité par les parlements nationaux. Les orientations définies au niveau européen prennent de plus en plus le caractère de mesures qui peuvent être directe-

ment mises en œuvre, court-circuitant l'avis des parlements nationaux. Le vocabulaire utilisé à cet échelon est diffusé largement dans les Etats membres, venant déstabiliser des modes d'agir qui étaient différents : ainsi les syndicats sont-ils invités à ne plus penser leur action en terme de négociation ; la presse et les gouvernements délaissant l'usage de ce terme au profit de plus en plus exclusif du fameux «dialogue social».

Une véritable bataille idéologique est engagée à travers la création d'une pléthore de «mots» ou «d'indicateurs» par la Commission européenne. La plupart du temps ils sont repris sans aucune distance critique par la CES avant d'être réutilisés par la plupart des appareils syndicaux nationaux sans plus de sens critique. Voici quelques exemples. On appuie la demande de «formation tout au long de l'existence», sans se rendre compte que celle-ci n'a plus rien à voir avec la demande de formation continue des années '60, les contextes socio-économiques(et les rapports de force) ayant été radicalement modifiés. Ce faisant, on ne se rend généralement pas compte que l'on appuie la notion «d'employabilité» qui exige de la part du travailleur une adaptation permanente à un cadre de travail présenté comme sans cesse fluctuant, ce qui a l'avantage pour le patronat d'invalider l'ensemble des grilles de qualification existantes (et donc des grilles de salaires qui y étaient liées); le patronat «créé» des travailleurs inadaptés structurellement, donc que l'on peut sous-payer. On confond l'indicateur, pourtant extrêmement primaire, à la mode européenne pour l'instant, le fameux «taux d'emploi», avec une revendication syndicale, sans se rendre compte que le projet politique qui y est lié est de faire entrer sur le marché du travail le plus de salariés

possible en concurrence, en éjectant d'une part les enfants des pauvres de la structure scolaire dès 15 ans, et en relevant si possible l'âge de la retraite à 70 ans, ce qui permettrait d'accroître les pressions à la baisse sur les salaires et de poursuivre l'extension des emplois précaires et flexibles. On pourrait faire le même exercice avec les termes de «cohésion sociale», de «coût du travail non salariaux» et autres barbarismes européens.

Face à ces modifications profondes des valeurs, des projets, des systèmes politiques en Europe, le syndicalisme se trouve au pied du mur : il n'est de liberté pour personne, quand l'état de pauvreté se généralise et s'intensifie ; on ne peut à la fois bénéficier des faveurs du pouvoir, alors que ce pouvoir crée et développe la pauvreté, et remplir le rôle historique de défense des exploités et de ceux présentés comme des parias.

S'ils ne redressent pas le cours actuel de leur intégration et si une réforme politique extrêmement profonde de l'Union européenne n'est pas arrachée (dans laquelle le développement du bien-être des populations redeviendrait le centre de l'activité politique et non plus la compétitivité des entreprises), les syndicats en Europe se condamnent à ne plus être que des organisations corporatistes ayant complètement perdu le sens de leur combat originel pour l'égalité politique et sociale et pour la fin de toutes les exploitations.

Notes

- 1- Rapport mondial sur le développement humain, 1998, PNUD, Economica, Paris, 1998, 254 p.
- 2- Pour un développement des thèmes traités dans cet article, voir mon livre, Corinne Gobin, L'Europe syndicale, Ed. Labor, Bruxelles, 1997, 186 p.
- 3- En partie, sur la base de l'idée assez simplis-

te que commercer ensemble étroitement, c'est empêcher que l'on se fasse la guerre.

4- Ainsi, Harm-Geert Buiters, le premier Secrétaire général du Secrétariat syndical européen, la structure syndicale socialiste/social-démocrate créée pour poursuivre et appuyer la mise en route de la Communauté économique européenne de 1958, déclarait en novembre 1959 : «Il est indéniable que l'unification de l'Europe est déjà en soi un progrès, même si elle est réalisée par des milieux peu progressistes. Etant réalistes, nous savons qu'après la période de transition prévue dans le Traité, un paradis social n'attend pas la classe ouvrière européenne, mais que de nouvelles possibilités de progrès social lui seront offertes. Il incombe aux syndicats une tâche importante, dans l'accomplissement de laquelle ils ne peuvent pas faillir». La plupart des dirigeants syndicaux des deux courants soutenant la Communauté européenne se sont connus comme militants au sein du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet.

5- Par la directive du 25 juin 1980 (n° 80/723CEE) qui se fonde sur l'actuel article 90 du Traité de Maastricht, la Commission s'est octroyé en effet le droit de contrôler les relations financières existant entre les Etats membres et les entreprises publiques, situation tout à fait discriminatoire par rapport au secteur privé. Ensuite à travers sa politique de contrôle des aides publiques, la Commission imposera diverses privatisations, avant d'en arriver à la situation actuelle de pression pour une privatisation systématique (chemins de fer, poste, aviation, télécommunications, etc.) , tout ceci en violation flagrante avec l'esprit de l'article 222 du Traité de l'UE qui énonce que le Traité ne préjuge en rien du régime de propriété dans les Etats membres.

6- Voir, sur ce point, les développements que fait Jean-Marie Pernot, «Une Université européenne du syndicalisme? L'Europe des syndicats» in Politix, revue des sciences sociales du politique, Ed. L'Harmattan, n°43, 1998, pp. 53-78.

7- Pour avoir une idée très précise de l'évolution historique des rapports entre euro-syndicalisme et pouvoir politique européen, se référer aux ar-

ticles suivants : Corinne Gobin, «Construction européenne et syndicalisme européen : un aperçu de 34 ans d'histoire (1958-1991)», Revue de l'IRES, n°21, 1996, pp. 119-151 et Corinne Gobin, «De la CEE à l'UE. Aperçu d'une double histoire : l'enchevêtrement de la politique sociale et syndicale (1958-1997)», l'Année sociale, sous la direction de René Mouriaux, Paris, Edition 1998, pp. 153-174.

8- Extrait de l'article «Les syndicats doivent vaincre leur nationalisme sinon l'Europe sera une Europe capitaliste», Au travail, Bruxelles (presse CSC), 16 mai 1964, p.11.

9- Voir sur ce point les travaux de Sabrina Tesoka, notamment son article «Vers une judiciarisation des politiques sociales de l'Union?», L'Année sociale 1997, édité par l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1998.

10- Les lignes directrices de la Commission ont, entre autres lieux, été publiées dans le magazine «Forum spécial, Sommet sur l'emploi.», Emploi et affaires sociales-Forum, édité par la Direction générale n° V, 1997, pp.3-4.

11- Cet accord se caractérise aussi par une étonnante complaisance affichée à l'égard des PME, pourtant peu enclines à l'ouverture aux syndicats!

12- Cette convention collective européenne a été longuement préparée par un travail «de création de consensus» par le dialogue social dont il question ici, comme au sein d'instances comme le Comité permanent pour l'emploi (CPE) où siège la CES. Ainsi, lors de sa réunion du 22 septembre 1994, le CPE avait-il produit un document défendant le travail à temps partiel, dont voici quelques extraits : «Le Comité est parvenu à un consensus sur les points suivants : [...] Au-delà de la possibilité d'une meilleure répartition du volume de travail disponible, d'une dynamique et d'une flexibilité accrues sur le marché du travail, c'est essentiellement un changement des mentalités des employeurs et des travailleurs qui peut contribuer à faire mieux accepter le travail à temps partiel et à le répandre dans l'Union européenne.[...] Les gouvernements et les partenaires sociaux sont d'accord sur le fait que le travail à temps partiel peut être attrayant, tant pour les employeurs que pour les travailleurs, et qu'il doit pour cela être libéré de

son image de travail de second choix qui n'est pas fondée. [...]La flexibilité ne doit pas être limitée à certains groupes déterminés de travailleurs et ne doit pas être imposée contre la volonté de ceux-ci. C'est donc en premier lieu le devoir des partenaires sociaux que de faire mieux accepter le travail à temps partiel dans les entreprises et de fournir des informations sur les possibilités de travail de ce type dans l'entreprise.» Le document complet a été publié dans Europe Documents, n° 1899, 28 septembre 1994, par l'Agence Europe, Bruxelles.

13- Les lieux de diffusion d'une culture de consensus entre syndicats et organisations patronales ont été multipliés ces dernières années. C'est l'un des objectifs du Centre européen des relations industrielles créé sous l'impulsion de la Commission européenne en octobre 1995 à Florence.

Ce livre a pour auteurs les anciens dirigeants de l'Union Régionale CFDT PACA, de la Fédération Transports et Equipement (FGTE) et de la Fédération Ha-Cui-Tex (Habillement, Cuir, Textile) de la CFDT. Il a été écrit dans les semaines qui ont suivi le congrès de Lille de décembre 1998, sans doute entre ce congrès et celui de la CGT à Strasbourg fin janvier 1999. Ce que l'on y trouvera est une sorte de bilan (très) critique de l'évolution de la CFDT depuis la fin des années 80. Ce que l'on n'y trouvera pas est le bilan de l'opposition à Nicole Notat qui s'est regroupée dans « Tous ensemble » entre décembre 1995 et le congrès de Lille.

Un petit livre intéressant :

« La CFDT au péril du libéral-syndicalisme »

par Jean-Claude Apparicio, Michel Pernet, Daniel Torquéo.

« Le principe de subsidiarité est un héritage de l'église catholique que l'on retrouve dans l'organisation des pouvoirs de quelques pays à structures politiques fédéralistes. Il affirme que chaque niveau de l'organisation politique ou sociale doit pouvoir mettre en œuvre ce qu'il est le mieux à même de faire. Ce "concept" chewing-gum très à la mode peut justifier aussi bien la décentralisation du pouvoir (en Suisse par exemple) que son extrême centralisation comme dans l'église catholique ... et la CFDT. » (note des auteurs, p.37).

Selon les trois auteurs (au moins peut-on interpréter ainsi leur pensée), la conception catholique de la subsidiarité, de l'implication, de la participation, une fois « découplée » de la primeur donnée à la base, une fois séparée de la devise « L'émancipation des tra-

vailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » (p. 29) (encore faudrait-il s'interroger sur la pertinence que pouvait avoir une telle association d'idées !), fondements de l'« autogestion » à la sauce CFDT des années 70, donne un double fruit amer, qui s'épanouit, si l'on peut dire, dans la CFDT d'aujourd'hui : libéralisme dans l'organisation de la société, ultra-centralisme dans l'organisation « syndicale » [les guillemets sont de moi !].

Suivant en cela l'interprétation de Pierre Cours-Salies (La CFDT, un passé porteur d'avenir, Paris, La Brèche, 1988), ils font remonter cette double conception, libéralisme social, centralisme « syndical », à la ligne de la « stratégie commune » défendue avant 1968, par Edmond Maire et Marcel Goin notamment, reprenant de P.Cours-Salies cette citation saisissante et an-

cienne qui déjà voulait tout dire : «La stratégie du contre-plan peut donc se schématiser de la façon suivante : le mouvement syndical trie lui-même les revendications spontanées des travailleurs à travers la grille en fonction de sa vision de la société future ; il négocie avec les autres organisations du mouvement ouvrier (partis, associations culturelles, coopératives, gestion des grands ensembles) non seulement les objectifs immédiats mais aussi ceux concernant le futur ; il lie ces deux opérations et il passe un accord sur l'ensemble (politique, économique et social) avec les partis ; les partis étant ensuite au pouvoir, les syndicats doivent discipliner le mouvement gréviste pour ne pas remettre en cause les objectifs choisis.» (Edmond Maire et Marcel Gonnin, note d'avril 1967).

Nous noterons au passage que cette conception assez franche de manipulation du «mouvement social» au service de la vision de l'«intérêt général» ou mieux, du «bien commun», que le syndicat est censé incarner, a des racines beaucoup plus anciennes que la «stratégie commune» des années soixante : c'est tout simplement (et les responsables CFDT, «dans la ligne» ou «opposants», ne le démentiraient sans doute pas) la doctrine sociale de l'église catholique, simplement réactualisée. La décennie post-soixante-huitarde et les cheveux longs effacent le souvenir déjà relativement lointain des soutanes, que le «recentrage» ne remet évidemment pas au goût du jour, mais le visage technocratique et autoritaire de la doctrine revient au premier plan.

Avec le «recentrage» (1978) mais en fait dès 1975, avec les Assises pour le socialisme, c'est cette «stratégie commune» qui a pris le pas dans la CFDT sur la «stratégie autonome» dont procédait une partie (pas la totalité) de la «gauche syndicale CFDT» des années

80. Il faudra bien un jour tirer le bilan de cette «stratégie autonome» qui, partant de la vieille CFTC, se tournait vers le syndicalisme indépendant de lutte de classe, mais qui a disparu comme par enchantement dans la foulée de la remise en marche de Lip... Selon les auteurs, la ligne Maire annonce la future «ligne Notat», dès la fin des années 80 ; deux évolutions ont lieu, étroitement liées à la situation : les gouvernements Mitterrand et le PS n'allant pas «assez loin» dans le sens pro-patronal prôné par Edmond Maire au nom du bien commun, la direction de la CFDT commence à se détacher de la gauche politique. Elle envisage de pratiquer sa «stratégie commune» inavouée avec des gouvernements de droite (qui culminera avec celui d'Alain Juppé) ; d'autre part, elle tend à considérer que le véritable interlocuteur politique efficace est désormais l'«Europe» et sa Commission, et non plus l'Etat national et son gouvernement.

Il y a donc ralliement au «moins d'Etat» des libéraux. C'est le volet «libéral» de la doctrine ; oui au contrat, non à la loi, dit-il aussi. A condition de préciser (ce que les auteurs ne font pas) que la «réforme de l'Etat» (inspirée largement par la Fondation Saint-Simon, si influente parmi les technocrates éclairés qui ravitaillent en idées la direction de la CFDT, Pierre Rosanvallon en tête) complète le dispositif, en remplaçant les services publics par la vérification faite a posteriori que le «service d'intérêt général» a bien été rendu par l'entreprise, l'association ou la collectivité territoriale supposée le rendre. Or, le gouvernement Chirac-Jospin est précisément celui qui, avec l'application du plan Juppé contre la Sécu, et avec la flexibilité du travail dans les entreprises privées, engage sérieusement cette offensive finale de destruction de «l'Etat» en tant que service public républicain. La violence d'un Claude Allègre s'ex-

plique entièrement par là.

Ainsi donc, si l'on complète le libéralisme économique «classique» par la réforme de l'Etat, nous obtenons la co-gestion du «bien commun» par le patronat et les «élus», avec des syndicats complaisants, bref, une version moderne, soft et technocratique, enrobée de sauce régionaliste (avec les «pays» tels que les envisage la loi Pasqua complétée par Voynet sur l'aménagement du territoire), une version soft, disais-je, du corporatisme chrétien de la première moitié du vingtième siècle, celui de Franco, Salazar, Dölfuss et Pétain. Cela ne signifie pas (ce serait une monumentale idiotie que de croire cela, et l'on sait que certains secteurs bureaucratiques de FO déguisés en «anarcho» font mine de le croire) que la CFDT actuelle est une organisation franquiste et pétainiste : comprendre les racines et le contenu des références idéologiques ne consiste pas à tout amalgamer. Mais cela signifie que si l'on veut aller à la racine idéologique et historique de l'idéologie de cette caste dirigeante atteinte de «l'horreur du mouvement social» (que nos auteurs, tous cédétistes irréprochables, appellent aussi le «parti de l'ordre» —les Versaillais !—), on ne peut pas faire l'économie de cette analyse.

Sur cette conception libérale et décentralisatrice, anti-jacobine et finalement très cléricale (sans avoir besoin d'expliquer l'encombrante référence chrétienne, au contraire !), vient donc se greffer, en une apparente contradiction, un fonctionnement bureaucratique dont le PCF n'oserait plus rêver, fonctionnement que les auteurs comparent tantôt au Vatican, tantôt au stalinisme, et tantôt (mais là c'est un rapprochement qui est fait par la direction CFDT elle-même !) au «management entre-preneural» ! Ceux qui pensent que la CFDT d'aujourd'hui renierait complètement celle des années soixante-dix savou-

ront cette énigme historique : tout ce système a été permis par les statuts adoptés au congrès le plus «gauchiste» de l'histoire de la CFDT, celui de 1970 !

L'hyper-centralisation, comme de juste, passe par les finances et par les moyens de communication. Dans la tradition du mouvement ouvrier, on adhère à un syndicat de base. Mais à la CFDT, selon les auteurs, la «confédération» voudrait que le syndiqué ne soit plus adhérent de son syndicat, mais qu'il ait un lien direct, une sorte de communion, avec Nicole Notat et la direction charismatique : «Celui-ci ne serait plus adhérent au syndicat qui relève d'un champ fédéral et d'un territoire déterminé, mais de la CFDT, c'est-à-dire de l'image confédérale que les structures intermédiaires ont pour fonction de décliner par profession et par département.» Je ne sais si ce qu'ils écrivent dépasse ici la pensée des auteurs, ou s'ils en pensent plus qu'il n'écrivent, mais il est frappant de constater qu'à la lettre, cette phrase implique qu'adhérer au «syndicat» ou à la «CFDT», ce ne serait pas la même chose, et qu'en somme, s'il y a bien des syndicats (et des syndicalistes) dans la CFDT, la CFDT n'est pas exactement un syndicat !

La CFDT n'a évidemment pas le monopole de la bureaucratie, mais l'affirmation d'une telle structure centralisée, sorte de curie romaine, face à l'ensemble du salariat et face à sa propre base a tout de même quelque chose de particulier dans le paysage syndical français.

Qu'à la CFDT certains deviennent authentiquement syndicalistes par une démarche d'inspiration chrétienne (le «Christ» est censé être présent dans la classe ouvrière ; il ne s'agit donc pas de le lui apporter en la catéchant de l'extérieur, mais de le révéler par l'action pleinement syndicale) cela ne fait pas

doute (et c'était déjà visible parmi les métallos CFDT avant 1936 !).

Mais que cet appareil soit bien syndical, lui qui recrute ses stratèges par cooptation, y compris hors de l'organisation («sur diplômés», nous disent les auteurs, et sans doute aussi sur recommandations : de qui ?), c'est une autre question. Force est de constater qu'il joue un rôle très particulier, distinct de celui de la CGT, de FO, de l'ancienne FEN et de la FSU qui, même lorsqu'ils font des mauvais compromis ou «brisent des grèves», ne sont pas pour autant les inspirateurs directs et actifs de la politique anti-ouvrière et de la casse des services publics, alors que la direction de la CFDT est impliquée activement dans la plupart des mauvais coups perpétrés depuis 20 ans (une remarque en passant : l'UNSA se loge de plus en plus à la même enseigne, quoique de manière différente, comme inspiratrice directe de certains aspects de la politique d'Allègre, par exemple ; comme «corps étranger» à l'histoire ouvrière, nous n'avons pas ici l'Eglise et les mouvements d'Action catholique, mais la franc-maçonnerie).

A bien des égards, la direction actuelle de la CFDT joue même un rôle bien «pire» que celui de l'ancienne CFTC, et le type de dirigeant qui y siège aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec la génération des Eugène Descamps, Albert Détraz, Gilbert Declerc, Fredo Krumnhof, militants chrétiens qui étaient des militants ouvriers, et qui n'étaient pas sans scrupule en matière organisationnelle. Avec ce type de dirigeants, la CFTC devenue CFDT pouvait évoluer sous la pression de la base ; il semble que la génération actuelle, dont la fine et dure tsarine Notat est le produit, s'est précisément immunisée contre ce danger. Dans leur obsession de l'«extrême-gauche», c'est au fond la peur de ce qui vient authentiquement du mouvement ouvrier et qui pourrait

corrompre à leurs yeux l'instrument «syndical» qui leur appartient, à eux seuls, et qui jamais n'a appartenu aux syndiqués.

Il ne s'agit pas de classer formellement ou pas la CFDT dans le «mouvement ouvrier» : sur le terrain, la nécessité de l'unité règle cette question pour qui se la poserait éventuellement ! Il s'agit de comprendre la particularité de sa direction dans l'échiquier syndical et politique. Nous avons là, non pas une équipe qui cherche des compromis, les travailleurs dussent-ils en faire les frais, mais une équipe qui, consciemment, travaille à modifier les rapports sociaux dans un sens qui ligoterait les salariés au char du «projet» commun, dans le cadre de l'«entreprise» ou du «pays», de la «région» ou de l'Europe. Compte tenu des contradictions diverses que connaissent les partis politiques, la direction de la CFDT est même la seule qui poursuive systématiquement et avec constance un tel objectif. «Malheur à vous, guides aveugles» (Evangile selon Mathieu), lui lancent les auteurs de notre petit ouvrage (p. 34) ! Mais sont-ils vraiment aveugles ?

Reste à faire le bilan des «oppositions» successives. Dans ce livre, nous avons l'esquisse de critiques envers les opposants de la génération de Pierre Héritier, qui auraient renoncé à lutter hors du vase clos de l'aréopage dirigeant (mais ne partageaient-ils pas avec lui la philosophie de la «stratégie commune» ?), et envers la Fédération Ha-Cui-Tex, d'une part, celle de la Chimie, de l'autre, la première trop «gauchiste» et la seconde trop «concliatrice», ainsi que la région Pays-de-Loire, au congrès confédéral de 1985. Je n'ai pas les moyens d'émettre un avis sur tous ces épisodes, mais il en est un, crucial, qui explique la parution de ce petit livre, mais qu'il passe complètement sous silence, ce qui est évidemment un choix des auteurs : c'est le bi-

lan récent de «Tous ensemble».

«Tous ensemble» a été liquidé dans le cours de la préparation du congrès de Lille où, pourtant, les structures et militants qui l'avait représenté ont gardé à peu près, avec 27 % des mandats, leur surface interne véritable dans la CFDT. Mais la direction de Tous ensemble avait-elle des désaccords aussi radicaux qu'elle le disait avec Nicole Notat, une fois qu'on enlève les problèmes (essentiels il est vrai) de démocratie et de fonctionnement ? Autre façon de formuler la même question : Tous ensemble a-t-il continué sur la trajectoire qui était la sienne, de décembre 95 au rassemblement de Clermont-Ferrand en juin 1996 ? Cette trajectoire, c'était celle de l'affirmation des syndicalistes de la CFDT, choisissant, tout simplement, d'être avec leur classe.

Or, il est permis d'avoir quelques doutes sur l'attitude de Tous ensemble sur quelques questions revendicatives vitales. Le plan Juppé et la Sécu : y a-t-il eu combat sur le fond à propos du plan Juppé ? Le fond, c'est-à-dire la fiscalisation-étatisation de la Sécu, que les libéraux «anti-Etat», Nicole Notat comprise, ont en l'occurrence soutenue. Ils auraient probablement été stigmatisés comme défendant une ligne «FO», mais le vieux Gilbert Declercq l'avait clairement expliquée dans le premier numéro de Tous Ensemble.

Par ailleurs, la fétichisation du combat sur la «loi-cadre pour les 32 h.» n'a-t-elle pas fini par conduire l'équipe de Tous ensemble au soutien critique à la loi Aubry, sur lequel Nicole Notat les a rencontrés, faisant croire qu'elle avait changé de ligne alors qu'elle n'avait fait que s'adapter au changement politique de juin 1997 (on pourrait même repérer le début de cette adaptation en faveur d'une loi-«balai» avant juin 97, au moment des négociations métallurgie de 1996 et de la loi Robien) ? Enfin, la question fondamentale des services

publics, de la réforme de l'Etat, de la défense du statut des fonctionnaires, de la laïcité et la question «Allègre» ne sont-elles pas restées étrangères aux préoccupations des inspirateurs de Tous ensemble ?

Après toutes ces carences, reste, pour «faire la différence», les chômeurs et les sans-papiers... On notera, sans y insister ici, que ces critiques pourraient également être formulées envers les militants et les courants qui, dans la même période, exclus ou quittant la CFDT, ont fondé des syndicats SUD. Elles valent à parts égales pour les petits «brain trusts», généralement issus de la LCR, qui ont influencé et conseillé les militants syndicaux concernés, y compris bien entendu ceux qui soutiennent la direction du Parti socialiste et ont si vite renoncé au combat pour l'unité syndicale dans les formes que lui avait redonné décembre 1995.

Qui plus est, dans le premier conflit social majeur sous le gouvernement Jospin, c'est bien la FGTE-CFDT qui, après l'avoir dirigé, y a mis fin en présentant un accord profondément ambigu comme une victoire intégrale. Et c'est bien le rapport d'activité du congrès CFDT qui exemplarise ce conflit comme la «bonne gestion» modèle du conflit social par un syndicat moderne !

Donc, il n'y a pas eu de défaite de Tous ensemble. Tous ensemble a déclaré forfait, c'est différent. L'ensemble de ces faiblesses coupables tourne autour de la question de l'Etat. Avec le plan Juppé, nous avons l'incompréhension de ce que signifie l'étatisation de la Sécu, ou au moins sa sous-estimation. Avec la loi Aubry, nous avons la croyance que son adoption signifie une défaite pour la perspective libérale préférant le «contrat» à la «loi». Ce qui est vrai, c'est que l'article I de la loi, les 35 h. durée légale, annoncé par Jospin en octobre 1997, entérine la

victoire populaire de juin 97 : décidé pour permettre de faire passer le reste, c'est pratiquement la seule mesure allant dans le bon sens qu'ait prise ce gouvernement, mais elle est vidée par l'essentiel du reste de la loi (et par le maintien de la loi Giraud). Avec la réforme de l'Etat et la question des services publics et de la laïcité, nous avons évidemment affaire à la même question.

Or, le plan Juppé, la loi Aubry, hormis son article I, et la réforme de l'Etat forment un tout d'une remarquable cohérence : il s'agit de remodeler la société dans une direction corporatiste, au vieux sens du mot, liant les citoyens et les salariés aux «projets» d'entreprises, d'établissements, de pays et de régions, qu'ils auraient prétendument acceptés, et déliant les patrons et les institutions financières de toute contrainte. C'est là le programme de la direction de la CFDT. Un syndicaliste qui globalise son combat est amené à s'opposer à ce programme global, y compris un syndicaliste CFDT.

A présent, les anciens de Tous ensemble oscillent entre quatre attitudes : le découragement ; la tentation de rentrer dans le rang et de rallier Notat d'une façon ou d'une autre ; le départ, vers la CGT ou SUD surtout ; et ce que dessinent les auteurs du livre dans certains passages et en conclusion : la défense d'une véritable «re-syndicalisation» pariant surtout sur la CGT. Bernard Thibault sauveur ?

Depuis la parution du livre, les événements de ce printemps à la SNCF ont répondu en bonne partie. Charles Andlauer, dirigeant actuel de la CFDT cheminots, ancienne branche phare de Tous ensemble et de décembre 95, dénonce les soi-disant «2,5 %» de grévistes, le mouvement «corporatiste», «anti-thèse de 95» (Rouge du 12 mai 1999). N'est-ce pas son attitude qui est l'anti-thèse de 95 ?

Rien, ni personne, n'émancipera les syndicalistes authentiques de la CFDT d'aller jusqu'au bout de la réflexion engagée en décembre 1995, sous peine de nouvelles défaites ou, pire, de se transformer en ceux qu'ils ne veulent pas être. J'ajoute que c'est tout le mouvement ouvrier qui a besoin d'eux pour cela

Nous publions ici une présentation critique du livre de François Chesnais, écrite et envoyée par un abonné de Carré Rouge, Gianni Carrozza. L'auteur est un ancien membre du Cercle Berneri, qui s'est longtemps réuni rue des Vignoles. Il participe toujours à Collegamenti/Wobbly (c/o BFS - Largo Concetto Marchesi - 56124 PISA - I), ainsi qu'à Sindacalismo di base (c/o Cosimo Scarinzi, Via Piazzzi 15, 10129 TORINO - I). Cette présentation critique paraît simultanément dans Les Temps Maudits n° 7, qui est la revue théorique de la CNT, également ouverte à des collaborateurs extérieurs (CNT, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris).

A propos du livre de François Chesnais : « Tobin or not Tobin : une taxe internationale sur le capital »

(Paris, L'esprit frappeur, 1998)

Il faut saluer la publication de ce petit livre qui synthétise magistralement —comme seul François Chesnais sait le faire— les problèmes de régulation de la finance internationale, de la globalisation que celle-ci a imposée à l'économie capitaliste, de l'imbrication entre globalisation financière et poids croissant des opérateurs dits «institutionnels», tels les fonds de pensions, qui cherchent à imposer des choix de société lourds de conséquences. Le premier chapitre est consacré à un historique de la taxe Tobin et au contexte dans lequel elle s'inscrit. On y trouve une explication claire de sa logique, que l'ancien prix Nobel de l'économie avait formulée il y a 27

ans dans le but de stabiliser les échanges financiers internationaux. Le deuxième retrace les étapes de la libéralisation et de la mondialisation de la finance, explique l'importance des fonds communs de placement et le rôle des fonds de pension dans la spéculation internationale. Le troisième analyse les objections des détracteurs de la taxe Tobin et démontre de façon convaincante qu'il s'agit d'une mesure, qui pour être mise en œuvre, a besoin d'un choix politique préalable. Le quatrième enfin dénonce les «nouveaux croisés des "fonds de pension à la française"», esquisse un bilan de la mondialisation et montre l'engrenage de la récession mondiale qui est en train de

se mettre en place.

Si on reste captivé par la clarté des propos de l'auteur, il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de failles et de contradictions se font de plus en plus évidentes au fil des pages, soulevant inévitablement quelques questions.

L'auteur est convaincu que «la perspective certaine d'une récession mondiale rampante, au cours de laquelle la progression du produit brut mondial tombera près de zéro, comme la forte possibilité d'une crise mondiale beaucoup plus grave, provoquée par un krach à Wall Street, vont mettre à l'ordre, de nouveau, la question du coût social et humain exorbitant du capitalisme et donc de la nécessité de rechercher les moyens d'en sortir» (p. 86). Or cette recherche, que l'auteur appelle de ses vœux, n'apparaît nulle part dans ce texte, ne serait-ce que sous la forme d'interrogations.

LA TAXE TOBIN :

QUEL BUT,

QUELS DÉFENSEURS ?

Une question se pose d'emblée, à laquelle on ne trouve pas de réponse satisfaisante dans l'ensemble de l'ouvrage : quel est le véritable but de la Taxe Tobin ?

S'agit-il de stabiliser une économie capitaliste mondialisée où les échanges financiers ont tendance à s'autonomiser de plus en plus de la production matérielle et de la distribution des biens produits, ou bien de s'attaquer aux bases de l'économie capitaliste ? A aucun moment n'est posé le problème du levier qui nous permettrait de nous débarrasser de la logique du profit qui domine notre société ; à aucun moment ne sont visées la production et la distribution

de la richesse sociale —qui déterminent les rapports fondamentaux de notre société— en vue de leur transformation radicale. Les enjeux de la taxe Tobin se situent eux aussi au niveau de la finance et des équilibres politiques des gouvernements nationaux, qui jusque-là ont appuyé la financiarisation de l'économie.

La proposition de Tobin ne vise nullement à s'attaquer aux fondements de la société du capital, et l'auteur du livre le dit sans ambiguïté : «Cette taxe permettrait de réduire la dimension du marché, de diminuer la volatilité des transactions et de pénaliser les opérations les plus étroitement spéculatives» (p. 51). L'énumération des effets de la taxe Tobin est à cet égard assez explicite : «la taxe Tobin jouerait un rôle utile en réduisant les profits que peuvent espérer les opérations spéculatives journalières et hebdomadaires, sans pénaliser les opérations financières de long terme qui sont les contreparties des opérations liées au commerce international et à l'investissement productif à l'étranger. [...] La taxe Tobin réduirait la dimension du marché des changes sans le paralyser. Elle agirait à titre préventif en rendant non profitables certaines opérations spéculatives sur les marchés des changes, et éviterait ainsi que se forment des attaques déstabilisatrices contre les monnaies». (p. 54) Pour le dire en termes moins techniques : elle stabiliserait les conditions d'exploitation sur l'ensemble de la planète, que les aventures débridées de la finance mondialisée risquent de perturber.

Bien qu'on ne puisse faire ce rapproche au livre de François Chesnais, on ne peut que remarquer que dans plusieurs des textes des partisans de la taxe Tobin, celle-ci a un petit goût de déjà vu, qui rappelle la

formule populiste du P.C. «faire payer les riches». Même si la formulation est moins fruste et la présentation riche en argumentations techniquement séduisantes, c'est bien ce qui ressort des arguments présentés par la cohorte d'économistes «de gauche» qui a épousé cette idée. Par moments, on a aussi l'impression de réentendre certaines des argumentations qui ont eu libre cours au sujet notamment de la réduction du temps de travail, selon lesquelles on peut «réformer» les choses, sans rien toucher surtout aux fondements des rapports sociaux.

UNE CONTRADICTION

ÉVIDENTE

Tout se passe comme si, dans cette période où les mouvements sociaux ne sont pas légion et où les gouvernements de la «gauche plurielle», dans toutes leurs variantes française et européennes, s'emploient à leur couper l'herbe sous les pieds, certains sont à la recherche d'ersatz de mouvements sociaux, ersatz car non enracinés dans les lieux réels de l'exploitation et de l'oppression. S'il s'agit vraiment d'apporter une réponse à «la volonté manifestée par des travailleurs —salariés, chômeurs ou retraités—, des étudiants, des lycéens de comprendre le capitalisme dans ses formes contemporaines et de se réunir dans une campagne, non pour subir ni replâtrer ce système, mais pour le combattre» (p. 16), il faut bien admettre que la proposition de Tobin ne va pas dans cette direction.

D'où la contradiction entre les bonnes propositions de l'auteur et la force propre de l'idée de Tobin. «C'est à ces forces sociales que ce livre s'adresse : à ceux et à celles qui ont fait le premier pas en rejoignant

sur ce terrain la forme originale d'alliance politique représentée par ATTAC, mais aussi à tous ceux et à toutes celles qui ont encore la volonté et l'espoir de tenter de peser par leurs combats sur l'avenir du monde —précisément d'un monde dont personne ne sera venu décréter que son horizon économique et social capitaliste serait "indépassable"» (p. 17).

Force est de dire que l'auteur se trompe de route : la direction qu'il adopte est à l'opposé de celle qu'il préconise. Pour l'instant, la campagne qui s'esquisse autour de cette taxe semble servir à fournir une assise populaire aux «quelques économistes de formation keynésienne qui ont réussi à résister à la grande offensive des libéraux dans les universités, les ministères et les organisations internationales» (p. 51). Les experts prennent ainsi la place d'un parti d'avant-garde qui, après l'implosion de «l'Etat ouvrier dégénéré», avait du plomb dans l'aile.

Les experts, c'est sûr, rassurent le bon peuple travailleur, mais lui offrent-ils pour autant une perspective de changement crédible ? Dans *Le Monde diplomatique*, on voit des analyses stimulantes et pertinentes voisiner avec des attitudes de conseiller du prince («si vous ne nous écoutez pas, ça va péter...»), ou la dénonciation de la mondialisation financière côtoyer sans vergogne une nouvelle vague de «nationalisme de gauche», qui s'acharne à redorer le blason de l'idée de nation. Une idée qui a été bien utile tout au long de ce siècle, pour renforcer la soumission des exploités au capital dans le cadre de régimes parfois fort différents.

«L'importance primordiale de la campagne pour la taxe Tobin est —nous dit-on— son aspect éducatif. Cette campagne est la voie d'entrée que

les fondateurs d'ATTAC nous ont proposée pour ouvrir tout grand chez les salariés, les chômeurs, les jeunes, le débat politique sur la finance, donc sur le capitalisme contemporain. Dans l'immédiat la portée politique des débats autour de Tobin est de l'ordre du travail éducatif et du symbole. Mais comme chacun le sait, et Lionel Jospin le premier, les symboles sont centraux à l'action politique» (p. 14). Cette idée est certes partageable, mais le problème, c'est que cette «éducation» risque d'avoir des effets contraires à ceux escomptés, car elle contribue à renforcer la crédibilité de l'action des Etats, de ces mêmes Etats qui ont favorisé la mondialisation et cédé leurs pouvoirs de contrôle aux marchés, et auxquels on s'adresse à présent en leur demandant de faire marche arrière. Si les «principaux protagonistes [...] n'ont pas la moindre intention de revenir en arrière par rapport à la libéralisation et à la déréglementation financière et commerciale» (p. 15) comment peut-on les y contraindre ? Avec les simples vertus de la conviction ?

Et ce débat qu'on appelle de ses vœux, doit-il porter sur le capitalisme contemporain ou simplement sur le libéralisme et ses excès financiers ? Pour influencer l'action des Etats, il faudrait modifier les rapports de forces entre les classes sociales. Or, on a plutôt l'impression d'une action de diversion. L'alternative proposée aux exploités est en effet celle-ci : être victime de la gourmandise grandissante des marchés financiers ou faire confiance aux Etats qui ont permis et géré leur désengagement du domaine économique et financier.

Si on peut partager la conviction qu'une idée force est essentielle pour le développement d'un mouvement social, et que dans une période

de calme social la priorité est de faire redémarrer les luttes, on ne peut considérer le but visé par cette idée comme indifférent. La recherche d'une idée-force n'est pas neutre.

LA RÉPONSE AUX

«CRITIQUES DE GAUCHE»

Un nombre important de pages de ce livre sont consacrées à répondre aux critiques «de droite» de la proposition Tobin, des pages parfois fort intéressantes et convaincantes. Celles de gauche, en revanche, sont balayées du revers de la main en une demi page. Mais avec quels arguments ? «Les critiques de gauche insistent sur le caractère peu radical de la taxe Tobin. Nous en avons déjà parlé, en notant que ce sont les très nombreux partis socialistes et sociaux-démocrates, actuellement au gouvernement en Europe, qui devraient être les défenseurs de cette mesure. Mais à l'instar du gouvernement Jospin, ils rejettent la proposition. Il est donc quelque peu prématuré de supputer, à partir d'une perspective radicale, le moment où la taxe sera récupérée et mise en œuvre par ceux qui voudraient se borner à combattre les effets du néolibéralisme et non ses fondements. Cette critique de gauche se situe en dehors des rapports politiques immédiats» (p. 14).

Ces remarques appellent deux réflexions distinctes :

1/ Autrefois les groupes gauchistes n'avaient de cesse de ramasser des drapeaux que les social-démocraties ou les P.C. avaient laissé tomber au fur et à mesure de leur intégration dans l'Etat. Ici, loin d'une proposition de démarche indépendante faite aux exploités, nous sommes confrontés à une nouvelle vague de réformisme keynésien qui se pare des habits de

la radicalité.

2/ La même critique (non-insertion dans les rapports politiques immédiats) pourrait s'appliquer à plus d'une idée développée dans ce texte. En voici quelques exemples.

n «Le jour n'est peut-être pas loin où la nationalisation du crédit se réaffirmera comme une mesure élémentaire de défense contre les crises transmises par la finance mondialisée».

Si on considère que la nationalisation du crédit —en dépit des expériences plusieurs fois tentées dans ce siècle— nous rapproche de l'avènement du socialisme, on s'explique pourquoi on peut sans broncher proposer à nouveau un nouvel interventionnisme étatique dans ce domaine. L'expérience soviétique n'a pas suffisamment démontré qu'entre étatisation de l'économie et socialisme il y avait un abîme ?

n «Les gouvernements taxent de moins en moins lourdement le capital et les revenus élevés. À la place, ils leur font des emprunts ! [...] La diminution de la fiscalité sur les revenus élevés a des causes politiques. Elle traduit la montée en force des actifs financiers et des groupes sociaux qui en bénéficient. [...] Si les gouvernements veulent continuer à financer les dépenses publiques qui sont supérieures, nonobstant les politiques d'austérité, aux recettes du fait même de la réduction de l'assiette fiscale, ces gouvernements empruntent : à qui ? À ceux-là mêmes qu'ils ne veulent plus taxer» (p. 28). Or, si cette analyse est correcte, n'y a-t-il pas, dans la proposition de taxe Tobin, une inversion des effets et des causes ? L'Etat ne fait qu'entériner —à travers la fiscalité— les changements des rapports de forces qui se déterminent dans la société.

n «Pour Tobin et les économistes qui ont soutenu sa proposition, le princi-

pal effet et avantage de ce filtrage serait de rendre aux politiques monétaires nationales un peu de l'autonomie qu'elles ont perdue face aux marchés financiers. [...] La politique monétaire pourrait être plus aisément mise au service de l'investissement. [...] La mise en œuvre de la taxe, qui exige [...] l'adhésion des pays où les opérations de change se concentrent, essentiellement ceux des pays du G7, plus Hongkong et Singapour, supposerait aussi un accord sur la collecte de la taxe et sa répartition» (p. 58-59). Voici en quelques lignes un concentré de l'angélisme réformiste et utopiste caractéristique des membres d'ATTAC ; les considérations techniques savamment exposées semblent faire oublier à l'auteur l'essentiel, qu'il connaît pourtant : le niveau de luttes sociales indispensable sur le plan international pour terroriser les décideurs et pousser ainsi les gouvernants à modifier leur attitude et à ouvrir les cordons de la bourse.

C'EST UN AUTRE COMBAT QU'IL FAUT PROPOSER

Mais l'auteur est lucide sur les limites de sa démarche : «Faisant un pas de plus, il est clair que le parasitisme financier ne pourra être jugulé à moins de s'attaquer aux mécanismes qui sont à sa base. Ce sont les dimensions systémiques du régime mondialisé de finance de marché qui sont en cause, de même que les fondements rentiers des mécanismes d'appropriation et de transfert international de la valeur et des richesses» (p. 13). «Il est certain que la nature de la mesure exige qu'elle soit mise en œuvre par les princi-

pales places financières de la planète» (p. 63).

Faut-il donc considérer que la proposition de Tobin se situe elle aussi «en dehors des rapports politiques immédiats» ? Oui certainement, si le but visé est de remettre en discussion les rapports sociaux fondamentaux de la société capitaliste !

Si la perspective est celle de réguler les excès de la finance mondiale, on peut partager le constat que «la taxe Tobin est [...] une mesure modérée et raisonnable, à l'image du professeur qui l'a proposée» (p. 69). Ses limites sont clairement cernées par François Chesnais lui-même : «dans cette économie dont les mécanismes d'appropriation reposent sur les marchés des titres, la spéculation est consubstantielle à la recherche des meilleurs rendements. [...] Prendre des mesures contre la spéculation n'a donc de sens que si elles préexistent et s'accompagnent de mesures qui s'attaquent aux mécanismes de transfert de revenus et de richesses» (p. 78-79).

Il s'agit donc bien d'envisager la lutte à un autre niveau que celui proposé par Tobin.

Je suis très reconnaissant à Gianni Carozza d'avoir écrit et de le publier à la fois dans la revue de la CNT et dans Carré Rouge. Entre 1990 et la fondation de Carré Rouge en 1995, le Cercle Berneri a eu beaucoup d'importance pour moi en tant que lieu d'une discussion généralement très ouverte et amicale. Il y a bien sûr eu quelques moments où je me suis vu rappeler mon absence de repères autres que trotskiste et ma méconnaissance de certains débats à l'intérieur de l'anarchisme. Mais comme les courants communistes libertaires étaient bien représentés dans ce cercle, les désaccords ont toujours pu être circonscrits.

La même chose vaut pour les remarques critiques que Gianni Carozza me fait. Au niveau où celui-ci place les interrogations sur les contradictions qu'il décèle dans le livre, les critiques qu'il me fait sont justes. Elles sont même «imparables». Je répondrai seulement à quelques points.

Ma première réponse concerne une remarque que Gianni me fait presque au début de son analyse et qu'il reprend sous une autre forme vers la fin. Il cite une phrase de la fin du livre où je parle de «la question du coût social et humain exorbitant du capitalisme et donc de la nécessité de rechercher les moyens d'en sortir» et il commente «or, cette recherche que l'auteur appelle de ses vœux, n'apparaît nulle part dans ce texte, ne serait-ce que sous la forme d'interrogations». J'aurais pu soulever les interrogations, comme des centaines de milliers de femmes et d'hommes de par le monde peuvent le faire et le font. Si je ne l'ai pas fait, c'est que je suis incapable d'y apporter une réponse. Je ne voudrais pas faire penser à qui ce soit le contraire, pour la raison fondamentale suivante. Je

ne pense pas que les réponses, ou les éléments de réponse, puissent ou doivent être apportés par une personne travaillant ou parlant seule. Elles exigent un long et vaste travail collectif d'élaboration et elles devront être portées et défendues par un «collectif», dont personne ne peut connaître la forme, encore moins l'identité. Le mérite principal de Carré Rouge, c'est de l'avoir dit et d'avoir pris quelques initiatives dans ce sens dans la limite de ses capacités politiques, aussi bien intellectuelles que matérielles. Ma première réponse est donc d'exprimer mon souhait que Gianni puisse susciter des rencontres entre les sensibilités politiques réunies à Carré Rouge et des sensibilités de filiation libertaire dont le premier objectif pourrait être de faire une liste initiale des interrogations et de celles auxquelles il faudrait répondre en premier.

C'est à plusieurs titres que j'ai dit que je pensais que les critiques de gauche se situaient «en dehors des rapports politiques immédiats». Je l'ai dit à propos des dangers de voir une récupération de la campagne sous la forme d'un début de mise en œuvre effective de la Taxe Tobin par quelques gouvernements. Je l'ai surtout suggéré à propos de leur attitude face à ATTAC. Gianni caractérise la phase que nous traversons comme celle où «les mouvements sociaux ne sont pas légion et où les gouvernements de la "gauche plurielle", dans toutes leurs variantes française et européennes, s'emploient à leur couper l'herbe sous les pieds», avant de caractériser ceux qui se sont intéressés à ATTAC de gens qui seraient «à la recherche d'ersatz de mouvements sociaux, ersatz car non enracinés dans les lieux réels de l'exploitation et de l'oppression». C'est à peu près exactement

ce que pensent et disent les militants et la direction de Lutte Ouvrière, de même que de très petits groupes qui ne peuvent pas se prévaloir des positions dans les usines de Lutte Ouvrière. Je pense que le terme ersatz n'est pas seulement péjoratif, voire insultant, mais que c'est une erreur que de croire que le combat politique prioritaire sinon exclusif serait celui reposant sur l'enracinement «dans les lieux réels de l'exploitation et de l'oppression».

Au moment où j'ai décidé très vite d'écrire ce livre, ATTAC comptait déjà plus de 5 000 adhérents et recevait sans cesse de nouvelles adhésions. Les réunions auxquelles j'ai pu assister fournissaient l'occasion pour des militants ou d'anciens militants de trajectoires politiques et personnelles très différentes de se retrouver et de parler, parler des questions directement à l'ordre du jour, et ensuite parler de la situation sociale et surtout parler du capitalisme. C'est donc pour ceux-ci que le livre a été écrit et à eux qu'il a été explicitement dédié ainsi que Gianni le rappelle.

Est-ce qu'il les tire en arrière dans leur réflexion ? Je ne le crois pas et j'en veux pour preuve le contenu de son article. Je suis même conduit à lui poser la question suivante. Ne pense-t-il pas que beaucoup, sinon la totalité des questions qu'il s'est posées à propos de la taxe Tobin, sont les questions que des centaines d'adhérents qui ont lu le livre ne sont également posées ? Que les contradictions qu'il a relevées entre les buts effectivement modestes et totalement réformistes de cette taxe et le moment historique dans lequel la fondation d'ATTAC a lieu, les lecteurs et les membres d'ATTAC ne les ont pas relevées aussi ? Et que si Gianni est poussé à dire que tout ce qui est expliqué dans ce livre exige

une médecine bien différente de celle offerte par James Tobin, il y a de fortes chances que des centaines d'autres lecteurs ont abouti à la même conclusion. Je ne crois pas avoir tiré en arrière les militants (car je répète il y en a beaucoup) qui sont venus à ATTAC pour faire plus, sinon autre chose de des campagnes sur la taxe Tobin. Je crois que je les ai aidés à réfléchir sur le moment précis actuel de l'évolution du capitalisme, ses caractéristiques particuliers, ainsi que sur l'une des sources majeures des problèmes que le capitalisme mondial pose à toute personne qui pense pour elle-même et qui a conservé ou développé un sens critique. Il se peut que je me trompe, mais le contenu même des observations de Gianni semblent indiquer que j'ai atteint mon but. Bien sûr qu'il faut tout autre chose que la taxe Tobin pour juguler l'aggravation permanente de l'exploitation et de l'oppression. Mais ce n'est que le jour où des dizaines de milliers de femmes et d'hommes se diront : c'est cette contradiction entre les nécessités et les moyens actuellement offerts, qu'il nous faut résoudre, résoudre collectivement, tous ensemble, que ATTAC et des dizaines d'autres lieux connaîtront une mutation complète. A la page 17, je caractérise ATTAC comme étant «une forme originale d'alliance politique». Je continue à penser que c'est là une caractérisation correcte. Je sais que ATTAC attire beaucoup d'attention et qu'elle est l'objet de manœuvres de récupération diverses, la plus voyante étant celle des parlementaires qui ont adhéré et qui ont formé un groupe à l'Assemblée nationale. Mais les groupes en banlieue et dans les quartiers en région parisienne, et encore plus en province, sont des foyers politiques

vivants, peuplés de femmes et d'hommes qui ont une expérience et des aspirations considérables et qui ne sont pas prêts à se laisser récupérer.

Mais ce qui constituerait un réel pas en avant, c'est de pouvoir écrire un livre qui soit le fruit d'un travail collectif et qui commencerait à répondre à la question à laquelle je ne réponds pas dans le livre critiqué : «Quels moyens faut-il utiliser pour s'en sortir ?».

Le Mamounia-Club et la question sociale

Hommes de peu de vertu, ils ont au moins la reconnaissance du ventre. La classe politique française, unanime, a jeté des gerbes d'éloges sur le cercueil de feu le roi du Maroc. Les journalistes ont évoqué avec lyrisme un Louis XI un peu rude, mais rassembleur du royaume et doté d'une vision politique l'égalant aux géants du siècle. Il savait si bien les flatter, ces «grands journalistes», en leur donnant le sentiment qu'il avait enfin trouvé en eux des interlocuteurs à sa mesure, les entretenant dans le style copain qui les ravissait («Là, j'ai cafoillé...», «On s'est conduit comme des galopins») et sachant à merveille trouver le chemin de leur adorable vanité (après le long entretien, «nous marchons un instant dans le parc féerique de la résidence de Dar es Salem, puis le Roi me raccompagne jusqu'à la grille»). Unanimes eux aussi, dans le panégyrique, les hommes d'affaires français trouvaient à leur désolation les plus solides fondements : les bilans attestent que la main-d'œuvre marocaine, payée en moyenne neuf fois moins que l'européenne («Les Asiatiques sont battus sur leur propre terrain !» écrivait avec enthousiasme un journaliste du Monde), tenue d'une main de fer par le défunt monarque, leur vaut de bien gras bénéfices.

Le Mamounia Club a payé sa dette à son parrain.

C'est voir les choses par le petit bout

de la lorgnette ? Assurément. Les hôtes de Sa Majesté n'étaient pas réduits au Club Méd. Ils avaient les moyens. Mais à qui la faute si le royal palace, où s'abolissaient toutes les distinctions, a fini par symboliser une certaine veulerie française ? On se souvient que, lors d'une délicate cohabitation et pour le règlement d'un problème épineux surgi pendant les fêtes de fin d'année, les services de la place Beauvau s'employèrent à localiser l'ancien ministre de l'Intérieur (de gauche) et son successeur (de droite). Ils les trouvèrent allongés côte à côte au bord de la célèbre piscine.

À les entendre tous, un grand homme nous aurait donc quittés, laissant son peuple orphelin et ses amis navrés.

Nul ne niera les qualités d'Hassan II. Il était intelligent et montrait du courage. L'un des premiers, il comprit que la question israélo-palestinienne ne se résoudrait que par la négociation, et il œuvra dans ce sens. Il sut ménager les puissants et faire endosser sa livrée à ceux qui possédaient une âme de laquais. Objet de maintes exécutions, et maintes fois menacé de périr violemment, il a eu le talent de mourir dans son lit.

Ses thuriféraires les plus amoureux admettent cependant que le défunt n'était point sans défauts. Il avait été critiquable sur le chapitre des droits de l'homme. Bagnards de Tazmamart emmurés vivants dix-huit ans

durant (horreur inégalée dans le siècle s'agissant d'un pays en paix), calvaire de même durée imposé à la famille Oufkir, opposants disparus par dizaines sans laisser de traces, une moyenne de quatre procès politiques par an, avec à chaque fois sa fournée de militants condamnés à mort ou à des siècles de prison, la torture institutionnalisée et devenue routinière, etc. Fanfaron du crime, Hassan II avait rétorqué aux doléances d'Amnesty International : «Chaque chef d'État a son jardin secret.» On n'en voit pas d'autre qui ait cultivé avec tant de soin un jardin des supplices à ce point répugnant. De Gaulle, qui n'était pas un tendre, constatait : «Il est inutilement cruel.» Tout est dit.

Mais le monarque ne s'est-il pas redimé ? N'avait-il pas fermé ce bain de Tazmamart dont il niait publiquement l'existence avec une impudence de voyou résolu à ne pas se mettre à table même quand il est pris la main dans le sac ? La famille Oufkir n'a-t-elle pas recouvré sa liberté ? Les prisons ne se sont-elles pas vidées de leurs détenus politiques (Saraouis exceptés) ? N'est-il pas possible aujourd'hui, au Maroc, de faire de la politique sans risque de se retrouver escamoté du monde des vivants ? La censure n'a-t-elle pas quelque peu desserré son étoupe ? Enfin et surtout, l'arrivée aux affaires d'un gouvernement de gauche, voulu et installé par Hassan II lui-même, di-

rigé par un Premier ministre dont le passé d'opposant incite au respect, ne témoigne-t-elle pas d'un virage décisif ?

Le chœur des pleureuses du roi ne s'est point lassé de répéter l'argument : si le défunt avait beaucoup péché, il lui serait beaucoup pardonné en raison de sa conversion finale à l'idéal démocratique et au respect des droits de l'homme. Par un extraordinaire tour de passe-passe, le passé ténébreux servait même à mettre en valeur la bénignité des dernières années du règne et à rendre plus lumineuse encore l'auréole couronnant désormais le crâne chenu du tortionnaire repent.

On laissera à ses victimes le soin d'accorder éventuellement leur pardon : nul ne saurait sans effronterie le faire à leur place. En revanche, on s'étonne que le bilan d'un règne se résume à sonder le cœur et les reins du feu roi. Dans ce flot d'articles et de discours exaltant la mémoire d'Hassan II, où est passé le Maroc ? L'éclipse la plus étonnante de l'été n'aura pas été celle du soleil par la lune, mais celle du Maroc par le cadavre de son défunt souverain.

État des lieux : le quart de la population au-dessous du seuil de pauvreté ; un taux de chômage dépassant 23 % ; la moitié de la population vouée à l'analphabétisme ; 34 % des enfants mourant avant d'avoir atteint un an ; entre pauvres et riches un fossé devenu précipice au fil des années... De cette arriération, qui place le Maroc loin derrière l'Algérie et la Tunisie selon les critères de développement humain retenus par les Nations Unies, Hassan II fut à la fois l'ordonnateur et le profiteuse. Le livre de l'opposant républicain marocain Moumen Diouri posait la question : « À qui appartient le Maroc ? » Réponse : essentiellement au roi et à sa mafia. Grâce à une

appropriation cynique des ressources du pays, Hassan II a pu édifier l'une des plus grosses fortunes du globe. La corruption partout et à tous les niveaux. On rappellera pour mémoire le rapport de l'Observatoire international des drogues situant la responsabilité de l'énorme trafic marocain dans la mouvance de la mafia royale.

Hassan II rassembleur et mainteneur du royaume ? Rien de plus faux. Depuis son avènement, le Maroc n'a pas été menacé d'éclatement et ce ne sont jamais que des séismes sociaux qui l'ont ébranlé et ensanglanté. Chaque fois que le peuple marocain est massivement descendu dans la rue, au prix de milliers de victimes, c'est parce qu'il avait faim. Telle est la réalité soigneusement occultée par les laudateurs du feu roi. Bien loin d'avoir « stabilisé » et « modernisé » un royaume qu'il aurait ainsi préparé à « entrer dans le troisième millénaire », comme on a pu le lire partout avec stupeur, Hassan II lègue à son successeur un pays enfoncé dans la misère, l'injustice et la corruption, une véritable poudrière sociale qui risque d'exploser à tout moment.

Mais n'eût-il pas été déplacé d'assombrir par ces détails secondaires le portrait radieux d'un monarque entré, fût-ce un peu tardivement, dans la digne cohorte des chefs d'État respectueux des droits de l'homme ?

Le respect des droits de l'homme devrait être la condition nécessaire mais non suffisante de la politique. On en fait aujourd'hui l'alpha et l'oméga de la bonne gouvernance. Qu'un chef d'État renonce à tuer, torturer ou emprisonner ses opposants, et il sera inscrit au tableau d'honneur. Qu'il place une démocratie plus ou moins factice dans la vitrine, et nul n'ira vérifier ses comptes dans l'arrière-boutique. Cette instrumentalisation des droits de l'homme n'est pas innocente, et el-

le ne vaut pas seulement pour les pays du tiers monde, même si l'occultation scandaleuse de la véritable situation du Maroc en constitue la manifestation la plus récente et la plus spectaculaire. De quoi s'agit-il, sinon de dissocier le politique de l'économique et du social ? Chômage ? Inégalités drastiques ? Misère endémique ? N'en faites pas reproche aux dirigeants politiques, qui n'en peuvent mais, et adressez vos plaintes au marché, maître sans visage qui règle nos vies selon des mécanismes dont les ressorts nous échappent. L'Horreur économique arpente désormais les continents la faux à la main et les droits de l'homme à la boutonnière.

À peine Hassan II est-il au tombeau que ses thuriféraires s'emploient avec zèle à lire sur le visage de son successeur un avenir radieux pour le Maroc. Tous les espoirs ne sont-ils pas permis puisque Mohammed VI aurait laissé entendre qu'il renoncerait à se faire baiser la main par les sujets admis à son audience ? Son premier discours ne témoigne-t-il pas d'une sensibilité sociale digne d'éloges ? Son âge ne le prédispose-t-il pas à se mettre à l'écoute d'une jeunesse marocaine impatiente de vivre enfin une existence décente ? La pitié de tout cela ! Le jeune Louis XVI, bon garçon pétri des meilleures intentions, monta sur le trône accompagné des mêmes espérances. La suite est connue. Jamais, nulle part, une monarchie de droit divin n'a su accomplir sur elle-même l'indispensable travail réformateur. Partout, toujours, il y fallut la secousse révolutionnaire aboutissant, dans les faits sinon dans la forme, à la République.

On saura très vite si le Maroc fait exception à la règle.

Bonnes pages

Qui parle encore cet automne de la guerre en Yougoslavie, des buts de guerre de l'OTAN et des enjeux impérialistes poursuivis par les Etats-Unis pour leur propre compte ? Qui parle du blocus économique qui est en train d'être établi par les Etats-Unis et l'Union européenne (donc aussi par la France) contre la Serbie, dont l'économie a pourtant été détruite de façon systématique par les bombardements de l'OTAN ? Presque tout le monde se tait : par intérêt, parce que l'actualité est déjà ailleurs. Mais aussi par honte, parce que la discussion gêne, qu'elle fait peur.

Signalons donc trois livres qui invitent au contraire à la poursuite et à l'approfondissement de la discussion. Le premier à paraître a été un livre collectif édité par le Temps des Cerises, *Maîtres du monde ? ou le dessous de la guerre dans les Balkans*, avec des contributions françaises et étrangères (Noam Chomsky, Michel Chossudovsky, Peter Gowan, Diana Johnstone, etc.). Le second est écrit par Daniel Bensaid, *Contes et légendes de la guerre éthique*, Editions Textuel, Paris qui doit paraître bientôt. Le troisième est un livre écrit à trois par François Chesnais, Tania Nocciummes (une militante active des droits de l'homme et une membre fondatrice de l'Observatoire de la Mondialisation) et par Jean-Pierre Page (militant syndicaliste, membre la Commission exécutive de la CGT jusqu'en 1999 et membre du Conseil d'orientation d'Espaces Marx), *Réflexions sur la guerre en Yougoslavie*, Editions L'Esprit Frappeur, Paris (7/9 Impasse Dagorno, 75020, Paris). Nous publions quelques « bonnes pages » de ce livre, en attendant de pouvoir rendre compte des trois dans notre prochain numéro.

Après la guerre en Yougoslavie Où en sommes-nous et comment réagir ?

Les événements en ex-Yougoslavie ont été décrits par certains sous l'angle du martyre du peuple kosovar. D'autres, peut-être pas en France, mais à coup sûr dans d'autres pays, ont présentés, ou présenteront, le sort du peuple serbe d'une façon analogue. Certains de ceux qui parleront du point de vue serbe tairont sans doute le rôle de ceux qui ont capté et conservé le pouvoir à Belgrade ; tout comme d'autres se font bien discrets sur les parrains politiques des dirigeants de l'UCK et leurs importantes relations mafieuses. Les motifs pour pleurer le sort du peuple serbe ne manquent pas. Celui-ci n'a-t-il pas été chassé de régions de l'ex-Yougoslavie où il était implanté depuis de longues décennies, voire des siècles, avant de voir ses bases matérielles d'existence détruites lors des bombardements planifiés par l'OTAN de façon « scientifique ».

Dans ce livre nous avons voulu suivre une autre voie. Nous avons adopté une approche par l'Histoire, en cherchant à comprendre la genèse de la situation qui a permis à l'OTAN de faire du Kosovo un champ d'expérience politique. Après avoir montré le défi que les peuples de Yougoslavie ont tenté de relever en instituant dès l'époque des maquis les bases d'une République fédérative et socialiste, nous avons tenté de restituer le développement du drame yougoslave sur près d'un demi-siècle.

Nous avons ensuite voulu réunir, dans les limites de ce livre, le plus grand nombre d'éléments possible

permettant de comprendre pourquoi les Serbes et les Albanais du Kosovo, et avec eux les autres peuples des Balkans danubien et albanais, ont été, à bien des égards, surtout des pions sur le « grand échiquier » de la stratégie géopolitique mondiale des États-Unis. La raison d'être des souffrances très grandes que les uns et les autres se sont vu infliger et risquent de subir à un degré plus élevé encore dans les mois à venir (notamment pour les citoyens de la République de Serbie) est à chercher en dehors des Balkans. Le Kosovo a été un terrain d'expérience pour les États-Unis et l'OTAN. Jamais engagée militairement pendant la guerre froide pour laquelle elle a été créée, il a fallu attendre la dissolution de l'URSS et l'ère de la « fin de l'histoire » pour que cette organisation frappe un pays très inférieur à elle, militairement et économiquement. L'OTAN a voulu par la même occasion montrer qu'elle entendait faire litière des dispositions des conventions de Genève de 1948 sur le respect des personnes civiles et les biens à caractère civil, de même qu'elle a fait un pas de plus dans la mise en œuvre de la stratégie terrible nommée « Bomb today, kill tomorrow » (bombarder aujourd'hui, tuer demain).

La guerre contre Belgrade a été déclenchée au bénéfice d'une politique, dont le but a été de mettre l'ensemble des États membres de l'ONU devant un fait accompli. Nous faisons de nouveau référence ici à cette sorte de coup d'État, dont nous avons parlé au chapitre IV, qui a été

perpétré par les États-Unis contre le système des relations internationales et contre les Nations Unies. Les Américains, maîtres du jeu, ont pu mener leur projet à bien seulement parce qu'ils ont bénéficié du soutien actif ou de la complicité passive des gouvernements des pays membres de l'OTAN, ainsi que de l'abdication politique de certains des partis qui en forment la base politique.

L'IMAGE ET L'INSTANT, OUTILS DE LÉGITIMATION PARFAITS

«L'image, envahissante, privilégie l'émotion aux dépens de la raison», surtout si elle est bien sélectionnée et montée avec talent, tandis que «l'instant, tyrannique, chasse la durée et bannit la mémoire». Combinaison rêvée pour qui veut légitimer une guerre au nom de raisons humanitaires dans un cadre historique comme celui des Balkans, et dans des conditions où il faut cacher les enjeux géostratégiques globaux par rapport auxquels la région ou le pays, ici le Kosovo, apparaît aussi — ou peut-être même avant tout — comme le théâtre d'application de stratégies beaucoup plus vastes. Chasser la durée et bannir la mémoire, c'est faire remonter la genèse de la question du Kosovo au mieux à quelques années ; c'est abstraire la question nationale et les flambées nationalistes, qui n'ont jamais été le seul fait des Serbes, de toute l'histoire des Balkans. Privilégier l'émotion, c'est multiplier un certain type de reportage ayant pour but d'entretenir la compassion pour les victimes (plus exactement pour les victimes élues et non pour celles dans le camp du «méchant»), la diabolisation de l'adversaire et la glorification de ceux qui ont pour tâche de le terrasser. Et

pendant que l'émotion est excitée, la réflexion et le sens critique s'émeussent.

UNION NATIONALE EN SOUTIEN À L'OTAN !

Au cours de la guerre aérienne en Yougoslavie, ces facultés critiques essentielles se sont émoussées sérieusement. À cela il y a eu plusieurs raisons. La plus importante tient à une abdication du politique, d'une ampleur peu commune, par intérêt médiocre ou par lâcheté. La capacité d'influence intrinsèque des médias et leur utilisation directe comme instrument de propagande (nous pensons aux «points de presse» quotidiens au quartier général de l'OTAN) ont rencontré peu d'obstacle. Elles n'ont été contrées par aucune force politique anti-militariste qui ait à la fois la compréhension des enjeux de la guerre et le poids nécessaire pour mener le combat contre l'intervention de l'OTAN en mobilisant les salariés et l'opinion publique. Les États-Unis et le gouvernement Clinton ne s'y attendaient pas, au moins à l'échelle où cela s'est produit. Les États-Unis se sentaient certainement en mesure de gagner la partie sur le plan de la propagande et de la défense idéologique de la guerre, mais ils ne pensaient pas le faire si facilement.

L'identité politique des partis dont ils ont reçu l'appui n'est pas indifférente. Ce sont les partis socialistes ou sociaux-démocrates des quatorze pays de «l'Europe rose», flanqués des partis «Verts» d'Allemagne et de France gagnés à la guerre comme au libéralisme. Il est évident que sans l'appui de Javier Solana, hier numéro deux du Parti socialiste espagnol, aujourd'hui secrétaire général de l'OTAN, sans celui de Lionel Jospin et de Tony Blair, de Gerhard Schröder, de Joschka Fischer et de Daniel

Cohn-Bendit, les bombardements de la Yougoslavie n'auraient pas pu avoir lieu. On comprend la surprise et l'indignation de ceux qui comptaient encore, au moins un peu, sur un sursaut dans les rangs des socialistes ou sociaux-démocrates. Relisons Ignacio Ramonet : «[la social-démocratie] a accepté, par vacuité théorique et par opportunisme, la mission historique de naturaliser le néolibéralisme. Elle fait la guerre en Serbie, comme elle la ferait demain dans les banlieues, au nom du "réalisme". Car elle ne veut plus rien bousculer. Et surtout pas l'ordre social.»

Cependant, des partis communistes ou ex-communistes sont également venus apporter, les uns un appui réticent, les autres un aval honteux aux objectifs prétendument «humanitaires» de la guerre, qui inclut cette légitimation de l'OTAN dans ses nouvelles «missions». Aucune palinodie ne peut cacher le fait que, sans la présence de Massimo d'Alema à la tête du gouvernement italien, et sans la participation des ministres du PCF au gouvernement Jospin et le refus de Robert Hue et de sa direction de le quitter pour prendre la tête d'un mouvement populaire contre la guerre, la mise en œuvre de la politique américaine aurait été infiniment plus difficile.

La classe politique française, pour l'essentiel, a laissé Lionel Jospin et Jacques Chirac user à leur guise des institutions issues du «coup d'État permanent» dont est sortie la V^e République. Alors que le Parti socialiste, le Parti communiste, le MDC et les Verts ne cessent d'invoquer les valeurs républicaines et l'importance des institutions parlementaires, ils ont accepté l'entrée de la guerre de l'OTAN ou critiqué la méthode employée, sans exiger qu'il y ait un débat et un vote préalables à l'Assemblée

nationale. Deux hommes, le président de la République et son Premier ministre, ont décidé seuls de celle-ci. La sphère militaire a été celle de la cohabitation la plus étroite. Leur liberté d'action totale ne risque pas d'être gênée de sitôt. La direction du PCF a ainsi refusé de répondre positivement à l'interpellation de responsables du parti visant à mandater le groupe parlementaire communiste afin de faire inscrire la question du nouveau concept stratégique de l'OTAN, comme celle du coût de la guerre et de ses implications sociales, à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour la prochaine rentrée parlementaire.

Il y a donc eu constitution à propos du Kosovo d'un type particulier d'alliance politique que l'on peut désigner sous le nom d'union nationale. Celle-ci est la forme politique classique dans laquelle historiquement des partis, ayant précédemment inscrit dans leur programme la lutte contre la guerre et le militarisme, finissent par se ranger, au moment où les hostilités éclatent, dans le camp qu'ils ont combattu. Mais l'union nationale du printemps 1999 est inédite. Cette fois-ci, elle ne s'est pas constituée pour la «défense de la patrie» (comme en 1914 par exemple), ou en soutien d'une opération militaire susceptible d'être présentée comme l'expression d'un «grand dessein pour la France». Elle s'est formée au contraire pour avaliser la soumission sans débat de la France et de ses citoyens à une opération dont l'un des principaux résultats aura été de permettre aux États-Unis, et aux intérêts économiques que le capital financier américain représente et dirige, de faire un pas très important dans leur objectif d'imposer l'OTAN dans le rôle nouveau qu'ils veulent lui faire jouer.

L'ENJEU SOCIAL DU ROLE

ASSIGNÉ À L'OTAN

Essayons de faire comprendre encore une fois la mesure de l'enjeu de ce qui était en cause dans le déclenchement de la guerre par les pays membres de l'OTAN. Dans le cadre de l'OMC, de même que dans celui pour l'instant tenu en échec de l'AMI, le but recherché et en partie déjà atteint (qui l'est aussi pour le FMI) est de donner formellement à des organisations internationales, mais en réalité aux États et aux groupes industriels et financiers qui orientent leur activité, le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des pays. Au FMI, cette intervention se fait au nom de la sécurité du crédit financier international et du «droit imprescriptible des créanciers». À l'OMC, elle se fait au nom de «la liberté du commerce», dans le cas des marchandises, et du «droit d'établissement» pour les services. Dans le cas du projet d'accord de l'AMI, l'ingérence se justifiait —et pour ses auteurs se justifie plus que jamais— au nom de la «liberté d'investissement» et de sa protection absolue. Le droit d'ingérence militaire que les États les plus riches et les plus puissants voudraient faire accepter comme la norme et viennent de remettre de surcroît entre les mains de l'OTAN, en est le pendant. Si la «constitution d'une économie mondiale unifiée» doit voir le jour, celle que Renato Ruggiero, ancien directeur général de l'OMC, Léon Brittan, longtemps commissaire tout-puissant à la Commission européenne ou Donald Johnston, secrétaire général de l'OCDE, ont exprimé la volonté d'écrire dans le secret des réunions confidentielles de leurs organisations, il faut que cette «constitution» des possédants mondiaux ait son «bras armé». Il faut qu'il existe une organisation munie d'un «droit d'ingérence» qui complète ceux du FMI, de l'OMC et de l'AMI et qui en

garantissent un peu plus chaque jour la force contraignante. Cette organisation a pour nom l'OTAN. Malheur à celui qui ne comprendrait pas très vite que, pour le mouvement ouvrier et révolutionnaire des pays européens, celle-ci est potentiellement l'armée de Coblence du futur. Utilisée dans les Balkans aujourd'hui, demain dans le Caucase ou l'Asie centrale peut-être, elle pourrait l'être demain au cœur même de l'Europe.

Dans la décision de la direction du PCF de condamner les bombardements, tout en réaffirmant la solidarité gouvernementale, il y a donc plus en jeu que la question d'opportunité sur laquelle la direction de Robert Hue est parvenue à focaliser les débats : quitter ou pas le gouvernement, continuer ou pas d'exercer une «influence positive» : «influence positive» qu'on a beaucoup de mal à trouver, qu'il s'agisse des privatisations de France Télécom, d'Air France, ou d'EDF, sans parler de celles en préparation, ou de la destruction du droit du travail à la faveur des lois Aubry. Derrière la confusion et les faux-semblants, il y a finalement, sans débat politique, sans avertissement aux militants pas plus qu'à l'ensemble des Français, l'acceptation de Robert Hue et de ses proches de se ranger dans l'ordre politique et militaire mondial. Profitant de la confusion créée par le déchaînement des haines nationales dans les Balkans — déchaînement indissociable du cours du capitalisme mondial à l'heure de la mondialisation— et d'une émotion dont le fondement réel ne peut pas faire oublier la part importante de mise en scène médiatique, c'est à une transformation des conditions de base du combat social qu'on accepte de donner son aval.

UNE GUERRE QUI SE
POURSUIT SOUS

D'AUTRES FORMES

L'accord du G8 du sommet de Francfort du 8 juin 1999, qui a permis de régler les derniers points en suspens avant la signature du cessez-le-feu de Kumanovo et l'arrêt des bombardements, a pu donner le sentiment que l'on arrivait aux termes d'un conflit. D'autant plus que cet accord a été présenté au Conseil de Sécurité de l'ONU, tenu totalement à l'écart jusque-là, et «approuvé» par celui-ci. Ce sentiment a été surtout partagé par ceux qui n'ont pas combattu clairement la guerre, avec tout ce que cela supposait, mais qui l'ont «désapprouvée».

En réalité, on est simplement passé à une autre étape de la guerre commencée en mars. Les États-Unis et leurs alliés ont décidé que celle-ci devait se conclure par la victoire absolue de l'OTAN, sous la forme de la destitution et si possible de l'arrestation de Slobodan Milosevic et la soumission totale de la Yougoslavie. Les bombardements massifs paraissent avoir assez peu affecté l'armée yougoslave. En revanche, ils ont contribué à faire du Kosovo un champ de ruines et, dans le reste de la Yougoslavie, ils ont visé de façon systématique des infrastructures et des sites de production vitaux pour l'économie et la vie quotidienne des habitants. Les pays de «l'Alliance» se sont engagés à aider à reconstruire le Kosovo, même s'il faut attendre pour voir l'ampleur et les conditions politiques et financières de cette aide. Il n'en va pas de même pour la Serbie, où a été détruite la majeure partie des infrastructures civiles, du potentiel industriel et des réserves agricoles du pays, mettant des centaines de milliers de travailleurs au chômage. Ces destructions (qui incluent celles qui ont mis fin à la navigation sur le Danube, ligne de vie pour les pays de la région) font peser les plus sérieuses menaces pour la population au cours de l'hiver 1999-2000. Le 1^{er} janvier prochain, à l'entrée

de ce nouveau millénaire qu'on nous invite tous à accueillir «dans la joie», les habitants de la Yougoslavie ne seront «pas à la fête».

La Serbie est exclue du programme de «stabilité» pour les Balkans, et il est fort possible qu'elle subisse un blocus économique complet. Les pays de l'OTAN ont décidé, comme pour l'Irak, de les isoler complètement et même de les affamer tant qu'il n'y aurait pas un changement de gouvernement. Ils veulent créer, s'ils le peuvent, un véritable blocus. Aux États-Unis, un projet de loi déclarant la Serbie «hors la loi» et la soumettant au même type de blocus économique complet que des pays comme Cuba, la Libye, l'Iran et l'Irak, a été préparé pour être annexé à la loi de finances 2000. Un projet de directive préparé à Bruxelles interdirait même la vente de matériel élémentaire à la Yougoslavie. Dans l'immédiat, toute aide est conditionnée à la démission de Milosevic, dont les États-Unis ont mis la tête à prix comme on le ferait dans un mauvais western. C'est à ces conditions seulement que la «réhabilitation» du pays sera envisagée, ainsi que son intégration au sein de ceux qui ont fait le bon choix de l'économie de marché et des valeurs occidentales.

COMPRENDRE ET FAIRE FACE

La classe ouvrière au sens large de ce pays —les salariés, les chômeurs, la jeunesse— sont confrontés à un processus qui, s'il n'était pas vite renversé, aurait pour elle, dans des conditions «pacifiques» «anesthésiantes», la portée d'une défaite politique sans combat. Ce qui vaut pour la classe ouvrière française, vaut pour celle de tous les pays d'Europe et du monde. À nos yeux, ce qui est en cause avec l'aval qui est donné par le gouvernement au nouveau rôle de l'OTAN, ne pose pas un problème relevant abstraitement de la souveraineté nationale et de la «République», même s'il devrait normale-

ment poser aux républicains les plus graves problèmes. Ce qui prime pour les auteurs de ce livre, c'est la question sociale lancinante qui est posée par l'aval donné au nouveau mandat que l'OTAN s'est arrogé. Ce qui est en cause, n'est-ce pas les conditions dans lesquelles les salariés, les chômeurs et les jeunes auront désormais à mener le combat pour la défense de leurs conditions d'existence et de travail, à mener aussi toute lutte politique future pour en finir avec le capitalisme, pour construire une société qui en éliminera les tares ? Comme dans le passé, la position face à la guerre a entraîné des clivages fondés sur les principes. Les bombardements contre la Yougoslavie ont donc accéléré les clarifications politiques. De même, le combat contre l'OTAN a permis la rencontre de militants qui n'avaient peu ou parfois même jamais milité ensemble. Ils ont engagé des discussions, parfois pour la première fois. Faisons en sorte que ces discussions et ces regroupements soient bénéfiques pour une véritable reconstitution du mouvement ouvrier sur des positions anti-capitalistes et anti-impérialistes. La prise de conscience de l'enjeu social de la question de l'OTAN peut ouvrir la voie à une élaboration politique commune plus large sur le combat contre le capitalisme et sur le contenu du socialisme à la lumière de événements de ce siècle. Elle contribuerait à briser les carcans dans lequel les ennemis de la démocratie et du socialisme voudraient enfermer la classe ouvrière.

Aujourd'hui, continuer à cautionner, par la participation ministérielle et le soutien parlementaire, l'action d'un gouvernement qui a fait un pas qualitatif dans la guerre en participant activement à celle contre la Yougoslavie, équivaut à lui donner tacitement son accord. Cela ne peut pas et ne doit pas être.

Cet ouvrage, publié en 1907, aura attendu 80 ans sa traduction et sa parution en français. Une douzaine d'années se sont encore écoulées depuis. Pourquoi en parler maintenant ?

La question des nationalités et la social-démocratie

par Otto Bauer, introduction de Claudie Weil

(co-édition E.D.I.-Arcantère, PARIS & Guérin Littérature, MONTREAL)

Les raisons les plus immédiates se déclinent en noms de peuples, régions, pays, qui font régulièrement la «une» de l'actualité. Le Kosovo aujourd'hui, hier la Bosnie, avant-hier la Croatie et la Slovénie, dépouilles de la République fédérale de Yougoslavie. Mais les Balkans ne sont pas seuls touchés. L'éclatement de l'U.R.S.S. a embrasé le Caucase, jeté les uns contre les autres arméniens et azéris, russes et tchéchènes, géorgiens et abkhazes. Dans la plupart des pays de l'ex-gla-cis soviétique, les minorités nationales se sont souvent retrouvées au premier plan. Ainsi les hongrois de Roumanie, dont la contestation a hâté la chute de Ceaucescu. Cette énumération, très incomplète, concerne les pays relevant des pays du «socialisme réel» en décomposition. Pour autant, on aurait grand tort d'y limiter l'existence de problèmes de nationalités.

Le monde capitaliste, bien réel, lui, en secrète de redoutables, qui perdurent depuis des décennies et quelquefois des siècles. Le problème juif, résolu de manière radicale par la solution finale, a semblé définitivement réglé par la création de l'Etat d'Israël.

Mais cette naissance a aussi été celle d'un problème palestinien, qui imprègne tout le Moyen-Orient. Les Kurdes restent opprimés et insoumis dans plusieurs Etats du Moyen-Orient, depuis des lustres. Irlandais et Québécois continuent à manifester leur volonté d'indépendance (ce n'est pas par hasard qu'un éditeur de Montréal a co-édité ce livre). Dans l'hexagone, Basques et Corses nous rappellent régulièrement leur existence.

Même s'il reconnaît le bien fondé du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le militant marxiste aujourd'hui est souvent amené à s'interroger sur la forme et le contenu de ces luttes. S'il est vain d'attendre qu'au début du siècle Otto Bauer ait pu répondre par avance aux questions qui se posent au début du suivant (ou presque), du moins peut-il, encore maintenant, nous aider, comme il le dit dans sa préface de l'édition de 1924 : «...à comprendre, par les moyens de la conception marxiste de l'histoire, la spécificité de chaque nation [...] et donc à éliminer l'apparence trompeuse d'une substance intrinsèque de la nation, à laquelle succombe toute vision natio-

naliste de l'histoire.»

Il ne s'agit pas là de langue de bois, mais de réalités sociales qu'il connaît bien. Citoyen de l'Autriche-Hongrie, les particularités des diverses nationalités de l'Empire lui sont familières. Ses analyses révèlent, le plus souvent, rigueur et finesse dans l'appréciation du rôle des classes sociales, dont nous pouvons apprendre.

Certes, des chapitres sont datés. S'il prévoit clairement le déclin et même la disparition de l'Empire ottoman, il résiste à l'idée que celui des Habsbourg doit subir le même sort. Lorsqu'il tente de cerner la notion de race, l'appel à Darwin ne suffit pas à masquer limites et ambiguïtés de la science de l'époque. Enfin, il est victime des «illusions du progrès». Deux guerres mondiales nous ont appris que le pouvoir politique n'est pas «garanti» à la classe ouvrière, dès lors que le capitalisme en a fait la majorité du peuple.

Pour autant, ces scories ne doivent pas décourager le lecteur d'aujourd'hui, tant est riche et profond l'essentiel de l'ouvrage. Pour ceux que le titre pourrait rebuter, rappelons encore qu'en 1907, la social-démocratie autrichienne était une branche éminente du mouvement ouvrier marxiste. C'était avant qu'elle ne sombre en 1914, comme d'autres, dans le social-patriotisme.

LA NATION : UNE COMMUNAUTÉ DE DESTIN

Kautsky réduisait la nation à une communauté de langue. «Cela semble vraiment peu» répond Otto Bauer, dont l'ambition est tout autre : «[...] j'ai tenté de faire dériver la communauté de langue elle-même de la

communauté de destin, de culture et de caractère. Ce n'est que grâce à ces transitions, me semble-t-il, que l'on peut jeter une passerelle entre l'évolution et la spécificité de la langue nationale d'une part, et le développement des forces productives et des rapports de production, qui façonnent le destin de la nation, d'autre part.»

Pour donner corps à son propos, la préface de 1924, empruntant à l'œuvre du physicien français Pierre Duhem («fort stimulant», dit-il), compare anglais et français, dans des domaines aussi différents que les sciences, la littérature, le droit. Ainsi, en matière de recherche scientifique :

«Les deux nations cherchent à satisfaire dans l'élaboration des sciences exactes des besoins psychiques très différents : les Français le besoin de leur raison qui exige ordre et clarté, les Anglais le besoin d'imaginer, de comprendre, d'appréhender, de matérialiser.» Pragmatisme d'un côté de la Manche, systématisation de l'autre. La comparaison vaut pour la philosophie anglaise depuis Bacon, avec la philosophie française depuis Descartes. Plus étonnante, l'opposition faite entre Corneille et Shakespeare :

«Prenons Rodrigue... Deux sentiments luttent en son cœur, mais quelle remarquable ordonnance dans leur confrontation ! Ils prennent la parole à tour de rôle comme deux avocats devant la cour... Et quand les deux parties ont clairement exprimé leurs positions, la volonté clôt les débats par une décision aussi exacte que le jugement d'un tribunal ou qu'une conclusion mathématique.»

Tout autre est Hamlet : «Là, pas d'analyse conceptuelle, qui décompose l'homme en divers éléments. Là est l'homme dans sa contradiction,

même étonnamment indivisible, irréductible !»

Alors que le droit français est concentré en codes précis, le droit anglais est fait d'un très grand nombre de lois et coutumes, la pratique des tribunaux mettant «les contradictions elles-mêmes au service des besoins pratiques.»

C'est dans l'analyse des raisons qui fondent ces différences qu'Otto Bauer est profondément novateur. Après avoir ironisé sur la vision nationaliste de l'histoire qui «présente les caractères nationaux comme des substances différentes», il montre que «tout caractère national n'est rien d'autre que le sédiment de processus historiques passés, qui sera transformé à son tour par des processus historiques à venir.» Pour les deux nations, il résume ainsi ces processus :

«Dans la grande lutte opposant le pouvoir royal à la classe des propriétaires fonciers, la victoire a été remportée en Angleterre par les propriétaires fonciers, en France par le pouvoir royal... Ce que les barons avaient arraché aux Plantagenets a été transmis à la Gentry puis à la bourgeoisie et finalement à la classe ouvrière. Chaque classe ascendante n'a pas détruit les institutions étatiques qu'elle trouvait en place, elle se les est appropriées et les a adaptées... En France, il en est allé tout autrement. Là, le pouvoir royal a détruit par la violence les institutions féodales et édifié sur leurs décombres la monarchie absolue. Voilà pourquoi la révolution bourgeoise ne pouvait elle aussi que détruire par la violence le système étatique existant, pour en édifier un autre sur ses ruines»

«Les luttes de classes successives se reflètent en conséquence tout autrement dans la vie intellectuelle des

deux nations : en Angleterre, où la lutte de classes s'est muée en combat pour des mesures et des réformes ponctuelles »[...] En France au contraire, où les classes en lutte s'opposaient les unes aux autres par un antagonisme total.»

Les luttes politiques se sont accompagnées de luttes religieuses, avec des conséquences tout aussi différentes pour les deux pays — et qui débordent largement le champ de la religion :

«En France, l'absolutisme a étouffé la Réforme. En Angleterre, c'est la Réforme qui l'a emporté [...] En France, la lutte d'émancipation intellectuelle de la bourgeoisie ne pouvait s'accomplir que dans une lutte contre la prétention de l'Eglise catholique à l'hégémonie spirituelle [...] Dès le XVII^e siècle, l'Angleterre avait conquis la tolérance religieuse à l'intérieur du protestantisme [...] En France, la science moderne à ses débuts dut se mettre au service d'une vision du monde en lutte contre le système de dogmes de l'Eglise catholique ; son attention se concentra donc sur les abstractions et les hypothèses les plus extrêmes et les plus générales [...] En Angleterre [...] l'attention de la science put se concentrer bien davantage sur la recherche des lois empiriques pour sa maîtrise pratique»

AUX ORIGINES

DE LA NATION MODERNE

La contribution la plus importante d'Otto Bauer n'est pas de définir la nation de manière abstraite, mais de décrire, très concrètement «le processus d'intégration dont est issue la nation moderne. S'il est un mérite que peut revendiquer ma théorie de la nation, c'est d'avoir pour la première fois fait dériver ce processus

d'intégration de l'évolution économique, des transformations des structures sociales et de la division de la société en classes.

J'ai montré qu'à l'époque féodale et au stade précapitaliste, ce processus d'intégration ne pouvait relier que les classes dominantes en une communauté nationale de culture. J'ai montré en outre comment, avec la poursuite du développement du capitalisme, ce processus d'intégration englobe aussi les masses populaires ; [...] que, pour les nations historiques, cela signifie un élargissement aux masses populaires de la communauté nationale de culture [...] quant aux nations sans histoire dominées jusque-là par des classes de seigneurs étrangères au peuple, la naissance de la communauté nationale de culture, c'est le réveil des nations sans histoire.»

Nous verrons plus loin tout ce qu'implique le concept de «nation sans histoire».

Pour l'instant, il s'agit d'indiquer la trajectoire de ce processus, en précisant qu'elle concerne principalement l'Allemagne. Partant de l'époque féodale, considérée comme «communauté de culture de la chevalerie», il passe par la production de marchandises qui marque «les débuts de la communauté bourgeoise de culture», puis par le stade précapitaliste, «communauté de culture des lettrés» pour aboutir au capitalisme moderne, où se constitue une «communauté nationale de culture».

La connaissance de cette évolution, il entend la mettre au service du mouvement ouvrier. Car, contrairement à nombre de penseurs marxistes, qui voient en la nation un obstacle et pensent l'exorciser en niant son existence, il estime que «le mouvement ouvrier est lui-même un des plus puissants agents d'élargis-

sement de la communauté nationale de culture, de l'intégration des masses populaires dans cette communauté.»

Il met en garde (toujours dans la préface citée, en 1924) : «Cette différenciation nationale du socialisme ne peut être surmontée en soumettant les partis ouvriers de toutes les nations à la dictature d'un parti ouvrier national qui dicterait leurs méthodes de lutte à tous les autres.

Le socialisme international doit au contraire percevoir cette différenciation nationale des méthodes de lutte et de l'idéologie en son sein comme le résultat de sa croissance externe et interne [...] Le devoir de l'Internationale peut et doit être, non de niveler les particularités nationales, mais de promouvoir, dans sa diversité nationale, l'unité internationale.»

CHEVALIERS, PAYSANS ET CULTURE

La «communauté de nature» des envahisseurs germains, qui fondait une communauté de culture ethnique, a été limitée dans le temps. Celui d'assimiler les populations celtes et slaves qui peuplaient les régions occupées — tout en leur empruntant aussi certains traits culturels. Il s'en est suivi une différenciation, variable selon les conditions locales. Celle-ci s'est accrue, pour le paysan, avec la généralisation du système féodal. Alors qu'il était un paysan-soldat, il est maintenant dispensé du service militaire, mais en échange doit nourrir le seigneur et ses gens, qui font la guerre à sa place. Non seulement son travail le maintient «rivé à la glèbe», mais encore il l'isole complètement de tout groupe un peu éloigné.

Il en va autrement pour le chevalier. Comme en réalité il a rarement l'occasion d'exercer son «métier» de guer-

rier, de longues périodes d'oisiveté lui laissent tout loisir d'entretenir de nombreux contacts avec ses homologues, même éloignés. Par l'intermédiaire des trouvères, qui vont distraire les seigneurs et leur suite de château en château, une langue et des mœurs communes se forment, fondant une nouvelle communauté de culture. Mais cette culture, celle du récit chevaleresque et de l'amour courtois, reste très strictement réservée à la classe des chevaliers. Bien que fondée sur l'exploitation des paysans, elle ne leur laisse aucune part dans ce processus d'unification culturelle :

« Tandis que la langue de cour unit la chevalerie, les différents parlers paysans se différencient de plus en plus ; tandis que les mœurs courtoises tressent un lien unificateur autour de la chevalerie allemande, les mœurs paysannes sont diverses d'une contrée à l'autre ; tandis que la chevalerie se crée un droit féodal unifié, le droit paysan se développe de manière de plus en plus particulariste. Ainsi, les paysans allemands à cette époque ne forment pas du tout la nation, ils ne sont que les tenanciers de la nation. Celle-ci n'existe qu'en vertu de la communauté de culture, limitée à la classe dominante : les larges masses dont le travail nourrit cette classe dominante en sont exclues. »

D'autre part, le paysan soumis au régime féodal ne produit que des biens de consommation, pour sa famille et pour la subsistance du seigneur et de ses gens. Il ne produit pas (ou si peu) de marchandises. Seuls de maigres excédents peuvent être occasionnellement vendus ou échangés contre les rares biens qui ne peuvent être fabriqués sur place. Le produit de ces excédents, qu'il soit confisqué par le seigneur, ou qu'une partie puisse être conservée par le paysan, reste marginal. Dans la société féodale, la pro-

duction est limitée à la satisfaction des besoins de la classe dominante, la chevalerie. L'oisiveté est son seul idéal.

Avec l'accroissement de la production de marchandises, c'est un état d'esprit entièrement différent qui prévaudra, donc une tout autre culture.

PRODUCTION DE MARCHANDISES ET DÉBUTS D'UNE COMMUNAUTÉ BOURGEOISE DE

Selon Bauer, c'est l'augmentation du rendement du travail agricole qui est à l'origine de l'importance croissante de la production de marchandises. Il note que, dès le XIII^e siècle, une classe de paysans riches vend et échange les fruits de son travail, faisant émerger et prospérer marchands et artisans. Il s'en suit une très rapide croissance des villes, encore accélérée par les échanges avec l'extérieur : les villes du Nord avec les riverains de la Baltique (la Hanse est une puissance dès le XII^e siècle); les villes du Sud servant de plaque tournante avec les villes italiennes, dont le développement capitaliste précoce profite aussi aux marchands allemands. Les villes sont donc un pôle d'attraction pour les fils de paysans pauvres, qui y deviendront compagnons, avec la perspective de devenir un jour maîtres artisans. Mais l'ascenseur social finira par se bloquer, quand l'afflux deviendra trop important. D'où l'émergence d'un mouvement radical de compagnonnage. Et aussi d'une importante masse de déclassés, qui se retrouveront sans travail en ville. Ces prolétaires (20 % de la population de Hambourg au milieu

du XV^e siècle) constitueront un « gisement » pour les premières manufactures en Allemagne.

La croissance des villes aggrave encore l'exode rural d'autre manière. Le marché des produits agricoles ne cessant d'y augmenter, un riche profite s'offre au seigneur, s'il accroît le rendement de son domaine foncier. Il le fera en s'emparant d'abord des biens communaux, puis en expulsant ses tenanciers des terres qu'ils cultivent depuis des générations et « verse ainsi dans le vieux moule féodal un nouveau contenu capitaliste. » Les paysans restés à la terre, devenus ouvriers agricoles, devront souvent, pour compléter un maigre revenu, filer et tisser pour un donneur d'ouvrage du bourg voisin. (Un des fleurons du capitalisme « moderne », Benetton, emprunte au précapitalisme un système vieux de plusieurs siècles).

Le développement de la production et d'échange de marchandises a bouleversé les structures sociales. En ville, nous avons, tout en haut, les capitalistes, marchands, usuriers ; puis les corporations, avec des compagnons de plus en plus revendicatifs ; les ouvriers des manufactures, sur lesquels s'exerce la pression d'un abondant lumpenproletariat. Les transformations ne sont pas moins brutales en milieu rural. Le paysan, pressuré par son ancien seigneur devenu propriétaire foncier, a plus de contacts avec la ville. Son second métier de tisserand le rend réceptif à de nouvelles aspirations. Enfin, le souverain aura sa part des nouvelles richesses créées. Les impôts font confluer dans ses caisses une part considérable des revenus de toutes les classes. Cette masse d'argent lui permettra d'entretenir une bureaucratie de fonctionnaires et une armée de mercenaires. C'est

le coup de grâce pour la chevalerie. Et l'acte de naissance de l'Etat moderne, pense Bauer. La riche bourgeoisie urbaine occupera bientôt la place libre, et prendra la direction culturelle de l'Allemagne. Le fondement de la nouvelle culture ne sera plus l'oisiveté, mais le travail, créateur de richesses.

Le développement de l'école en sera la base. L'école élémentaire, où les enfants d'artisans apprennent à lire et à écrire l'allemand. L'école secondaire, où les enfants de riches marchands apprennent aussi le latin, qui est encore la langue des échanges. C'est aussi par le latin que la haute bourgeoisie se crée une forme supérieure de culture, par laquelle elle s'approprie la modernité de la Renaissance italienne et son humanisme. Mais, à la longue, cet élitisme allait devenir une gêne, un frein au développement des forces productives. Une langue étrangère ne pouvait durablement rester le moyen de communication dominant entre les habitants des villes et territoires allemands. La Réforme fut l'instrument essentiel de la mutation.

RÉFORME, LANGUE COMMUNE ET NATION

La production de marchandises a rapproché les hommes les uns des autres. Marchands, mais aussi artisans et compagnons, se déplacent de ville en ville. Le paysan a de plus en plus de liens avec la société urbaine. L'Etat établit des relations postales régulières. Enfin l'imprimerie rend livres, pamphlets, journaux accessibles à une plus grande partie du peuple. Il s'en suit une rapide transformation intellectuelle, que sut capter la Réforme :

«Le fait que la langue allemande commune se rattache formellement

à celle de la traduction de la Bible par Luther indique bien comment toutes les forces créées par la production de marchandises et l'Etat moderne qui se sont conjuguées pour réunir les Allemands en une nation [...] se sont pleinement déployées pour la première fois lors du grand événement que fut la Réforme.»

Mais pourquoi la Réforme a-t-elle vaincu en Allemagne, alors que le catholicisme s'est maintenu en Italie ? Réponse paradoxale, sous forme de parallèle entre les deux sociétés : «il n'y a jamais eu de société moins chrétienne par la pensée et le mode de vie que celle des princes et des cours, des riches capitalistes, des lettrés, des artistes, des poètes de l'Italie de la Renaissance. Et l'Italie ne s'est pourtant pas attaquée au catholicisme en tant qu'organisation. Pour des raisons bien compréhensibles ! La foi catholique était pour elle un des instruments d'exploitation qui seuls rendaient possible son haut niveau de civilisation économique et intellectuelle [...] Comment aurait-on pu justifier l'incommensurable exploitation des peuples asservis dans les colonies italiennes de la Méditerranée si ce n'est par la nécessité de la domination chrétienne sur les Musulmans et les païens ? Enfin comment aurait-on empêché le peuple italien, réprimé politiquement, exploité économiquement, de se révolter contre ses oppresseurs, si ce n'est par la pieuse doctrine de l'humilité chrétienne ?»

En Allemagne, explique Bauer, le développement a été plus tardif qu'en Italie. Les victimes du nouveau processus de transformation y furent aussi nombreuses. Mais il leur fut proposé, comme dérivatif à leur colère, le faste et la débauche

des princes italiens, avec à leur tête le pape.

Il cite Ulrich de Hutten (1488-1523), qui dépeignait Rome comme : «la grande grange du globe où l'on remorque tout ce qui a été volé et pillé dans tous les pays, et au milieu cet insatiable charançon qui englutit d'énormes tas de blé, entouré de ses innombrables compagnons en goinfrerie, qui nous suçent d'abord le sang, puis qui nous ont rongé la chair, et qui maintenant arrivés à la moelle, nous broyent les os et brisent ce qui reste encore.»

Conclusion de ce parallèle :

«L'intérêt économique de l'Allemagne a trouvé dans le déclin du catholicisme une issue aux bouleversements sociaux, alors que les intérêts économiques opposés de l'Italie ont empêché la révolution des esprits qui y fut pourtant bien plus vigoureuse, d'en tirer les conséquences.»

LA RÉFORME POUR LES PRINCES, CONTRE LES PAYSANS

Dans la tourmente de la Réforme, les Allemands sont vraiment devenus une communauté de culture, mais la guerre des paysans en a tracé les limites : «la Réforme allait devenir, dans les mains des paysans, des prolétaires et petits artisans urbains et des travailleurs à domicile de la campagne, tout autre chose que ce qu'avaient prévu les Réformateurs. Mais lorsque ces classes voulurent faire leur propre révolution au milieu de ces bouleversements, les porteparole de la Réforme se tournèrent aussitôt contre eux. Personne ne s'est déchaîné avec plus de fureur contre les paysans révoltés que Martin Luther [...] il se vante : ("Moi, Mar-

tin Luther, j'ai abattu les paysans insurgés, car j'ai ordonné de les tuer ; tout leur sang est sur ma tête ; mais je m'en remets à Dieu.") C'est avec la même cruauté et la même incompréhension que Luther s'est attaqué aux sectes socialistes révolutionnaires et communistes où le prolétariat urbain et les petits artisans, mais aussi les mineurs et les tisserands des campagnes voulaient faire leur révolution. C'était l'homme des princes, qui utilisaient la Réforme pour soumettre les riches biens d'Eglise à leurs fins et à celles de la haute bourgeoisie, à laquelle il appartenait par sa formation.

Ceci montre clairement les frontières de la communauté bourgeoise de culture. Elle comprend les courtisans du prince et la noblesse de cour, les fonctionnaires des chancelleries, la bourgeoisie aisée et les nouvelles professions libérales urbaines [...] L'expansion de la bourgeoisie a certainement intégré dans la communauté de culture un milieu plus étendu que celle de la chevalerie; mais elle continue à diviser le peuple en deux grandes parties, dont une seule dispose de la culture nationale [...] alors que les classes laborieuses, dont l'exploitation constitue le fondement de cette culture supérieure, en sont elles-mêmes exclues. Elles parlent des dialectes qui s'écartent de plus en plus les uns des autres et ne se comprennent plus, alors que les lettrés disposent déjà de la langue allemande unifiée [...] Ils ne forment pas la nation ; ils ne sont toujours rien de plus, comme les paysans de la seigneurie foncière, que ses tenanciers.»

RÉGRESSION

ÉCONOMIQUE ET

RÉTRÉCISSEMENT

DE LA CULTURE

De la seconde moitié du XVI^e siècle au milieu du XVIII^e, l'essor du précapitalisme en Allemagne fut entravé par un «étonnant mouvement de régression». Pendant près de deux siècles, la «roue de l'Histoire» tourna à l'envers. La découverte de la route maritime des Indes par les Portugais, après celle de l'Amérique, déplaça l'axe principal des échanges mondiaux de la Méditerranée vers l'Atlantique. «Les Italiens ne figurent plus à la tête des nations capitalistes, ils sont remplacés, dans l'ordre, par les Portugais et les Espagnols, les Hollandais, les Français et les Anglais.» Victime indirecte du déclin de Venise et de Gênes : le développement capitaliste de l'Allemagne du Sud, qui assurait le transit avec l'Europe du Nord. Alors qu'en même temps, le monopole de la Hanse y était contesté par les Anglais, les Scandinaves et les Hollandais, avant d'être éradiqué. En 1611, ce sont des marchands anglais qui s'installent à Hambourg, après que les marchands de la Hanse aient été expulsés de Londres.

Ces deux catastrophes économiques ruinèrent nombre de capitalistes allemands et retentirent sur toutes les couches de la population impliquées dans la production de marchandises. Les désastres de la guerre de Trente ans, qui ravagèrent l'Allemagne, s'y ajoutèrent, avec des conséquences plus dramatiques encore.

La régression économique s'accompagna d'une régression culturelle. L'école secondaire n'enseignait plus la langue allemande (le règlement scolaire allait jusqu'à l'interdire en Saxe). A la cour des petits Etats allemands, on parlait français, la langue

de l'Etat absolutiste le plus développé, donc le modèle. Le latin fit aussi un retour de force : 70 % des livres imprimés en Allemagne en 1570. Le rôle de la bourgeoisie allemande s'est affaibli. Il lui faudra beaucoup de temps, et l'aide de l'Etat, pour s'en remettre. C'est seulement en 1752 que le nombre des ouvrages de droit imprimés en allemand dépassera celui des ouvrages en latin. En même temps paraissait en France le premier volume de l'Encyclopédie de d'Alembert ! La littérature allemande ne put vraiment s'épanouir que lorsque la bourgeoisie se fut lentement remise de son déclin. La philosophie des Lumières (aufklärung), modeste reflet du bouleversement qui se produit alors en France et en Grande-Bretagne, devient alors le lien unissant une nouvelle communauté nationale de culture. Mais les larges masses des artisans, paysans et ouvriers, y prennent une part très réduite.

CAPITALISME MODERNE

ET COMMUNAUTÉ

NATIONALE DE CULTURE

Le machinisme (y compris à la campagne) et le développement des moyens de transport modernes, ont changé bien des choses et bien des gens : «Quelle différence entre le métal moderne, qui est aujourd'hui au service des grands magnats de l'acier au bord du Rhin, et qu'une vague de mutations industrielles envoie demain en Silésie, qui épouse sa femme en Saxe et élève des enfants à Berlin, et son grand père, qui a passé toute sa vie dans un village perdu des Alpes [...] Mais quel homme différent aussi est le frère de notre métal, qui a hérité du domaine paternel ! [...] sous l'influence des

coopératives agricoles, des cours itinérants de formation professionnelle, des expositions agricoles [...] il est devenu un homme d'affaires qui sait bien calculer le prix de sa marchandise, traiter avec les commerçants de la ville et utiliser la concurrence des uns contre les autres.»

Ce bouleversement s'est accompagné d'une refonte totale du système scolaire. L'école est devenue l'instrument nécessaire du développement. Alors qu'au siècle précédent Frédéric II pouvait dire : «Il suffit à la campagne qu'ils apprennent un peu à lire et à écrire» ou plus généralement : «Le maître d'école doit s'efforcer de maintenir chez les gens l'attachement à la religion et les mener à ne pas voler ni assassiner». L'essor du capitalisme dans un marché suffisamment étendu exige maintenant que le même enseignement soit transmis au fils d'ouvrier du Nord comme à celui du paysan du Sud. Otto Bauer y ajoute le rôle de l'armée de conscription, qui «arrache le fils de paysan aux étroites limites de son village [...] et révolutionne les têtes tout à fait involontairement !»

La liberté de la presse, de réunion, d'association, et par dessus tout, le développement du mouvement ouvrier sont les instruments déterminants, par lesquels les grandes masses de la population accèdent, non sans peines et combats, à la culture nationale. Le raccourcissement de la journée de travail, arraché de haute lutte, les y aide. Mais leur intégration à une très large communauté nationale de culture trouve encore ses limites : «La richesse accrue de notre travail ne devient qu'en infime partie propriété des masses qui la produisent. Posséder les outils de travail permet de s'approprier une prodigieuse partie de la richesse qui ne cesse de s'accroître. L'ouvrier ne

fabrique que pendant une partie de sa journée de travail les biens qui lui reviendront ; le reste de la journée, il produit de la richesse qui reviendra au propriétaire des outils de travail.

Mais les biens matériels se transforment toujours en culture intellectuelle. C'est donc une loi de notre époque que le travail des uns devient la culture des autres.»

Ce ne sont pas de vilains capitalistes qui empêchent de bons ouvriers de se cultiver. C'est l'essence même du capitalisme qui lui interdit d'épanouir la culture nationale : «parce que les masses éduquées à participer pleinement à la culture de la nation ne pourraient pas supporter un jour de plus sa domination [...] Le capitalisme a créé la démocratie. Elle était l'amour de jeunesse de la bourgeoisie, mais elle est la grande terreur de son âge mûr, car elle est devenue l'instrument de pouvoir de la classe ouvrière. Le capitalisme ne peut pas laisser naître complètement la nation en tant que communauté de culture car chaque parcelle de culture intellectuelle devient un pouvoir dans les mains de la classe ouvrière, devient une arme qui un jour l'abattra.»

LE RÉVEIL DES NATIONS

SANS HISTOIRE :

SLOVENES ET TCHEQUES

C'est sans doute la contribution la plus originale d'Otto Bauer. Il emprunte ce concept à Engels, en ne se privant pas de le contredire : une belle leçon d'indépendance d'esprit. Il peut s'étendre à bien des nations, bien que le contexte concerne surtout slovènes et tchèques. «On a qualifié ces nations de "nations sans histoire", et nous conserverons cette dénomination ; cela ne signifie pas qu'elles n'aient jamais eu d'histoire

[...] ni non plus que de telles nations, comme le croyait encore Friedrich Engels en 1848, n'étaient pas capables d'avoir une vie historique, ne parviendraient plus jamais à en avoir une — car cette opinion a été définitivement infirmée par l'histoire du XIX^e siècle. Nous qualifions ces nations de "sans histoire" uniquement parce que leur culture nationale ne connaît pas d'évolution, pas d'histoire, à l'époque où seules les classes dominantes sont les agents d'une telle culture.»

C'est le cas du peuple slovène. D'origine slave, les Wendes furent colonisés par des féodaux germaniques et privés de leur culture nationale par la suppression de leur classe dominante propre, pendant un millénaire. Un sursaut, à l'époque de la Réforme, donna lieu aux débuts d'une littérature slovène, mais tourna court après la répression d'une grande jacquerie. C'est le capitalisme qui, en libérant le paysan du joug féodal, et en apportant, par l'Etat moderne «l'école et le service militaire pour tous, a tiré la nation slovène de son sommeil, l'a menée sur la scène de l'Histoire.» Il ne croyait pas si bien dire. Sortie de l'Autriche-Hongrie en 1918, elle joua un rôle majeur 70 ans plus tard, dans l'éclatement de la Fédération yougoslave. Avec l'aide, il est vrai, de son ancien Etat-suzerain.

La nation tchèque fait l'objet d'une étude plus approfondie. En Bohême, la Réforme de Jan Hus a précédé celle de Luther d'un siècle. Elle y a pris une forme nationale, dans la mesure où la partie la plus riche de la bourgeoisie était allemande. Après les guerres hussites, la langue tchèque triomphe, très provisoirement, de la langue allemande. Elle devient la langue des corporations et des documents officiels. Mais après la défaite tchèque à la Montagne

blanche (1620), la guerre de Trente ans et la Contre-Réforme, la noblesse tchèque est anéantie. Les terres «libérées» sont distribuées aux aventuriers de tous pays qui ont aidé l'empereur à vaincre. Tous adopteront la nationalité du «bienfaiteur» allemand, y compris les rares tchèques restés en possession de leurs biens.

Beaucoup de commerçants et artisans s'exileront, fuyant la contrainte catholique et les désastres de la guerre de Trente ans (la population de la Bohême a été réduite de 2,5 millions à moins d'un million). La nation tchèque est donc réduite à une paysannerie lourdement opprimée, à côté d'artisans des villes et de domestiques. Ni les uns ni les autres ne sont en mesure de développer une culture nationale. La langue tchèque, qui a disparu dans toute administration, n'est plus parlée que par des classes surexploitées et méprisées. C'est l'extension des fabriques, fondées sur l'utilisation capitaliste de la machine, qui mettra un terme à deux siècles «sans histoire». Le textile, suivi par l'industrie alimentaire et celle du bois, exigent une main d'œuvre abondante et bon marché. La campagne la leur fournira (les enfants d'abord...) au prix d'énormes transferts de population. L'industrie à domicile, qui faisait vivre de nombreux paysans-tisserands, sera condamnée. De nombreux petits artisans des villes, voyant leur gagne-pain menacé, devront eux aussi se faire embaucher à l'usine. Il en fut ainsi, avec la même brutalité, dans toute l'Europe.

Mais en Bohême, les grandes masses de populations déplacées sont tchèques, et les patrons allemands. Solidaires dans l'exploitation subie, ils le sont aussi dans la haine et cela passe aussi par la langue :

«Ils se sentent désormais consciemment autres que ceux qui les exploitent et les oppriment [...] en se reconnaissant fièrement comme d'une autre nationalité que les maîtres haïs, en parlant fort et sans vergogne la langue du peuple là où ne résonnait d'ordinaire que celles des maîtres, ils donnent une forme perceptible, tangible à l'antagonisme des classes.»

Ce bouleversement des esprits dans le nouveau prolétariat tchèque se propagea, de proche en proche. D'abord dans les couches inférieures de l'intelligentsia : les instituteurs et le bas-clergé, proches du peuple, qui en fit souvent ses porte-parole. Puis, un niveau plus haut, médecins de campagne ou petits fonctionnaires, ayant peiné pour obtenir une éducation allemande et un poste mal rémunéré, se souviennent de leurs origines et n'acceptent plus l'usage de l'allemand dans l'administration ou à l'école. Et à côté de l'intelligentsia apparaît une couche supérieure de petits-bourgeois tchèques, bénéficiaires de l'évolution économique, mais favorables à une nouvelle culture nationale. Une génération d'écrivains finit par unifier, avec une langue commune, «une nation qui en quelques décennies a parcouru le chemin qui mène de la douloureuse absence d'histoire à une existence historique»

Il y avait en Bohême des cantons à majorité allemande (les Sudètes, qui plus tard feront couler beaucoup d'encre... et de sang). Les patrons allemands y faisaient venir des prolétaires tchèques, de régions où les salaires étaient plus bas. Considérés par les ouvriers allemands comme «compresseurs de salaires et briseurs de grève», leur arrivée suscitait de leur part haine et amertume. Bauer explique comment les progrès

du mouvement ouvrier firent prendre conscience aux prolétaires tchèques de la solidarité de tous les intérêts ouvriers. Il s'attarde sur le fait que cette prise de conscience s'accompagna de revendications culturelles, et se réjouit de leur exigence d'écoles tchèques pour leurs enfants : «plus l'ouvrier tchèque relève fièrement la tête, moins l'ouvrier allemand aura à redouter les compresseurs de salaires et les briseurs de grève tchèques, et plus il pourra compter sur le vigoureux soutien de son camarade tchèque dans sa lutte contre le capital et l'Etat de classes.»

UNE RÉPONSE

À LA QUESTION JUIVE :

L'ASSIMILATION

Très curieusement, ce droit qu'il reconnaît aux ouvriers tchèques, il le conteste aux ouvriers juifs. Il est vrai qu'il s'intéresse principalement aux 800.000 juifs de Galicie (11 % de la population de cette province autrichienne). La raison invoquée est que, dans l'Empire, ils avaient droit aux écoles publiques, réputées «progressistes», par rapport à des écoles juives, supposées «réactionnaires» : «L'autonomie nationale ne peut être revendiquée par les ouvriers juifs. L'ouvrier allemand souhaite à son camarade de classe juif, ce qu'il souhaite aussi au prolétaire tchèque : des salaires élevés, une fière conscience de soi, la capacité de mener la lutte de classe internationale. Pour atteindre ce but, il faut qu'il garantisse à l'ouvrier tchèque l'autonomie nationale, même en zone d'implantation allemande ; pour atteindre le même but, il doit la refuser à l'ouvrier juif [...] Le fait que l'ouvrier allemand réclame l'autonomie nationale pour le tchèque, mais la refuse

à la nation juive, correspond au fait que le mode de production capitaliste a hissé les Tchèques au rang de nation historique, tandis qu'il supprime les Juifs en tant que nation, les insère dans les communautés de culture des nations européennes.»

Dans ce cas précis, il donne donc raison à Engels, sans expliquer la contradiction. Il éprouve seulement le besoin d'ajouter à son pronostic un mot de consolation : Cette «attristante perspective» (l'assimilation culturelle) doit être acceptée : «Des noms comme ceux de Spinoza, Ricardo, Disraeli, Marx, Lassalle, Heine [...] peuvent démontrer que le judaïsme a fourni ses prestations les plus brillantes partout où l'héritage génétique juif et la tradition culturelle européenne se sont fécondées mutuellement.»

En limitant son regard à la Galicie autrichienne (où il dénonce comme «séparatiste» la création d'un groupe social-démocrate juif autonome), il ignore complètement le renouveau linguistique, littéraire, culturel et politique que connurent alors les quelque 8 millions de yiddishophones d'Europe de l'Est. C'est pour les organiser que le Bund (Union générale des travailleurs juifs de Lituanie, Pologne et Russie) a adopté le yiddish comme langue du prolétariat juif. Journaux et publications en feront une langue politique moderne, alors que beaucoup d'intellectuels juifs le considéraient comme un «jargon». Il semble qu'un certain austro-centrisme (la social-démocratie autrichienne était en soi une mini-Internationale) ait empêché Otto Bauer de voir cette réalité. Elle illustre pourtant tout à fait son analyse du «réveil des nations sans histoire». Ainsi que le mot d'ordre qu'il en avait déduit, dans sa préface de 1924 : «Le devoir de l'Internationale peut et

doit être, non de niveler les particularités nationales, mais de promouvoir, dans sa diversité nationale, l'unité internationale.»

PETITE BOURGEOISIE

ET NATION : LA HAINE

NATIONALE

Otto Bauer attire notre attention sur le rôle bien particulier joué par la petite bourgeoisie au cours du processus du réveil des nations sans histoire, quelle que soit sa situation géographique.

Dans les régions germanophones de Bohême, artisans, commerçants et propriétaires de maisons allemands bénéficièrent de l'immigration d'ouvriers tchèques. Ils auraient donc dû s'en réjouir ? Il répond par la négative et explique ce paradoxe : «presque toute la petite bourgeoisie allemande fut remplie d'une haine furibonde contre les minorités tchèques. D'où vient ce phénomène ? Il provient de la répugnance à ce qui est inhabituel, étranger [...] tout ce qui ne correspond pas aux spécificités du minuscule milieu géographique où le petit-bourgeois est né, se marie et meurt, qui constitue ici la racine du sentiment national et de la haine nationale. Les yeux du bourgeois, ceux du prolétaire ballotté ici et là par la conjoncture économique voient, sinon le vaste monde, du moins une grande région économique ; mais le petit-bourgeois et le paysan sont rivés à la glèbe et détestent tout ce qui est étranger, tout ce qui est nouveau»

Tant que l'ouvrier tchèque restera «humble et modeste», il sera toléré. Mais qu'au fil des années, il s'avise d'organiser réunions et fêtes dans sa propre langue, de revendiquer des écoles pour ses enfants, alors la «co-

terie communale» déploie son drapeau et déclare qu'elle veillera à «préserver le caractère allemand de la ville». Cela veut-il dire qu'on va interdire l'arrivée d'ouvriers tchèques ? Nullement, car : «la limitation du droit de circulation n'est possible dans aucun pays capitaliste ; et l'on aimerait voir les propriétaires, les aubergistes, les commerçants (sans parler, bien sûr, des fabricants) qui plaideraient sérieusement pour une telle réglementation, eux qui sont les principaux bénéficiaires économiques de cette migration ouvrière ! Préserver le caractère allemand de la ville veut plutôt dire que la minorité nationale doit se rendre invisible, que la ville doit avoir l'air d'être allemande.»

La réalité, au-delà du ridicule apparent, est que «le petit-bourgeois ne peut se passer de l'ouvrier tchèque, mais ne peut pas non plus le supporter [...] Ainsi, la petite bourgeoisie n'a aucun but pour sa politique nationale et son unique contenu sera donc de donner libre cours à sa haine.» La «coterie communale» interdira drapeaux, panneaux indicateurs, manifestations et fêtes en tchèque, entraînant des réactions prévisibles : ce qui est interdit devient encore plus précieux.

Les luttes nationales se radicaliseront avec l'émergence d'une petite bourgeoisie tchèque, soit par la promotion d'ouvriers déjà sur place, soit par immigration. «L'exaspération nationale croît alors démesurément. Jusque-là, le petit-bourgeois allemand tirait encore des avantages matériels de l'immigration [...] voilà que son concurrent tchèque lui arrache cette clientèle méprisée et pourtant si précieuse. [...] Avec la lutte des petits-bourgeois des deux nations pour la clientèle et pour le pouvoir dans la commune, la haine nationale s'accroît de jour en jour.»

Dans les régions tchèques, le petit-bourgeois tchèque va se trouver dans une position analogue, malgré une répartition différente des classes sociales. Ici, seule la bourgeoisie est très majoritairement composée d'allemands, ou de juifs intégrés à l'aire culturelle allemande. Comme son frère allemand des Sudètes, le petit-bourgeois tchèque va se trouver animé d'une «haine nationale» envers les patrons et leurs employés allemands. Ils viennent d'ailleurs, parlent une autre langue et surtout : «Ils ne sont pas clients du tailleur ou du cordonnier [...] ils vont faire leurs achats dans la grande ville [...] ils ne vont pas se distraire dans une salle d'auberge [...] Bien des fabricants passent la plus grande partie de l'année à Vienne. La plus-value que produit le travail des ouvriers tchèques dans cette petite ville n'est donc pas du tout échangée contre les marchandises des petits-bourgeois locaux, mais contre celles des entreprises capitalistes "chic" de la grande ville.» Le petit-bourgeois tchèque s'agite et vitupère, mais est incapable, lui aussi, de formuler un objectif sérieux. Le seul qui le débarrasserait des étrangers honnis (la suppression de l'industrie dans sa région) il ne peut ni le vouloir ni le formuler. Lui reste la gesticulation contre la langue allemande. «Mais tandis que la haine petite-bourgeoise mène son combat fracassant et inutile [...] le capitalisme poursuit en silence son œuvre de différenciation sociale. Son succès suivant est la création d'un capital tchèque, d'une bourgeoisie tchèque. Or la bourgeoisie tchèque utilise ces dissensions nationales non seulement quand elle vend des marchandises, mais aussi quand elle achète de la main d'œuvre [...] en défendant des intérêts nationaux réels ou supposés, elle cherche à masquer les

antagonismes de classes [...] à affaiblir l'armée de la classe ouvrière par la division nationale. Cette haine nationale [...] est donc pour la jeune bourgeoisie tchèque un instrument au service de ses intérêts, un moyen d'assurer l'écoulement de ses marchandises et la sujétion de ses ouvriers. Si la petite bourgeoisie est le support de la haine nationale, c'est en fait la grande bourgeoisie qui en profite.»

Le rôle de la petite bourgeoisie est ramassé en une formule, bonne pour d'autres temps et d'autres lieux : «La haine nationale est de la haine de classe transformée»

L'IMPÉRIALISME ET LE PRINCIPE DE NATIONALITÉ

Au début du siècle, l'impérialisme comporte différentes versions nationales. Otto Bauer s'attache à montrer comment chacune utilise l'idée de nation pour justifier son expansionnisme et s'opposer aux autres. De son point de vue sur l'impérialisme britannique, retenons ceci : «Il s'agit d'étouffer la question du prix du pain et de la viande, de l'habillement et du logement ; c'est là qu'apparaît le pouvoir de l'idée nationale. "Learn to think imperially!" s'écrit Chamberlain à l'adresse des ouvriers anglais. Acceptez un petit sacrifice pour sauver la ruine de votre grand Empire et l'unité politique de votre peuple ! Un vent nouveau gonfle les voiles des grands capitalistes pour qui travaillent les hauts-fourneaux et aciéries et qui tremblent devant le trust américain de l'acier et l'union des aciéries allemandes [...] : l'idée d'unité nationale est devenue la force motrice à leur service.» Mais ce dopage ne fera que retarder l'échéance :

«Est-il encore loin le jour [...] où le grand Empire mondial anglais s'écroulera ?»

L'Empire ottoman est condamné, lui aussi, mais à plus court terme : «Depuis près d'un siècle, l'Europe assiste à la décomposition progressive de l'Empire turc [...] les chemins de fer ont été construits par des capitaux étrangers, les créanciers de l'Etat turc sont des capitalistes étrangers [...] la classe dominante est celle des propriétaires fonciers, fonctionnaires, officiers turcs. La masse de la population est formée de paysans de différentes nationalités asservis par les propriétaires fonciers, saignés par les usuriers, trompés par les collecteurs d'impôts. La Turquie est condamnée au déclin, car elle n'a pas su évoluer vers une forme d'Etat moderne fondé sur la production capitaliste de marchandises. L'absence d'un capitalisme turc explique cet étonnant phénomène que la Turquie ne puisse vivre, et meure cependant si lentement.

La situation économique modifiée par les chemins de fer et les relations avec les Etats balkaniques chrétiens suscite aussi peu à peu un mouvement national en Turquie. Le catalyseur direct y existe en effet : au-dessus des paysans bulgares et serbes il y a le propriétaire foncier turc, le fonctionnaire turc ; exploitation économique et asservissement politique se présentent comme une domination étrangère à la nation. Progressivement s'y amorce le processus d'éveil des nations sans histoire. Cette évolution interne au ralenti est pourtant accélérée par la politique des Etats balkaniques chrétiens [...] C'est ainsi que naissent les violentes luttes nationales des Bulgares, Grecs, Valaques et Serbes de Turquie [...] la Macédoine et l'Albanie se sépareront finalement du corps ma-

lade de la Turquie, comme l'ont déjà fait avant elles la Grèce, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, la Bosnie et l'Égypte.»

Otto Bauer prévoit les convoitises naissant de la décomposition de l'Empire ottoman. Les impérialismes rivaux vont en effet se disputer furieusement l'héritage, chacun mettant le principe de nationalité au service de son propre expansionnisme. Sa prospective, quelquefois hasardeuse, semble obscurcie, là aussi, par une vision idyllique de «l'État multinational du Danube». Toutefois, même si les futurs protagonistes ne

seront pas toujours ceux qu'il supposait, la pertinence de son développement sur l'impérialisme allemand reste impressionnante : «D'énormes transformations se sont produites aussi à l'intérieur de l'Allemagne, depuis les jours où Bismarck déclarait l'existence de l'Autriche nécessaire à l'Empire [...] plus la social-démocratie croît, plus se rapproche le danger que les gouvernants emploient la vieille tactique du césarisme, qu'ils s'efforcent d'éviter la révolution menaçant à l'intérieur par des engagements extérieurs ; et comment les classes dominantes dans l'Empire

allemand pourraient-elles détourner des questions sociales les yeux des masses avec plus de succès qu'en les appelant à libérer leurs frères allemands d'Autriche, à réaliser l'idée, chère à tout Allemand, de l'unité allemande ?

Plus le capitalisme allemand met d'énergie à chercher ses débouchés et ses sphères d'investissement en Asie mineure, et plus l'Empire allemand se perçoit comme une puissance méditerranéenne [...] Mais la route de la Méditerranée va à Trieste en passant par Vienne et Graz [...] Nous voyons que de tout nouveaux périls menacent l'État multinational

du Danube. La force qui suscite ces dangers est la modification des forces productives, qui se manifeste dans la concentration du capital. Elle a modifié les méthodes de la politique économique capitaliste. La classe des capitalistes doit cependant faire apparaître sa politique comme celle de la nation toute entière [...] Le principe impérialiste de nationalité — unité et liberté de sa propre nation et domination des autres peuples — devient nécessairement un instrument de pouvoir de la politique économique capitaliste.

Si l'impérialisme victorieux occupe les territoires autrichiens, s'il intègre les petites nations aux grands États-nations, une terrible lutte nationale s'y déclenche — entre Allemands et Tchèques, Allemands et Slovaques, Italiens et Slaves du Sud, Polonais et Ruthènes — qui rendra toute lutte de classes impossible pour longtemps.

Mais la politique nationale de la classe ouvrière ne connaît qu'un seul moyen, la lutte de classe, et un seul objectif, la transformation de l'ensemble du peuple en une communauté nationale et autonome de culture.»

La social-démocratie a cependant déserté la lutte des classes dès 1914, chacune des sections de la II^e Internationale se soumettant à sa propre bourgeoisie. Zimmerwald sauva l'honneur. La III^e Internationale reprit le flambeau, mais au bout de quelques années se mit elle-même au service du «socialisme dans un seul pays». Depuis, la question nationale est restée le champ clos des nationalismes, au seul bénéfice des bourgeoisies dominantes et finalement de l'impérialisme. Une Première Guerre mondiale appelait sa réplique une génération plus tard, saignant les peuples à blanc. 50 ans

plus tard, les conflits «locaux» persistent et perpétuent une barbarie qui, pour être moins généralisée n'en est pas moins réelle. Sur ce terrain-là aussi, le mouvement ouvrier est devant une tâche impérative : extirper la question nationale du marais sanglant où il l'a laissé s'embourber, pour la ramener sur son propre terrain, celui de l'émancipation de toute l'humanité.

C'est avec retard (et nous nous en excusons) que nous publions la contribution à la discussion élaborée par un camarade pour les journées d'études de janvier 99.

Les problèmes abordés conservent toutefois toute leur actualité...

Contribution

La discussion ouverte par Carré Rouge a l'avantage de mettre en chantier une réflexion collective sur nombre de points qu'il est devenu nécessaire de réapprécier, comme il est nécessaire de se réarmer politiquement. J'ai repris, à partir des textes, les points sur lesquels je suis d'accord et prêt à joindre mon action avec ceux qui partagent la même position. J'ai pointé aussi mes désaccords pour aider à clarifier ce qui fait problème, les difficultés à résoudre pour avancer en commun.

Je suis d'accord avec les camarades iraniens qui affirment : «le programme socialiste se définit par les buts socialistes», c'est le socialisme qu'il faut définir. Il ne peut pas être une simple revanche sociale où les exploités deviennent les puissants. Si cela peut satisfaire moralement certains, cela ne suffit pas pour construire un système économique et social supérieur au capitalisme, capable de développer les forces productives, réellement, pas seulement dans les intentions. C'est même sa seule justification historique. L'affirmation des camarades de la Tendance Révolution («Il faudra rompre avec le productivisme») me laisse perplexe. S'il faut instaurer la limitation de la production, qui décidera de ce que doivent consommer ou pas les masses ? Cela signifierait l'impuissance à développer les forces productives et

marquerait l'échec pour avancer vers le socialisme.

SUR LA SITUATION

ÉCONOMIQUE,

OU EN SOMMES-NOUS ?

La crise financière, partie de l'Asie du sud-est, a révélé et provoqué la crise économique sur toute l'Asie, le Japon et le Brésil, a retenti en une succession de baisses boursières importantes constituant le crack de 1998. Le plus fort après celui de 1987. Ces cracks provoquent-ils l'amorce de la dislocation générale des échanges commerciaux lorsqu'ils entraînent la faillite de grandes banques connues au Japon, ou de fonds de pension comme aux Etats-Unis ? Ou bien accentuent-ils les crises économiques de tel ou tel pays par le retrait de masses importantes de capital financier, à la recherche de places boursières plus rémunératrices. Dans le crack boursier de 1998, 2327 milliards de dollars sont partis en fumée (12,87 % de la capitalisation boursière mondiale selon une estimation).

Pourtant les bourses sont reparties à la hausse, alimentées en partie par les fonds de pension, c'est-à-dire une fraction des revenus des salariés. Ce capital financier se rémunère autant de la hausse des cours,

nourrie par un apport constant de la masse financière venue de ces fonds, que du paiement de coupons. Et c'est elle, comme bulle spéculative, qui explose régulièrement. Lorsque ces masses financières se retirent dans la panique d'une ou plusieurs places financières, ces fonds doivent forcément à un moment ou un autre se reporter, se placer sur d'autres bourses. L'effet d'un krach sur la crise économique proprement dite en Europe et aux Etats-Unis, la baisse de la production des marchandises, des services par la mévente est induite par la crainte que, par contamination psychologique, la croissance soit moindre et explique pourquoi elle se traduit par une croissance ralentie.

Le mouvement a commencé en 1973 avec un fort ralentissement marqué lors du déclenchement de la guerre contre l'Irak en 1991. Ce que nous appelons la crise n'est pas l'effondrement et la régression économique comme celle qui ravage la Russie à la suite de l'effondrement du stalinisme. Elle est due à une relative saturation du marché solvable.

Sommes-nous ou pas dans une période où continue, même ralenti, le développement des forces productives ? Je crois que oui. C'est pourquoi tant que le capitalisme, à travers ses crises financières successives, ses crises de ralentissement écono-

mique, parvient à développer les forces productives, accroître la production matérielle des richesses, selon son mode propre, c'est-à-dire à un seul pôle de la société, et le développement de poches de misères sociales à l'autre, il est difficile de mobiliser des forces sociales assez vastes et assez fortes pour faire le saut de la révolution socialiste. Fondamentalement, lorsque l'on cherche les causes matérielles, le soubassement économique de l'effondrement du stalinisme, de la dégénérescence générale des organisations révolutionnaires, au-delà des occasions historiques mal utilisées, du comportement désastreux de tel ou tel, il n'y a pas d'autres causes.

La décision du passage à l'euro comme monnaie unique des principaux pays capitalistes d'Europe est d'importance sur le plan de l'histoire. Il y a 80 ans, Lénine rejetait la possibilité que soient réalisés les Etats unis de l'Europe capitaliste. Trotsky écrivait : «Une union économique par en haut, suite à une entente entre gouvernements capitalistes, est une utopie. L'union économique de l'Europe promettant d'énormes avantages au producteur et au consommateur, ainsi qu'en général à tout le développement de la culture, devient la tâche révolutionnaire du prolétariat européen luttant contre le protectionnisme impérialiste et son instrument, le militarisme.» Avec le traité de Maastricht, les bourgeoisies d'Europe tentent par en haut une construction qui correspond à ses besoins d'unifier son marché. Ici je reprends une partie de l'article sur les Etats unis socialistes d'Europe : ce mouvement entraîne une modification des rapports à l'échelle internationale et met l'Europe dans la même position vis-à-vis des USA que l'était l'Allemagne morcelée vis-à-vis de l'Angleterre

avant 1871. Ce mouvement jouera puissamment pour réduire relativement la place et le rôle des Etats-Unis d'Amérique, modifiera la domination du dollar, attisant la rivalité économique pour les parts du marché mondial. En attestent les tentatives de créer des unités politiques continentales en réplique aux Etats unis d'Europe. Il crée en même temps les conditions de son dépassement par les prolétariats d'Europe. Les bourgeoisies étant incapables d'aller jusqu'au bout, incapables de se passer de leurs appareils d'Etat pour nombre de ses fonctions : police, impôts, justice, école. Ce mouvement s'accompagne de fusions, de concentrations d'entreprises, avec des suppressions d'emplois qui menacent des secteurs de la population, qui créent des conditions de crises sociales et politiques.

Si nous sommes encore dans une phase de développement des forces productives, cela ne modifie pas la direction de notre programme ni son objectif, mais plutôt sa forme et son rythme pour la transformation socialiste de la société. Un camarade écrit : «s'intégrer à ce processus illusoire de la construction européenne, n'est-ce pas reconnaître au capitalisme la capacité de développer les forces productives ?» Reconnaître ou non ne change rien à la réalité, et nous n'avons pas à nier les faits pour des théories consolatrices qui contredisent les faits. Cela ne serait pas une démarche rationnelle. Nous n'avons pas à nous intégrer aux initiatives de la bourgeoisie. Notre combat reste sur notre propre terrain, celui du socialisme, même s'il est élargi à l'échelle de l'Europe. Nous combattons sur le terrain national, là où nous sommes, et nous devons aussi mettre en avant les revendications, le programme pour les Etats-unis so-

cialistes d'Europe qui unifient les classes ouvrières d'Europe.

Etre dans une période où le capitalisme développe encore les forces productives, même ralenties, n'est pas une perspective porteuse pour ceux qui pensent qu'il n'y a rien à faire dans ce cas. Les camarades qui se situent sur une perspective catastrophiste (là je m'adresse à mes anciens camarades du groupe politique dont je suis issu), attendent l'effondrement économique à court terme, croyant que la vague de l'histoire va nous mener aux portes de la révolution ; ils se tiennent dans cette attente sur des positions défensives des acquis. Cela se traduit bien souvent à ne faire qu'un travail propagandiste et à abandonner aux appareils toutes les interventions pratiques, puisque, au mieux, elles sont réformistes sinon contre-révolutionnaires. Ce qui d'ailleurs ne les empêche pas de nouer parfois des liens personnels avec les bureaucrates. Dire non à la réalité qui bat en brèche les schémas du passé devient du socialisme doctrinaire, subordonnant l'ensemble du mouvement à l'une de ses phases souvent dépassée.

Cela revient à prêcher des positions sans trouver d'enracinement social, donc à rester entre «initiés». Dénier la qualité révolutionnaire à tous ceux qui ne reprennent pas à la lettre la phraséologie du groupe, ne leur confère pas de vertus révolutionnaires supplémentaires.

Si la situation économique n'ouvre pas la perspective immédiate de la révolution socialiste, elle ouvre un champ d'intervention offensive pour la satisfaction de nombre de revendications.

Pour caractériser la nouvelle période, les camarades de la tendance Révolution donnent des éléments d'appréciation que je reprends large-

ment : économiquement, la période ouverte avec la fin de la Seconde Guerre mondiale prend un nouveau cours avec la construction de l'Europe. Politiquement, elle commence avec l'effondrement du stalinisme en 1989, clôturant l'ère ouverte par la guerre de 1924.

Dans les pays capitalistes, toutes les crises révolutionnaires ont été résolues en faveur de la bourgeoisie. La social-démocratie a été, ou est au gouvernement dans la plupart des pays européens. La nouvelle période n'est encore qu'embryonnaire, l'état d'esprit de l'ancienne période retarde sur la situation : restructuration du capitalisme, de son mode de domination, son extension et la pénétration dans nombre de domaines de la vie sociale.

Les crises sociales profondes dues aux mutations économiques et le désespoir de larges couches sociales, la jeunesse, les poches de misère, provoquent des mouvements sociaux qui ouvrent un champ d'intervention offensive pour la satisfaction de nombre de revendications. Ces restructurations industrielles sont accomplies par les Partis sociaux-démocrates, qui entreprennent ce que ne peut pas faire directement la bourgeoisie.

Pour cette période, il faut prendre en compte les modifications intervenues dans le poids social de la classe ouvrière, qui a diminué. Le chômage se développe en même temps que le nombre de salariés augmente. Le nombre de producteurs de plus-value dans les économies développées est en diminution corrélativement à la croissance du secteur des services.

Les secteurs professionnels qui structuraient la classe ouvrière, qui constituaient autant de bastions, sont devenus en partie obsolètes, si-

nistrés, abandonnés, restructurés ou disparus, tels les mines, la sidérurgie, la construction navale, la métallurgie, le bâtiment, l'automobile, le textile, les transports maritimes ou fluviaux.

La place traditionnelle de la classe ouvrière est largement occupée par les immigrés. Ils sont au sens propre les prolétaires, c'est-à-dire propriétaires seulement de leurs enfants. Par la situation qui leur est faite, les jeunes se révoltent, cassent à l'occasion tout ce qui est le symbole de l'Etat, s'en prennent à ses salariés, même modestes. Cette destruction exprime l'émergence de ceux qui n'ont rien, doublement rejetés, socialement et racialement. Leurs familles, dans leur grande majorité, cherchent seulement à s'intégrer. Elles n'ont pas les mêmes traditions de luttes et d'organisation que le prolétariat traditionnel qui, en grande partie aujourd'hui, se regroupe dans le secteur public et nationalisé. Notre intervention doit être aussi sur le terrain de ces nouvelles couches, pour les regrouper et les organiser au-delà des acquis, puisque eux n'en n'ont pas. Tous ces éléments concourent à un affaiblissement de l'intervention collective de la classe ouvrière, des salariés et se conjuguent avec le recul du syndicalisme, du militantisme politique.

Le sentiment d'impuissance se renforce du fait que le pouvoir de décision de la bourgeoisie semble passé, pour partie, du cadre national, à celui plus diffus de l'Europe.

Les luttes actuelles, la grève du secteur public en 1995, qui est restée limitée au secteur public, sont celles de secteurs menacés de disparition ou de réorganisation, ou qui subissent des privatisations directes ou rampantes ; elles se mènent contre les suppressions d'emploi ou la me-

nace d'être ramené au niveau des salariés du privé.

Le mouvement des chômeurs, des sans-papiers, des sans-logis, sont autant de luttes sectorielles dont la prise en charge est assurée par des organisations spécifiques apparues ces dernières années : AC, DAL, Ras le Front, Droit Devant, dont la caractéristique est leur indépendance par rapport aux organisations traditionnelles.

Cette indépendance s'exprime surtout par son cadre de mobilisation en dehors du mouvement ouvrier traditionnel. La capacité à faire reprendre ses revendications plus largement par celui-ci est faible, limitée. Le mouvement des chômeurs, l'année dernière, n'a pris un peu d'ampleur que lorsque la CGT de Marseille l'a appuyé, sur une ligne limitée (l'attribution d'une prime lorsque fut connue l'existence d'un excédent financier de la Caisse des ASSÉDIC). Notre combat doit prendre appui sur les chômeurs, les exclus pour lesquels l'absence d'espoir est le seul horizon ; ils doivent être réinsérés dans le combat de classe. Prendre appui aussi sur la fonction publique, sa crainte d'être ramenée au niveau du privé. Mais son combat ne peut déboucher que si elle se fait porteuse des intérêts généraux de la classe, dont les laissés-pour-compte.

Le texte de la commission chômage/programme économique [dans le cadre de la préparation des Journées d'étude de Carré rouge, en janvier 1999] formule une politique des premières mesures à prendre, avec le pouvoir comme programme anticapitaliste s'appuyant sur les salariés, les jeunes, les chômeurs, les exclus. Aucune solution durable n'étant possible en dehors de la prise du pouvoir. Programme qui ne peut être appliqué que par les masses et

se situant dans le combat pour les Etats-unis socialistes d'Europe.

Ce programme se situe dans la perspective que nous pouvons, dans un délai proche, mobiliser suffisamment pour rompre avec le capital, entreprendre la socialisation de la société. Un tel programme de rupture avec le capital et l'amorce de la révolution sociale est un programme de transition s'il est capable d'assurer la mobilisation des masses. Il doit alors, comme le rappelle un camarade, englober bien d'autres questions. La méthode transitoire est exactement la méthode qui permet de regrouper, à partir des luttes, les couches qui accèdent à la conscience politique. Ces mesures, ce programme vers la transition au socialisme, n'est pas l'équivalent des mesures d'urgence contre le chômage et la paupérisation qui s'inscrivent aussi dans cette perspective, mais elles n'attendent pas la prise de conscience et la mobilisation de larges couches du prolétariat. Elles se mènent immédiatement à partir des secteurs concernés et chaque fois que l'urgence est ressentie comme telle.

Actuellement, ce sont surtout les couches des exclus qui ressentent, qui mènent des combats, même partiels et limités. Il faut mener ces combats et les aider à s'organiser. Cette lutte politique n'est encore que contre les effets du capital. Les luttes actuelles ne débouchent pas tout de suite sur l'abolition du capitalisme ; elles se heurtent aux forces du capital, au gouvernement du PS soutenu par le PCF.

Ces mesures s'inscrivent dans la réalité sociale, dès que, ressenties comme telles, elles deviennent des objectifs immédiats pour les démunis autour desquels ils s'organisent.

Ces mesures d'urgence devraient comprendre :

▫ un emploi pour tous. Un statut pour

tous lié à un revenu.

▫ un logement pour tous

▫ couverture médicale de qualité égale pour tous

▫ diminution individuelle du temps de travail. La semaine de 4 jours

▫ libre circulation des personnes

Un tel programme ne se confond pas avec un programme de transition plus large, ni celui-ci avec un programme socialiste qui, selon les camarades iraniens, se définit par son objectif, qu'il faut définir. Un programme d'urgence signifie que nous n'attendons pas la prise du pouvoir, ou sa possibilité immédiate. Organiser autour de ces mesures permet de rassembler les forces de ceux qui combattent pour le socialisme, de la même façon que nous combattons pour les revendications des salariés.

Ceux qui veulent combattre pour le socialisme ont le devoir de se regrouper sur la base idéologique du programme.

SE REGROUPER ET AGIR

SOUS NOTRE PROPRE

DRAPEAU.

La question du parti à construire est peu abordée. Sur la question de nos rapports avec les autres courants politiques, le rôle du PS et des partis sociaux-démocrates pose la question : sont-ils encore des partis ouvriers ? De leur caractérisation de « parti ouvrier-bourgeois », ont-ils perdu la partie « ouvrière » ? Oui, dans leur direction intégrée à l'appareil d'Etat bourgeois. Non, dans leur base électorale... Si leur lien organisationnel avec la classe est tenu, il n'empêche pas qu'ils soient électoralement majoritaires, bien qu'accrochés à la gestion du capitalisme. Ces partis prospèrent tant que leur base économique, alimentée par le capital via l'impôt, ne se

réduit pas. Les syndicats bureaucratisés, les partis gestionnaires dépendent de la prospérité économique qu'ils gèrent. Le PS n'entre en crise que lorsqu'il perd sa place gouvernementale ou qu'il est sur le point de la perdre.

Je suis donc d'accord : pas d'alliance électorale. Pour le PC, la crise historique due à la chute du stalinisme est irrémédiable. Mais l'appareil ne peut que chercher à prolonger sa survie. Cette crise libère l'espace politique qu'il tenait et qu'il ne peut plus occuper.

SUR LA QUESTION DU FU

Je ne suis pas de ceux qui rejettent le front unique, le taxant de creux. Simplement, cette stratégie ne doit pas être l'illusion que ce sont ceux qui s'opposent à la centralisation des luttes, à la marche au socialisme, qui doivent diriger et mener ce combat. Attendre cela d'eux, c'est propager les pires illusions et c'est attendre longtemps.

Le Front unique est de démontrer, mais aussi de capter les forces militantes et de se construire comme direction. Pas d'exiger de ceux qui s'y opposent qu'ils fassent le travail à notre place.

CENTRALISME

DÉMOCRATIQUE

Son utilisation manipulatrice dans les organisations qui s'en réclament pour leur fonctionnement, exige une attention accrue sur son usage, sur son contrôle. Nous sommes tous des victimes, peu ou prou, de ce mécanisme de direction et je ne suis pas pressé de me retrouver soumis à un organisme dans lequel j'aurai peu de prise et sur la réflexion et sur les décisions. Peut-on s'en passer ? Oui, à certains

Lettre d'une lectrice à Carré rouge

Les journées d'étude des 23 et 24 janvier se tenaient dans la perspective des élections européennes du 13 juin. Les articles du n° 10 de Carré rouge répondaient aux interrogations de nombreuses personnes, notamment : «Pour qui voter ?» J'ai réussi à vendre sans difficulté et pour la première fois cinq Carré rouge.

J'ai assisté aux journées d'étude les samedi et dimanche après-midi. La salle était pleine : 200 personnes environ. Des jeunes, des «anciens», venus de plusieurs départements, tous militants. Les intervenants étaient appelés à la tribune par leur nom, parfois par leur prénom seulement. Pour l'auditoire, il ignorait si ce dernier parlait en son nom propre ou au nom d'une organisation. Je demandais à mes voisins : «Qui est-ce ? D'où vient-il ?»

Les interventions étaient toutes remarquables, passionnantes, fruit d'un travail politique approfondi.

J'attendais donc avec impatience le n° 11 de Carré rouge, sûre d'y trouver un compte-rendu. Carré rouge avait réussi à «relever le défi» (voir le titre du premier article du n° 10 : «Journées d'étude : le défi qu'il nous faut relever»).

Ces journées d'étude auraient dû permettre, dans un compte-rendu inséré dans le n° 11, de montrer que Carré rouge n'est pas seulement la revue dans laquelle on trouve des

analyses justes, mais qu'elle a été capable de faire se rencontrer des hommes, des femmes, souvent porteurs d'une mémoire, d'une expérience militante, y compris trotskystes (nombre de jeunes posent la question : «Qui était Trostky ? Qu'est-ce que le trotskysme ? Et le marxisme ?»). Après l'effondrement de l'URSS, du stalinisme, les idées qualifiées d'archaïques, ringardes, dépassées, reprennent vie, corps... Mai 68 redevient un événement politique.

Carré rouge a été capable de réunir dans une même salle des militants de Voix des Travailleurs, de la Ligue communiste révolutionnaire, de la Gauche communiste.

Pour un lecteur de Carré rouge non averti, le compte-rendu aurait pu lui permettre de savoir d'une part ce que représente le signe VDT, par exemple, d'autre part, ce qui me semble plus important, ce qui unit et sépare ces différentes organisations. Je n'ai vendu qu'un seul numéro 11. Dans le n° 12 de Carré rouge, je pense qu'il faut revenir sur les points suivants :

▮ compte-rendu des journées d'étude de janvier

▮ compte-rendu de la journée d'étude du 27 juin

▮ Bilan positif, bilan négatif, là où on a avancé dans la discussion, dans les rencontres nationales, internatio-

nales.

▮ un point sur le nombre de numéros vendus, points de vente en France, numéros vendus à l'étranger (les pays cités)

▮ demander aux auteurs des articles, s'ils sont d'accord, d'indiquer leur appartenance à telle organisation politique.

Par ailleurs, le «quatre pages» sur le Kosovo aurait pu être inséré dans le n° 11 ; la précision donnée «ce quatre pages a été diffusé sur le parcours de la manifestation du 1^{er} mai par x camarades». La discussion sur le Kosovo doit, à mon avis, être poursuivie. Pour beaucoup de gens, y compris des militants, l'intervention de l'OTAN a permis que la guerre cesse. Le «Quatre pages» ne devait pas être une déclaration de principe, mais le déclencheur d'une mobilisation réelle. Il faut tirer les leçons.

Les journées d'étude de janvier ont permis de montrer que, derrière la revue, il y a des militants qui n'ont pas abandonné le combat, qui veulent le continuer sans «maître à penser».

La vente de la revue augmentera non par un volontarisme militant, mais parce que les lecteurs se sentiront impliqués dans le combat collectif théorique et pratique, nécessaire aujourd'hui plus que jamais, dans lequel ils considéreront que Carré rouge a toute sa place.

Quelques éléments de réponse

La lettre que nous a adressée Eva pose clairement un certain nombre de problèmes auxquels nous

n'avons pas encore su répondre de manière ordonnée. Le présent numéro de Carré rouge ne la satisfera

que très partiellement. Nous espérons toutefois que les problèmes qui y sont abordés lui apparaîtront utiles, et qu'elle aura l'envie de les diffuser autour d'elle, d'inviter les militants à

en débattre avec elle, avec nous. Il n'en demeure pas moins vrai que le n° 11 ne rendait pas compte des journées d'étude de janvier de manière satisfaisante, et que ce manque de continuité a sans doute nui à la journée que nous avons organisée en juin, comme à la vente de ce n° 11 (Eva n'est pas la seule à avoir enregistré ce phénomène !). On peut l'expliquer par la pression exercée sur nos discussions par la guerre au Kosovo. C'est sans doute une explication recevable. Elle est pourtant paradoxale. Nous n'avons eu de cesse de dire qu'il y avait une continuité parfaite entre cette guerre et celle que le gouvernement de Jospin, de Chevènement, de Gayssot et de Voynet mène contre les travailleurs et la jeunesse...

Le présent n° 12 ne répondra donc pas entièrement aux questions et aux demandes qu'Eva formule. Mais il contient tout de même des éléments de réponse, et des propositions de discussions et d'action qui devraient l'intéresser. La discussion qui s'est développée autour de la manifestation convoquée par le PCF le 16 octobre met au centre les questions abordées en janvier : faire la clarté, lever le voile, c'est déjà agir. C'est peut-être même la seule condition de l'action de classe (action

qu'elle seule peut mener, d'ailleurs). C'est de ce point de vue que nous déplorons dans ces pages la valse-hésitation, les cinq pas en arrière de la LCR qui suivent le pas en avant réalisé lors des élections européennes. Nous sommes dans la continuité absolue avec les journées de janvier, et nous y revenons après les avoir un peu laissées de côté.

La publication du livre de François Chesnais, de Tania Noctiummes et de Jean-Pierre Page, dont nous publions ici quelques « bonnes pages », devrait convaincre Eva que nous ne nous rendons pas coupables du même défaut de continuité à propos de la guerre du Kosovo. Et comme il ne s'agit pas seulement de « principes » (même si Eva conviendra que c'est essentiel), nous ferons état, dans le numéro 13, de l'activité que mènent des militants, proches de Carré rouge, dans le cadre syndical ou associatif, pour organiser concrètement la solidarité de classe avec les travailleurs kosovars.

Quant aux demandes d'Eva concernant la publication dans Carré rouge des résultats de la revue, de sa diffusion (combien, mais aussi où), elles ne font que nous rappeler que nous en avons pris l'engagement en créant cette revue, en affirmant que nous voulions ainsi rompre avec

l'opacité, les trucages, les mensonges qui ont contribué à ronger les organisations révolutionnaires. Les comptes de Carré rouge sont très scrupuleusement tenus. Ils sont à la disposition de chacun de ceux qui contribuent à la vie de la revue. Mais cela ne suffit pas. Nous publierons donc dans le numéro 13 les chiffres et les données qui permettront à chacun, à la fois de voir où nous en sommes, et de mesurer combien l'impact de Carré rouge est disproportionné à sa surface et à son volume de vente. Ce sera un excellent appel à corriger cet écart, à terme malsain et même mortel...

Y.B.

moments comme aujourd'hui où la diaspora trotskiste n'a plus que des liens distendus, ce qui ne gêne pas la réflexion théorique même si les lieux de débats n'existent que de façon partielle. A d'autres moments historiques, en particulier celui qui précède la prise du pouvoir politique, la centralisation des mesures tant économiques que politiques éventuellement militaires est nécessaire. Je me prononce pour le centralisme démocratique : sa condition est l'application stricte de la démocratie.

Eva Blumenfeld (Paris)

pin. Non seulement LO et la LCR auront accompli leur part du travail, mais ils l'auront fait, minutieusement, en respectant le pacte du silence. S'il y a un symbole dans cette manifestation, c'est bien celui-là, et il est à la fois affligeant et préoccupant.

UN PAS EN AVANT...

La LCR (et LO) ont, en se présentant ensemble aux élections européennes de juin 99, fait un pas à gauche. Même trop peu, même trop mal, ils ont alors offert une issue politique aux travailleurs et aux jeunes. Sur un terrain pourtant extrêmement défavorable, ils ont donné à des milliers d'électeurs et de militants du PCF un moyen de dire leur refus de la politique du gouvernement, qui ne pourrait porter les coups qu'il porte sans la présence de ministres PCF. Ce faisant, la LCR (et LO) ont apporté une aide concrète aux mouvements de résistance des travailleurs. Ils ont esquissé une issue politique. Nous les avons soutenues, concrètement.

...DEUX PAS EN ARRIERE

En collant au PCF d'une manière aussi éhontée, en prenant la responsabilité de cette manifestation fondée sur un mensonge et un truquage, LO, la LCR, mais aussi Voix des Travailleurs (qui travaille actuellement à son entrée dans la LCR) prennent une position exactement inverse : non seulement ils n'ouvrent plus une issue politique au mouvement de résistance qui se cherche, mais ils proclament, dans les mots mais aussi dans les actes (symboliques, au moins), qu'il n'y a pas d'issue. Aux militants du PCF, ils disent clairement qu'il faut rentrer dans le rang, presser leurs ministres de presser Jospin de faire une « poli-

tique plus à gauche ». Ils leur cachent, à eux, et à tous les travailleurs qui en font pourtant l'expérience quotidienne, que c'est ce gouvernement, auquel le PCF participe sans réserve, qui est aujourd'hui le meilleur (et le seul) gouvernement possible pour le MEDEF. Ils n'offrent aucune issue politique à ces militants du PCF du Nord-Pas-de-Calais qui défilaient hier sous une banderole proclamant : « Contre la loi Aubry, non au néolibéralisme et au gouvernement qui le met en œuvre », que celle de rester dans leur bocal et d'user leurs forces à s'y cogner le front.

Qui plus est, la LCR (et LO) gaspillent ainsi le capital (historique) de sympathie que leur pas à gauche leur avait attiré lors de l'élection européenne.

RÉSISTER, OUVRIR UNE ISSUE POLITIQUE

SUD-PTT, le Groupe des 10 et la CGT Ile-de-France appellent le mardi 19 à une manifestation à l'Assemblée nationale contre la loi scélérate de Martine Aubry (désormais soutenue par le PCF, et par le très extrémiste Maxime Gremetz, qui la trouve désormais « votable »). Ils ont raison. On ne peut cependant se contenter de proclamer ou de réclamer « l'autonomie du mouvement social », comme le font un certain nombre de responsables de SUD-PTT ou de mouvements associatifs. La résistance inévitable aux lois et aux décisions pro-capitalistes de ce gouvernement (toutes composantes confondues) ne peut se développer que si une perspective politique lui est donnée. La décision de LO, de la LCR ou de VDT de co-organiser la manifestation pro-gouvernementale du PCF obstrue cette issue, la rend insaisissable, enferme ces militants dans un refus stérile de l'action politique. Ce

n'est pas le moindre des reproches que nous pouvons leur adresser.

Carré rouge ne pose pas en « juge ». Nous ne donnons pas de leçons. Nous entendons agir, discuter, travailler à la définition de cette issue politique, qui ne peut être qu'anti-capitaliste, internationaliste et démocratique. C'est pourquoi nous avons diffusé dans la manifestation du 16 octobre un tract intitulé « Si nous voulons résister au libéralisme, il faut rompre avec le gouvernement social-libéral ».

Le présent numéro de notre revue veut contribuer à clarifier les conditions de ce combat (1). La valse-hésitation de la LCR (et avec elle de VDT, de LO) dit combien cette discussion, cet effort de réflexion, ce combat sont nécessaires. Dans son Histoire de la Révolution française, Jean Jaurès met en exergue une citation de Mirabeau à la Constituante : « Maintenant, nous n'avons plus le temps de travailler, d'étudier : heureusement, nous avons des avances d'idées ». Nous en sommes à la phase de clarification, de débat sur les idées, les théories. Tôt ou tard, les salariés reprendront l'offensive. Ce capital sera alors essentiel. Nous poursuivrons donc la discussion. Fraternellement mais fermement.

(1) Cela ne semble pas plaire à tout le monde. Dans le *Nouvel Observateur*, un dénommé François Bazin prend la défense de Lionel Jospin et attaque les animateurs de notre revue. Alors qu'aucun rédacteur de Carré rouge n'a rencontré ce journaliste d'officine, il nous attribue des déclarations, mêle le faux et le vrai, les ragots et les attaques personnelles. Tout cela est méprisable. Cela ne saurait suffire à nous faire céder...